

SOUBOULAS SALAAM



Le Chemin de la Paix

Par:
Le Mujlisul Ulama d'Afrique du Sud
Boîte Postale 3393
Port Elizabeth
6056



SOUBOULAS SALÂM

SOUBOULOUS SALÂM

LES VOIES DE PAIX

TRADUIT DE LA
VERSION ANGLAISE
EPONYME DE THE
MAJLIS

SOUBOULAS SALÂM

Contents

INTRODUCTION.....	9
LE GHAYRAT D'UNE PIEUSE REINE	12
DIX SOURAHS	12
LE SOBR, FAQR ET FOUTOUWWAT DE MANSOUR HALLÂJ	13
LA Générosité D'UN ESCLAVE.....	14
L'IMPORTANCE DE LA SOUNNAH	15
NASSÎHAT DE L'IMÂM GHAZÂLI	18
UN Océan PROFOND.....	18
NASSÎHAT DE LOUQMÂNE à SON FILS	19
LA BARKAT DE SOURAH YÂSSÎNE	21
QUATRE POISONS	22
LA Miséricorde ET LA JUSTICE DE L'ISLAM	22
LE DROIT DE TA Mère (TU NE POURRAS JAMAIS LE DONNER).....	23
UN MOUHADDITH.....	24
LES EFFETS Maléfiques D'UNE MAUVAISE GRAINE.....	26
LE DOU'Â DU MAZHLOUM	27
TAQDÎR (UNE MERVEILLEUSE ANECDOTE).....	28
LA RAHMAT D'ALLAH.....	30
HADHRAT QARSHI MADJZOOM (LE Lépreux)	31
LA VENGEANCE EST PARFOIS Inspirée PAR L'AFFECTION.....	32
GARE à VOUS MOQUER DE LA SOUNNAH	33
NON PAIEMENT DE LA ZAKAT ! GARE AU ADZÂB !	35
LA MERVEILLEUSE DAME	37
LE PUIT DE LA FEUILLE (UN SEUIL TERRESTRE DE DJANNAT).....	39

SOUBOULAS SALÂM	
L'IMPORTANCE ET LA BARKAT DE LA SALÂT.....	40
LES HALÂLISEURS DU HARÂM – NE – SONT – QUE - DES DIABLES	41
LE KARÂMAT DE HADHRAT KHOUZÂ-I.....	42
UNE ANECDOTE DE TAQWÂ	43
LES CORPS DES Véritables OULAMÂ	44
NABI DÂNYÂL (‘ALEYHIS SALÂM).....	45
Miséricorde, CONSTITUTIF DU IMÂNE.	46
ULTIMATUM DE GUERRE DIVIN	46
LE ROUHANIYAT D’IMÂM ABOU HANIFAH	47
QOUR-ÂNE (LA CONDITION D’ADMISSION).....	48
LE STATUT DE LOUQMÂNE	49
ASSOCIATION MALFAISANTE	50
LES DEUX HONNÊTES EPOUSES.....	51
LA SADAQAH DE PIEUX ENFANTS POUR LEURS Défunt PARENTS	53
Réformation DES VOLEURS	54
L’IBÂDAT DE 700 ANS	55
LE TAWAKKOUL DES ANTILOPES	57
LA Générosité DE RASSOULOULLAH(ﷺ)	57
IL DEVINT MOU-MINE Après LA MORT ET ELLE, KÂFIRAH Après LA MORT.....	59
Sauvé DE LA CHAROGNE.....	61
LE TROVE DE Trésor	62
CONVERSION PAR AMOUR D’ALLAH	64
CRAINTE	65

SOUBOULAS SALÂM

LE MAL DE CELUI QUI REJETTE LES EXCUSES	65
LES EPREUVES DE KHIDR	66
YÂ HAYYOU YÂ QOYYOUM.....	68
LES SHOUHADÂ (ILS NE SONT PAS MORTS)	69
LA MAIN D'UN ESCLAVE	72
LE JOUR DE 'ÂSHOURA (LE QÂDHI FUT LE PERDANT)	73
UN LION HONORE L'HÔTE	75
Transformé EN PORC.....	76
LES Conséquences DE L'INGRATITUDE	76
ILS CHOISIRENT L'ÂKHIRAT	77
LA RICHESSE ET LA Pauvreté VIENNENT D'ALLAH	79
LES BénédictionS DU SERVICE RENDU à LA Mère.....	80
Enterré PAR LES MALÂ-IKAH.....	81
LA PROTECTION D'ALLAH MÊME POUR LES TRANSGRESSEURS .	82
Mystères DIVIN	84
LE SHOUKR MÊME EN TEMPS CALAMITEUX	85
DES PIERRES DEVENUS DIAMANTS	86
LE REPENTIR D'UNE Prostitué.....	87
'PERSONNE NE POURRA TE NUIRE''	88
ZEYD à LA RECHERCHE DU Véritable DÎNE.....	90
'Libéré DU FEU''	92
UN WALI D'ALLAH	93
Sauvé D'UNE MERVEILLEUSE Façon	95
LA MAWT T'appréhendera	96

SOUBOULAS SALÂM

MERVEILLES D'ALLAH.....	97
LE 'ÂBID (LA CRAINTE D'ALLAH LE SAUVA).....	99
UN REGARD LASCIF	102
LE HAJJ DE CELUI QUI NE FIT PAS LE HAJJ	103
MERVEILLES D'ALLAH.....	104
'RIEN QUE DES SINGES ET DES PORCS''	105
IL REALISA 1000% DE PROFIT	106
LES DEUX TAPIS	107
CADEAUX POUR LE MORT.....	109
SADAQAH D'EAU, DE SEL ET DE FEU	111
PRIX DU BAS-MONDE.....	112
LA Récompense DE LA JUSTICE	112
NE VEND PAS LE DÎNE	114
BARKAT DE 'ÂSHOURA.....	114
100 DOUROUD	115
HONEUR POUR LE 'ÂLIM DU HAQQ	115
LES QUATRE ANGES.....	116
ÊTRES HUMAINS	117
LA BALLE DE SHEYTÂNE.....	117
COMPENSATION POUR TOUT ATOME DE BIEN OU DE MAL	118
NASSÎHAT DE LA FOURMI	120
LA Réformation DE ZOUNNOUNE	123
DOU'Â NON Accepté.....	123
LES Différentes CLASSES DE GENS	124

SOUBOULAS SALÂM

LA Miséricorde D’ALLAH.....	125
PROCLAMER LA Vérité.....	125
LES Différentes CLASSES DE L’humanité	126
RENONCEMENT	127
LE Décret D’ALLAH.....	127
CINQ Catégories D’HOMMES.....	128
POUR QUELLE Catégorie ES-TU BON ?	128
UN Remède	130
CINQ BISES.....	130
LES CINQ Ebriétés	130
“NOUS T’ACCEPTONS”	131
“NE SOIS QUE POUR MOI !”	131
LE ZHOULM A SA PUNITION	132
L’ANGE MIKÂ-ÎL.....	132
UNE SAGE DAME.....	133
LEURS LARMES	133
UN MOURTAD A CAUSE DE LA Lubricité	134
LA CHUTE D’IBLÎS	135
LA SOURAH MERVEILLEUSEMENT Bénéfique.....	135
Rétention DU QOUR-ÂNE	136
LE Remède LE PLUS MERVEILLEUX	136
SATISFAIT DU Décret D’ALLAH	138
LA Récompense POUR L’honnêteté.....	139
L’AMOUR ET LA Miséricorde DE NABI MOUSSA	140

SOUBOULAS SALÂM

LA VERTU DE LA Tolérance	141
UN Véritable ‘ÂLIM	142
LE GLORIEUX NOM D’ALLAH	145
BISHR HÂFI ET LE NOM D’ALLAH	146
L’ISTIGHNA (Indépendance) D’UN ‘ÂLIM	146
CULTIVE LA TAQWÂ	147
LE RESPECT DE L’IMÂM MÂLIK	148
HADHRAT IBN MAS’OUD	149
‘OUMAR BIN ‘ABDOUL ‘AZÎZ ET SES FILS	150
UNE Réponse PLEINE D’ESPRIT	151
CRAINTE DE QIYÂMAH	151
QUATRE Trésors	151
LA SADAQAH DE HADHRAT ‘ALI	152
LA SAGESSE DU HAKÎM	153
PROCLAMER LE HAQQ	153
L’IMPORTANCE DU QOUR-ÂNE	154
LA Dernière TENTATIVE D’ADZÂNE DE BILÂL	155
RESPECT POUR LE HADITH	157
LE HAUT Piédestal DU ‘ILM	157
HAYÂ (MODESTIE/PUDEUR)	158
L’HONNEUR DES MUSULMANS	158
LES DROITS DES ANIMAUX	159
TÎNOUL KHABÂL	159
LA VALEUR DE LA SADAQAH	159

SOUBOULAS SALÂM

ZAM-ZAM	160
LA Générosité DES SAHÂBAH.....	160
SES PROPOS ET SA Générosité	161
LA TAQWÂ DE ‘OUMAR BIN ‘ABDOUL ‘AZÎZ	161
100 MEURTRES ET UN PARDON.....	162
‘AÏSHAH SIDDÎQAH.....	163
CONTRÔL TA LANGUE.....	164
L’IMPORTANCE DE LA SALÂT EN DJAMÂT DANS LA MASJID	165
MAS-ALAH	166
L’AMOUR POUR ALLAH ET SON RASSOUL	166



SOUBOULAS SALÂM
INTRODUCTION

“En vérité, vous est venu de la part d’Allah, un Nour (une lumière) et un Kitâb clair. Par lui, Allah guide aux voies de paix quiconque suit (la voie de) Son plaisir, et IL les fait sortir des ténèbres (du Koufr, du Fisq et du Foudjour) au Nour (la lumière du Imâne et de la Taqwâ) avec Sa permission, et IL les guide au Swirâtoul Moustaqîm (la voie droite de l’Islam). ”

(Al-Mâ-idah, Âyat 15 et 16)

Ce Kitâb, *Souboulas Salâm (Les Voies de Paix)*, est constitué d’anecdotes et conseils des Awliyâ. Les Awliyâ d’Allah Ta’ala -- les incarnations de la pureté et de la piété, les modèles du *Ouswah Hassanah (caractère morale impeccable)* de Rassouloullah (Sallallahou ‘aleyhi wa sallam) – traversèrent les *Voies de Paix* à la recherche de l’Amour et du Plaisir d’Allah Ta’ala.

Ces voies des Awliyâ convergent droit sur le *Swirâtoul Moustaqîm*. Il n’y a qu’une seule méthode relative au *Swirâtoul Moustaqîm*, nommément, la Shariah et la Sounnah de Rassouloullah (Sallallahou ‘aleyhi wa sallam). La moindre voie qui diverge du *Swirâtoul Moustaqîm* n’est que fausseté et tromperie du satanisme.

Les anecdotes des Awliyâ, selon Hadhrat Djourneyd Baghdâdi (RaHmatoullah ‘aleyh), font partie des “Armées d’Allah”, qui fortifient les cœurs des Mou-minîne sincères.

Confirmant cette vérité avec emphase, le Qour-âne Madjîd déclare :

“*Tout ce que Nous te narrons (Ô MouHammad !) des anecdotes relatives aux Roussoul (Messagers) constitue ce par quoi Nous fortifions ton cœur.*”

Les anecdotes et conseils des Awliyâ cultivent l'enthousiasme pour le *Thô-at* (l'obéissance) et le *Ibâdat* (l'adoration). Ils affaiblissent les liens mondains et solidifient la relation avec Allah Ta'ala. Il est par conséquent impératif pour les musulmans de régulièrement lire, sur une base quotidienne, les histoires du vécu des Awliyâ. Les Mashâ-ikh disent qu'en l'absence de *SouHbat* (compagnie) des *SwâliHîne*, il nous incombe de lire les anecdotes et conseils des *SwâliHîne* (les Awliyâ). In cha Allah, toute personne le faisant atteindra la réformation morale (*IçlâH-é-Nafs*). Sans la réformation morale, l'homme ne peut demeurer un *Insâne* (humain digne de ce nom). Il descend à un niveau inférieur et bestial faisant honte même aux basses bêtes.

En cet âge proche de Qiyâmah, il n'y a plus de *Khânqahs* (centres de réformation spirituelle) où les Awliyâ avaient l'habitude de s'occuper de la réformation morale des *Mourîdîne* (où ils produisaient le *Insâniyat* (la noble nature humaine) et les *Insâne* (êtres humains dignes de ce nom)). Les *Khânqahs* de notre temps sont délaissé (moralement et spirituellement stériles, dépourvu de *Nour* et de *RouHâniyat*). Dans ce lamentable scénario, il devient Wâdjib de s'accrocher aux anecdotes et conseils des *SwâliHîne*.

SOUBOULAS SALÂM

Les anecdotes des SwâliHîne instillent de la vie dans nos croyances mortes (croyances n'existant que sur la langue), croyances manquant d'esprit et de pouvoir de rétention de l'expression des demandes bestiales du Nafs (c.à.d. ne pas laisser le Nafs nous faire faire le mal qu'il veut). In cha Allah, la lecture de *Souboulas Salâm* et les autres Kitâbs traitant des histoires des vies et conseils des Awliyâ, cultivera un *Nour* dans le cœur qui renforcera le lien avec Allah Ta'ala, et créera en soi la compréhension du *Maqsod* (but) de la vie.

Mujlisul Ulama of S.A.

LE GHAYRAT D'UNE PIEUSE REINE

Begum Zaib Bânou, la femme du sultan Aurangzeb (Âlamghir), développa une grosseur à la poitrine. Le docteur anglais, Martin, proposa qu'une parente à lui puisse s'occuper de la reine. Cette parente était – aussi - une doctoresse. La reine accepta à condition que la doctoresse anglaise ne soit pas une consommatrice de liqueur. Toutefois, il s'avéra que la doctoresse buvait de l'alcool comme tout occidental non-musulman. La reine, refusant d'être traitée par l'anglaise, commenta : *“Une Fâssiqa ne peut pas toucher mon corps.”*

La reine préféra la maladie, mais qu'une Fâssiqa touche son corps était intolérable. Elle demeura sans traitement et mourut deux ans plus tard.

DIX SOURAHS

1. Sourah FâtiHah préserve du courroux d'Allah Ta'ala.
2. Sourah Yâssîne préserve de la soif au Jour de Qiyâmah.
3. Sourah Doukhâne préserve des terreurs de Qiyâmah.
4. Sourah Wâqi'ah préserve de la pauvreté.
5. Sourah Moulk préserve du châtiment tombal.
6. Sourah Kawsar préserve des disputes des adversaires.
7. Sourah Kâfiroune préserve du Koufr au moment de la Mawt.
8. Sourah Ikhlâs préserve du Nifâq (l'hypocrisie).
9. Sourah Falaq préserve du Hassad (la jalousie) des envieux.
10. Sourah Nâss préserve du Waswas (ce que le Sheytâne jette, comme pensées maléfiques, à l'esprit).

SOUBOULAS SALÂM
(Al Kanzoul Madfoune de ‘Allâmah Souyouti)

LE SOBR, FAQR ET FOUTOUWWAT DE MANSOUR HALLÂJ

Hadhrat Housseyn Bin Mansour Hallâj (RaHmatoullah ‘aleyh) fut emprisonné et attendait son exécution pour avoir supposément blasphémé (pour avoir dit du Koufr). Ibn Khafîf lui rendit visite en prison. Il demanda à Mansour Hallâj la permission de poser trois questions. Quand Mansour Hallâj consentit, Ibn Khafîf dit : *“Quel est la signification du Sobr (la patience) ?”* Hadhrat Mansour qui était enchaîné, répondit : *“Si je jette un regard sur ces chaînes, elles se briseront et tomberont.”* Parlant ainsi, il jeta un intense regard sur les chaînes qui se brisèrent promptement et tombèrent. Toutefois, malgré sa capacité à se déchaîner avec autant de facilité, il préféra que ses mains et pieds soient enchaînés nuit et jour.

Puis il jeta un regard au mur de la prison. Le mur s’entrouvrit, et miraculeusement, Mansour et Ibn Khafîf se retrouvèrent tous les deux debout au bord du fleuve Dajlah (le fleuve Tigre en Irak). Nonobstant la possession de pouvoirs si miraculeux, Mansour Hallâj restait en prison. Il n’avait jamais tenté de s’échapper. Il démontra ces actes miraculeux pour physiquement expliquer le sens du Sobr (supporter les difficultés avec patience et ne pas chercher à les fuir – même - avec des pouvoirs miraculeux).

Ibn Khafîf demanda : *“Qu’est-ce le Faqr (la pauvreté) ?”* Hadhrat Mansour jeta un regard sur une pierre qui se changea

SOUBOULAS SALÂM

immédiatement en or. En dépit de la possession du pouvoir de miraculeusement convertir les pierres en or, il n'avait pas un centime pour acheter de l'huile pour la lampe de sa maison. Par cet acte, il expliqua le sens de la pauvreté authentique qui est expressément imposé sur soi, et qui n'est pas le résultat du manque et de l'incapacité.

Ibn Khafîf demanda ensuite : *“Qu'est-ce que le Foutouwwat (le courage) ?”* Hadhrat Mansour répondit : *“Demain tu en témoigneras.”* Ibn Khafîf narre : *“Cette nuit-là je rêvai être sur les plaines de Qiyâmah. Un héraut proclamait : ‘Où est Housseyn Bin Mansour ?’ Il fut localisé et convoqué en présence d’Allah Ta’ala. Puis il fut dit : ‘Quiconque t’a aimé entrera dans Djannat, et quiconque a éprouvé de la haine pour toi entrera dans DjahannamI.’”* Mansour répondit (c.à.d. dans le rêve de Ibn Khafîf) : *“Non ! Ô mon Rabb ! Pardonne-les tous.”* Puis, dans ce même rêve, il se tourna vers moi et dit : *“Voici la signification du Foutouwwat.”*

Malgré le fait d'être enchaîné dans treize chaînes, des menottes et des boulets, Mansour (RaHmatoullah ‘aleyh) accomplissait 1.000 Rak'ât chaque jour en prison.

LA GÉNÉROSITÉ D'UN ESCLAVE

Une fois, le SaHâbi, Hadhrat ‘Abdoullah Bin Dja’far (Radhyallahou ‘anhou), marchait vers la forêt. Le long de la route, il passa par un verger où un esclave africain s'adonnait à son travail. Quelqu'un apporta du pain à l'esclave. Au même moment, un chien entra et se tint près de l'esclave. L'esclave

SOUBOULAS SALÂM

plaça l'une des baguettes de pain devant le chien. Après avoir mangé ce pain, le chien persista à se tenir au même endroit. L'esclave jeta une autre baguette de pain et le chien la mangea et continua à en attendre davantage. L'esclave donna au chien la troisième baguette de pain qui était aussi la dernière.

Hadhrat 'Abdoullah Bin Dja'far (Radhyallahou 'anhou), surpris, demanda à l'esclave : "Combien de baguettes de pain reçois-tu chaque jour ?" L'esclave répondit : "Trois." Hadhrat 'Abdoullah Bin Dja'far : "Puisque tu n'as droit qu'à trois baguettes de pain, pourquoi les avoir toutes donné au chien ?" L'esclave : "Il n'y a aucun chien dans cette localité. Il semble que ce chien vient de loin en plus d'être affamé. J'ai jugé inapproprié le fait de le laisser partir sans le nourrir."

Hadhrat 'Abdoullah Bin Dja'far (Radhyallahou 'anhou) se dit : "Les gens disent toujours que je suis très généreux. Mais cet esclave est plus généreux que moi." Il se rendit chez le propriétaire du verger et acheta le verger ainsi que l'esclave. Puis il affranchit l'esclave et lui offrit le verger.

L'IMPORTANCE DE LA SOUNNAH

Que signifie la Sounnah ? L'anecdote suivante donnera – in cha Allah - une meilleure compréhension du sens de la Sounnah.

Une fois, un bouzroug vint à Hadhrat Moudjaddid Alf-é-Sâni (RaHmatoullah 'aleyh) et dit : "Pendant un certain nombre d'années, j'étais en état de *Qobdh* (*dépression spirituelle*) par rapport au *Nisbat* avec Allah Ta'ala. Je me

SOUBOULAS SALÂM

rendis chez Hadhrat Khwâdjah Bâqi Billah (RaHmatoullah ‘aleyh) et me plaignit de mon état de *Qobdh*. Par le Tawajjough (la focalisation spirituelle) et le Dou’â de Hadhrat Bâqi Billah, mon état de *Qobdh* disparut et fut remplacé par l’état de *Bast* (*euphorie spirituelle*). Je t’implore de diriger aussi ton Tawajjough sur moi. Hadhrat Khwâdjah (RaHmatoullah ‘aleyh) t’as confié tous ses Khoulafâ et Mourîdîne.’’

En guise de réponse, Hadhrat Moudjaddid Alf-é-Sâni (RaHmatoullah ‘aleyh) dit : ‘‘Je n’ai rien d’autre que *Ittibâ-é-Sounnah* (*suivre la Sounna*). ‘’ Cette déclaration eut un effet si profond sur le bouzroug qu’il fut pris d’un Hâl (état) spirituel extrêmement élevé. L’effet de son pouvoir spirituel et son *Nisbat* firent trembler toute la contrée. Un séisme fut ressenti à travers le territoire.

Hadhrat Moudjaddid (RaHmatoullah ‘aleyh) chargea un Mourîd d’apporter son Miswâk qui se trouvait sur l’étagère. Quand le Miswâk fut apporté, Hadhrat Moudjaddid le pris et le fixa dans le sol. Immédiatement, le tremblement de terre cessa ainsi que l’état spirituel du bouzroug.

Puis Hadhrat Moudjaddid Alf-é-Sâni (RaHmatoullah ‘aleyh) commenta : ‘‘Par ton Karâmat (miracle), la contrée de Sarhind a tremblé. Si ce Faqîr (lui-même) fait Dou’â, alors, in châ Allâh, tous les morts de Sarhind reviendront à la vie. Toutefois, faire le Siwâk (se frotter les dents, les gencives et la langue avec le Miswâk) pendant le Woudhou selon la Sounnah est infiniment supérieur à ces deux actes de Karâmat.’’

SOUBOULAS SALÂM

Telle est la conception de la Sounnah selon les SaHâbah et les Awliyâ. Rien n'est meilleure et plus méritoire qu'agir conformément à la Sounnah, quelle que soit la classification Fiqhi de chaque acte Sounnah, qu'il soit Moustahab ou encore de la catégorie Adab. La Sounnah de Rassouloullah (Sallallahou 'aleyhi wa sallam) dans tous ses détails est destinée à la mise en pratique. La Sounnah n'est pas bonne qu'à être étudiée et reléguée dans les Kitâbs.

Puisque les Madâris ne transmettent plus le savoir correcte relative à la Sounnah, avec les Asâtizah, manquant eux-mêmes de compréhension adéquate de la Sounnah, nous voyons les oulémas de nos jours froncer les sourcils – en signe de désapprobation - quand des aspects morts et oubliés de la Sounnah sont ravivé. Par oulémas dans ce contexte, nous faisons allusion aux oulamâ sincères. Quant aux épaves flottantes de oulamâ-é-sou, ils sont hors de portée de ce Nassîhat. Le Qur-âne fait mention : *“Il n’y a que les doué d’intelligence qui réfléchissent (et tirent des leçons).”*

Moudjaddid Alf-é-Sâni fut le Moudjaddid (celui qui raviva le Dîne) du second millénaire islamique. Au début de chaque siècle, Allah Ta’ala envoi un Moudjaddid dont la fonction est de combattre et enlever toutes les accrétions du Bid’ah et du Bâtil étant devenu rattaché au Dîne tels des parasites.

SOUBOULAS SALÂM
NASSÎHAT DE L'IMÂM GHAZÂLI

Imâm Ghazâli (RaHmatoullah ‘aleyh) a dit :

“Suis attentivement ! Allah a caché Son plaisir dans Son obéissance. Par conséquent, ne sois pas concerné par le caractère apparemment insignifiant d’un quelconque acte d’obéissance, et ne dédaigne jamais un tel acte. Peut-être que Son plaisir est caché en cet acte.

IL a caché Son courroux dans le péché. Par conséquent, aussi « petit » que le péché puisse paraître, ne le considère jamais comme étant insignifiant. Il se peut que Son courroux soit dissimulé dans ce péché.

IL a caché Son amitié et Sa proximité dans Ses serviteurs. Par conséquent, ne méprise jamais qui que ce soit peu importe qu’il soit – et à quel point il puisse être - pécheur. Peut-être que le plaisir d’Allah est caché en des qualités inhérentes à ce pécheur (que tu aurais méprisé), et elles (ces qualités) deviendront subitement manifestes au moment de la mort d’une telle personne.

UN Océan PROFOND

Prodiguant conseil à son fils, Hadhrat Louqmâne (‘Aleyhis salâm) a dit :

“Ô mon fils ! Ce bas-monde est un océan profond dans lequel d’innombrables gens se sont noyé. Dans cet océan du monde, fait de la Taqwâ ton bateau ; charge-le de Imâne et fait que son voile soit le Tawakkoul (la confiance) en Allah. Peut-

SOUBOULAS SALÂM

être qu’après cela tu seras sauvé des désastres du monde. Sans cela, il n’y pas de salut.’’

Allah Ta’ala a fait de ce monde une épreuve et une tentation, et IL a ordonné que nous nous purifions en guise de préparation pour Sa rencontre au Jour de Qiyâmah. Celui dont le bateau de la vie n’est pas solide et robuste sera repoussé – par ci et par là – dans les vagues orageuses de ce profond océan qu’est le monde. Son bateau tanguera violemment et sans gouvernail dans la tempétueuse eau et la profondeur de l’océan finira par avoir raison de lui.

Il nous incombe de nous purifier avec l’Istighfâr et les A’mâl-é-SwâliHah. Le seul moyen de parvenir à la purification après avoir quitté ce monde contaminé par la pollution terrestre est le Feu de Djahannam. Ainsi, Rassouloullah (Sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit que la personne la plus intelligente est celle qui se prépare pour le séjour post-mortem.

NASSÎHAT DE LOUQMÂNE à SON FILS

Ô mon fils !

° Allah Ta’ala protège celui qui s’admoneste. Allah accroit l’honneur de celui qui est juste envers les gens.

° L’humiliation encouru lors de l’obéissance à Allah, apporte la proximité d’Allah, et le respect obtenu en désobéissant à Allah repousse le concerné loin d’Allah Ta’ala.

SOUBOULAS SALÂM

- ° La punition que le père applique à son fils, est comme le fertilisant pour la ferme.
- ° Prends garde à la dette. La dette cause le déshonneur pendant le jour, et l'inquiétude pendant la nuit.
- ° Les mensonges éliminent le scintillement (spirituel) du visage. Un mauvais caractère afflige le concerné avec de considérables inquiétudes.
- ° Il est plus facile de déplacer des rochers que de convaincre un crétin.
- ° J'ai soulevé des rochers, du fer beaucoup d'autres charges. Aucune charge n'est plus lourde qu'un mauvais voisin.
- ° Rien n'est plus amère que la dépendance aux autres.
- ° Participe beaucoup aux Djanâzah (funérailles), et abstient-toi de participer aux mariages.
- ° Ne mange pas à satiété (c.à.d. ne te remplis pas totalement le ventre). Au moment de la satiété, il vaut mieux donner ta nourriture à un chien que de – t'obstiner à – la finir.
- ° Il n'y a aucun bien dans l'acquisition davantage de savoir si tu ne pratique pas celui que tu as déjà.
- ° Avant de te lier d'amitié avec quelqu'un, observe son comportement en état de colère. Si sous l'effet de la colère il se comporte avec justice, alors lie-toi d'amitié avec lui ; dans le cas contraire garde tes distances vis-à-vis de lui.

LA BARKAT DE SOURAH YÂSSÎNE

Une fois, Imâm Nâswirouddîne (RaHmatoullah ‘aleyh), en étant malade, sombra dans un profond coma. Il fut pris pour mort, et fut enterré. Pendant la nuit, il sorti de son coma, et réalisa qu’il avait été enterré. Un chagrin et une peur extrême s’emparèrent de lui, mais il ne se laissa pas gagner par la panique. Il se souvint qu’en temps calamiteux, il faut lire Sourah Yâssîne 40 fois. Ainsi, il commença la litanie de Sourah Yâssîne.

Après avoir récité pour la 39^{ième} fois, il entendit creuser au-dessus de lui. Un voleur de Kafan était occupé à creuser avec l’intention de voler le Kafan du « défunt » nouvellement enterré. Imâm Nâswirouddîne (RaHmatoullah ‘aleyh) comprit que c’était un voleur de Kafan qui creusait. Il se dit que si le voleur remarquait que l’occupant de la tombe était vivant, il fuira sous, choqué, et cessera de déterrer. En vue de ne pas l’effrayer, l’Imâm récita le 40^{ième} Yâssîne silencieusement de sorte que le voleur ne l’entende pas.

En même temps que l’achèvement du 40^{ième} Yâssîne, la tombe fut ouverte. Le voleur avait fini de creuser. Alors qu’Imâm Nâswirouddîne sortait du *Lahd* du Qobr, le choc et l’effroi accablèrent le voleur. Il s’effondra et mourut du coup. L’Imâm fut submergé par le chagrin pour ce qui venait d’arriver. Se faisant des reproches, il dit : ‘J’aurais dû attendre et faire semblant d’être mort jusqu’à ce qu’il finisse sa sale besogne et s’en aille avec le Kafan. Je n’aurais dû sortir qu’après cela.’

SOUBOULAS SALÂM

Puis il songea : ‘Si je rentre immédiatement à la maison, les gens seront choqué et pris de peur.’ Effectivement les gens l’auraient pris pour un fantôme, un revenant ou autre apparition hors du commun. Il attendit donc jusqu’à la tombée du jour, puis il rentra en ville. S’arrêtant devant chaque maison, il proclama à haute et intelligible voix : “Je suis Imâm Nâswirouddîne. Vous m’avez enterré alors que j’étais – en fait – dans le coma. Je suis en vie (je ne suis pas mort).”

QUATRE POISONS

1° Le bas-monde est in poison fatal. Son antidote est le Zouhd (s’abstenir des ornements mondains).

2° La richesse est un poison fatal. Son antidote est la Sadaqah.

3° Le verbiage est un poison fatal. Son antidote est le DzikrouLlâh.

4° Le royaume (le pouvoir politique) est un poison fatal. Son antidote est la justice.

LA Miséricorde ET LA JUSTICE DE L’ISLAM

Une fois, Hadhrat ‘Oumar (Radhyallahou ‘anhou), pendant son Khilâfat, vit un vieil homme aveugle en train de quémander. Hadhrat ‘Oumar (Radhyallahou ‘anhou) demanda : “Qui es-tu ?” Le vieil homme répondit : “Je suis un Yahoudi (juif) !” Hadhrat ‘Oumar : “Qu’est-ce qui t’a réduit à la mendicité ?” Le Yahoudi : “Le paiement de la Djizyah, les besoins de la vie et l’âge avancé.”

SOUBOULAS SALÂM

Hadhrat ‘Oumar (Radhyallahou ‘anhou) pris doucement la main du vieil homme et l’emmena chez lui (chez Hadhrat ‘Oumar) où il donna au Yahoudi tout ce qu’il avait. Ensuite, il émit l’instruction suivante au trésorier du Beytoul Mâl :

“Fais des investigations concernant ce vieil homme ainsi que d’autres pauvres et indigents comme lui. Par Allah ! Nous ne pouvons pas être justes si nous prenons d’eux (la Djizyah) pendant leur jeunesse et les abandonnons quand ils deviennent vieux...”

Par la suite, Hadhrat ‘Oumar (Radhyallahou ‘anhou) exempta tous les pauvres Zimmi (citoyens non-musulmans) du paiement de la taxe Djizyah.

LE DROIT DE TA MÈRE (TU NE POURRAS JAMAIS LE DONNER)

Un bouzroug vit un homme porter une femme âgée en faisant le Tawâf de la Ka-bah. Le bouzroug le questionna à propos de la vieille dame qu’il portait. L’homme expliqua que c’était sa mère et que depuis les sept dernières années il la portait à cause de son extrême faiblesse (à elle). Il demanda au bouzroug : “Hadhrat, ai-je – suffisamment – donné le droit de ma mère ?”

Le bouzroug répondit : “Non, jamais ! Si ton âge atteint un millier d’années et que tu te déplace ainsi en la portant, même en ce moment-là tu ne seras pas à mesure de donner le droit de ta mère ne fut-ce que pour une seule nuit où elle s’assit en te

tenant et t'allaitant." L'homme pleura profusément à l'écoute de la grandeur et de l'importance des droits de la mère.

Le respect de droits similaires pour le père incombe aux enfants. Même toute une vie de service ne pourra donner (respecter) à souhait les droits du père. Presque tout le monde manque misérablement d'honorer les droits de leurs parents. Ceci est l'une des premières raisons d'autant de calamités s'abattant sur les gens. De nos jours, les parents sont traités comme de vulgaires objets. La relation (parents-enfants) est généralement comme celle que les animaux ont avec leurs géniteurs.

UN MOUHADDITH

Hadhrat Imâm Abou Zour'ah 'Oubeydoullah Râzi (RaHmatoullah 'aleyh) fit partie des plus grands MouHaddithîne. Il était le contemporain d'Imâm Boukhâri (RaHmatoullah 'aleyh), de l'Imâm Tirmizi, de l'Imâm Nassâ-i et de l'oustaz d'Imâm Mouslim (RaHmatoullah 'aleyhim). Imâm Ahmad Bin Hambal (RaHmatoullah 'aleyh) fit le commentaire suivant à son sujet :

"Il y a plus 700.000 AHâdith Sahih (authentiques). Ce jeune homme (Abou Zar'ah) a mémorisé 600.000 AHâdith."

La Mawt de cet illustre Imâm du Hadith fut merveilleuse. Quand il arriva au crépuscule de sa vie, un groupe d'Oulama se rassemblèrent à son chevet. Parmi eux se trouvait Abou Hâtim, MouHammad Bin Mouslim, Moundzir Bin Shadzâne. Puisque Imâm Abou Zour'ah (RaHmatoullah 'aleyh) vivait ses

derniers instants, les Oulama désirèrent – lui - faire le *Talqîne* de la Kalimah. Toutefois, ils n'en trouvaient pas le courage, d'où le fait que personne ne fit le *Talqîne*.

Finalement, ils décidèrent de s'engager dans une discussion sur le Hadith relative au *Talqîne*. Telle fut leur stratégie en vue de rappeler la Kalimah à l'Imam Abou Zour'ah. MouHammad Bin Mouslim engagea la discussion en disant aux autres : *“DhouHHâq Bin Moukhlid rapporta d'après ‘Abdoul Houmeyd Bin Dja'far ... ‘* Puis il s'arrêta, faisant semblant d'avoir oublié la narration. Tous les autres restèrent silencieux.

Bien qu'il vivait ses derniers moments, Imâm Abou Zour'ah (RaHmatoullah 'aleyh) commença à narrer le Hadith, en disant : *“Bindâr nous rapporta que Abou ‘Âssim rapporta que ‘Abdoul Houmeyd Bin Dja'far rapporta que SwâliH Bin Abî Arîb rapporta que Kassîr Bin Mourrah Al-Khidrâmi rapporta de Mou'âz Bin Djabal (Radyallahou 'anhou) que Rassouloullah (Sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : ‘ Celui dont la dernière paroles est Lâ ilâha illaLlâh... ‘* Alors qu'il mentionna *Lâ ilâha IllaLlâh*, son âme bénie s'envola de cette demeure transitoire. Ainsi étaient ses dernières paroles.

Le Hadith en entier est : *“Celui dont la dernière parole est ‘Lâ ilâha illaLlâh’ entrera dans Djannat.’”*

La mémoire stupéfiante associée à la Taqwâ des MouHaddithîne et Fouqahâ de l'ère des *Kheyroul Qouroune* sont la preuve du fait qu'Allah Ta'ala a créé ces illustres personnalités et luminaires spécialement pour systématiser et codifier la Shariah. Par conséquent, le *Idjtihâd* dans ce

domaine est finit en même temps que les *Kheyroul Qouroune* (les trois – premiers - nobles âges/génération de l’Islam).

LES EFFETS Maléfiques D’UNE MAUVAISE GRAINE

Parmi les Banî Isrâ-îl il y avait deux personnes portant le nom ‘Moussa’. Tous les deux naquirent dans l’une des années où Fir’âwn faisait assassiner tous les nouveaux nés mâles des Banî Isrâ-îl. Tous les deux furent cachés par leurs mères. L’un des deux était Nabi Moussa (‘Aleyhis salâm).

L’autre était un enfant illégitime. Craignant qu’il ne soit mis à mort, sa mère le cacha dans une grotte et en ferma l’entrée avec des rochers. Puis elle s’en alla. Allah Ta’ala envoya Djibra-îl (‘Aleyhis salâm) pour s’occuper de l’enfant abandonné. Hadhrat Djibra-îl (‘Aleyhis salâm) apparut – dans la grotte - sous la forme humaine. A partir d’un – de ses – doigt (à Djibra-îl), l’enfant était nourri avec du lait, et du second doigt il y avait du miel pour lui tandis que le troisième lui faisait parvenir du beurre.

Hadhrat Djibra-îl (‘Aleyhis salâm) nourri et protégea le bébé jusqu’à ce qu’il ait grandi. Puis il sortit de la grotte. Cet enfant est le Sâmiri mentionné dans le Qour-âne. Il construisit le veau en or et induisit les Banî Isrâ-îl à adorer cela. Telle fut la conséquence de son illégitimité. Le fruit d’une mauvaise graine est tout aussi mauvais.

Puisque Sâmiri fut élevé par DJibra-îl (‘Aleyhis salâm) pendant son enfance, il acquit un attachement spirituel à

SOUBOULAS SALÂM

Hadhrat Djibra-îl ('Aleyhis salâm). Par conséquent, il fut capable de reconnaître Hadhrat Djibra-îl ('Aleyhis salâm) quand ce dernier visita Nabi Moussa ('Aleyhis salâm) en prenant la forme d'un homme à cheval. Quand Sâmiri vit que l'herbe poussait instantanément partout où se posait – sur la terre - les sabots du cheval, il comprit que « l'homme » qui montait le cheval était Djibra-îl ('Aleyhis salâm). Il rassembla une portion du sol piétiné par le cheval.

Après avoir construit le veau d'or, il versa ce sable à l'intérieur et ça commença à émettre des sons incompréhensibles. Par cette ruse, Sâmiri trompa les Banî Isrâ-îl en les faisant croire que le veau d'or était un dieu vivant.

LE DOU'Â DU MAZHLOUM

“Prenez garde à la malédiction du Mazhloum (l'opprimé), car en vérité, il n'y a pas de barrière entre cela et Allah Ta'ala.”
(Hadith)

Peu importe que l'opprimé soit un musulman ou pas, un être humain ou un animal, l'appel/la malédiction de la victime parvient promptement à Allah Ta'ala.

Une forêt en Afghanistan fut infestée d'une variété d'animaux sauvages qui saccageaient les vergers et fermes environnants. Un jour, les habitants se résolurent à éliminer tous ces animaux. Ils allumèrent un feu tout autour de la forêt. Les animaux furent encerclés par les gigantesques flammes. Tandis que tous les animaux étaient engouffrés par le feu, un cochon parvint à sortir de ce filet enflammé. Des témoins

SOUBOULAS SALÂM

virent le cochon lever la tête en direction du ciel et couiner de façon aigue. Simultanément, de sombres nuages se rassemblèrent et une pluie torrentielle se mit à tomber. Tout le feu de forêt fut rapidement éteint, et les animaux assiégés sortirent sain et sauf.

Il y a dans cet anecdote une leçon solennelle. (A savoir que) même les pleurs d'un cochon bénéficient de l'attention (de notre Créateur à tous).

TAQDÎR (UNE MERVEILLEUSE ANECDOTE)

Qâdhi Abou Bakr Bin MouHammad Bin 'Abdoul Bâqi (RaHmatoullah 'aleyh) qui vécut pendant le 5^{ième} siècle islamique, rapporta :

“Une fois, je pris résidence à Makkah Moukarramah. Un jour, je fus accablé par une faim extrême. Je n'avais absolument pas de quoi m'acheter à manger. Comme par coïncidence, je trouvai une bourse en soie perdue. Le fil avec lequel c'était attaché était aussi fait en soie. Je le ramassai et rentra avec. Une fois chez moi, en l'ouvrant, je vis un merveilleux collier de perles. Je n'avais jamais vu de telles perles.

Laissant la bourse et son contenu, je sorti de chez moi. Je trouvai un vieil homme annonçant qu'il avait perdu sa bourse en soie. (Et que) quiconque la lui rendrait recevra la récompense de 500 dinars (pièces d'or) qu'il portait dans une étoffe.

SOUBOULAS SALÂM

Je lui demandai de m'accompagner jusque dans la pièce où je résidais. Je le questionnai à propos de la bourse et lui demandait de décrire son contenu. Il le fit jusque dans les moindres détails. Convaincu qu'il en était le propriétaire, je lui rendis la bourse, et il m'offrit les pièces d'or, mais je déclinai l'offre, expliquant qu'il était simplement de mon devoir de lui rendre son bien. Malgré son instance, je refusai de percevoir la récompense. Il s'en alla après cela.

Après quelques temps, je quittai Makkah par la mer. Je fus à bord d'un bateau qui se retrouva dans une tempête et fit naufrage. Tous les passagers se noyèrent. J'étais le seul survivant. Je m'agrippai à un morceau de bois en flottai sur l'eau sans destination précise. Finalement, les flots me firent échouer sur une île habitée. Quand j'y vit une Masjid, je m'y rendis et y demeura à réciter le Qur-âne Madjid. Bientôt, toute la population de cette petite île se rassembla dans la Masjid pour suivre ma récitation. Les gens me louangèrent tout en me faisant cadeau d'une considérable somme d'argent.

Après quelques jours, quand les gens apprirent que je savais écrire, ils me demandèrent de les enseigner. Le jeune comme le vieux, tout le monde venait apprendre. Entretemps, j'accumulai une grande quantité de biens qui me parvenaient sous la forme de présents.

Un jour, les gens me dirent que sur l'île se trouvait une jeune femme nantie dont les parents étaient morts. Ils me demandèrent de l'épouser. Malgré mon refus, ils insistèrent et me forcèrent pratiquement à la marier. Après le NikâH, quand

SOUBOULAS SALÂM

ils m'emmenèrent la jeune femme, mon regard se braqua sur elle. Je fus surpris, car je vis autour de son cou le même collier de perles que j'avais trouvé dans la bourse en soie. Alors que j'étais là debout, sidéré, fixant son collier du regard, les gens dirent : "Hadhrrat ! Tu as blessé son cœur. Au lieu de la regarder, tu fixes son collier."

Je leur racontai alors l'histoire du collier. Quand je terminai l'histoire, toute l'assemblée proclama le Takbîr à l'unisson. Ils le firent si fort que les gens de toute l'île l'entendirent. Etonné, je demandai : "Qu'y a-t-il ?" Ils répondirent : "Le vieil homme qui récupéra le collier auprès de toi est le père de cette jeune dame. Il disait fréquemment n'avoir trouvé qu'un seul véritable musulman, celui qui lui rendit son collier. Il avait l'habitude de faire Dou'â, implorant Allah Ta'ala de l'unir à toi ; en fait il souhaitait que sa fille te soit donnée en mariage. A présent ce vœu a été exaucé si merveilleusement."

Je vécu sur l'île avec ma femme pendant une longue période. Nous eûmes deux fils. Elle mourut par la suite. Quelques jours après cela, les deux enfants décédèrent aussi. Je devins le seul héritier du collier de perles. Je le vendis au prix de 100.000 dinars (pièces d'or). Toute la richesse que j'ai aujourd'hui provient de ce collier."

LA RAHMAT D'ALLAH

Au moment de sa mort, une Djâhilah (ignorante) prononçait certaines paroles. Ses parents, ignorants comme elle, ne comprirent pas ce qu'elle disait. Ils firent venir un molvi et lui demandèrent d'écouter ses « marmottements ». Le molvi prêta

attentivement l'oreille et l'entendit dire, en arabe : *''Ces deux hommes sont en train de dire : 'Entre dans Djannat'. ''*

Le molvi Sahib informa ses parents du fait qu'elle reçue la bonne nouvelle de Djannat. Il était curieux de connaître ses bonnes actions ayant été causes de sa bonne fortune. Ils répondirent que ce n'était même pas la peine de parler de bonnes actions, car elle était extrêmement irrélégieuse. Le molvi Sahib les conjura de réfléchir. Finalement, ils dirent que la seule bonne action à son actif consistait à devenir très attentive à chaque fois que le Adzâne (l'appel à la prière) était proclamé. Ainsi, elle ne parlait pas ni ne permettait aux autres de le faire pendant la durée du Adzâne. Elle suivait attentivement le Adzâne.

Ce respect qu'elle montra pour le nom d'Allah Ta'ala effaça toutes ses mauvaises actions.

HADHRAT QARSHI MADJZOOM (LE Lépreux)

Hadhrat Qarshi Madjzoum était un illustre Wali qui souffrait de la lèpre. Bien qu'il fût encore jeune, il s'abstint du mariage à cause de son état. Un jour, il dit à ses Mourîdîne qu'il était désormais résolu à se marier. Il leur demanda de faire la demande de mariage en sa faveur mais à condition qu'il fasse une explication intégrale de son état. Ils devaient dirent que c'est un lépreux.

Un Mourîde rentra chez lui et informa sa jeune fille quant au désir du cheikh de se marier. Il décrivit l'état physique du cheikh. La fille dit qu'elle était prête à épouser Hadhrat Qarshi

SOUBOULAS SALÂM

en vue de gagner le Sawâb ainsi que pour le plaisir d'Allah Ta'ala. Il partit informer son cheikh. Hadhrat Qarshi demanda s'il avait pleinement expliqué à sa fille la condition dans laquelle il (Qarshi) était. Le Mourîde le rassura qu'il l'eût fait, et que la fille avait joyeusement consentit.

Le NikâH fut accompli. Hadhrat Qarshi fut un Wali qui faisait des Karâmât (miracles). Il supplia Allah Ta'ala de le transformer en un sain, bel homme à cause de la jeune femme qui fit preuve d'autant de courage et de bonne moralité. Et Allah Ta'ala accepta son Dou'â et fit de lui une belle personne en pleine forme.

Quand sa femme vint à lui, elle recula par crainte en voyant le jeune et bel homme bien portant. Elle demanda : 'Qui es-tu ?' Il répondit : 'Je suis ton époux, Qarshi.' Elle répliqua : 'Mais il est lépreux !' Quand il l'informa de ce qui s'était passé, elle commenta : 'Hélas ! Tu as ruiné mon intention et mon Sawâb. Je me suis mariée à toi, mais pas à cause du confort mondain et de l'assouvissement Nafsâni. Je t'ai épousée sachant que tu es lépreux, et que de ce fait je serais récompensée en te servant. Maintenant, si tu es prêt à reprendre ta forme initiale, je serais à ton service, sinon, accorde-moi le Talâq.' Ainsi, Hadhrat Qarshi reprit sa forme originale et sa femme vécut avec lui dans cet état.

LA VENGEANCE EST PARFOIS Inspirée PAR L'AFFECTION

Un bouzroug se rendait quelque part avec certains de ses Mourîde. Le long de la route, ils passèrent par un puits où les

SOUBOULAS SALÂM

gens prenaient de l'eau. Une vieille femme commença à injurier et insulter le bouzroug. Le bouzroug chargea un des Mourîde de gifler la vieille femme. Ce Mourîde fut perplexe puisque l'ordre donné était complètement anormal de la part du bouzroug, d'où il (le Mourîde) pensa avoir mal compris l'instruction. Pendant qu'il hésitait à obéir à l'ordre du cheikh, la vieille femme tomba raide morte. Extrêmement mécontent et chagriné, le bouzroug réprimanda son Mourîde (en disant) :

“Zhôlim (opresseur) ! Tu l'as tué. Quand elle m'a injurié, j'ai vu le courroux d'Allah Ta'ala descendre sur elle. Le moyen de la sauver du courroux était de se venger. Je t'ai par conséquent chargé de la gifler. Tu as hésité et de ce fait le 'Adzâb s'est emparé d'elle.”

GARE à VOUS MOQUER DE LA SOUNNAH

Chaque pratique de Rassouloullah (Sallallahou 'aleyhi wa sallam), peu importe son caractère – pour certaines d'entre elles étant - apparemment superficiel, est une Sounnah digne d'émulation, et sur laquelle même le Nadjât (salut) d'une personne dans l'Âkhirah peut être obtenu. Une personne ayant la mauvaise fortune d'être privé des pratiques de la Sounnah, devrait être plein de remords et supplier pour avoir le Tawfîq de pratiquer les actes de la Sounnah bénie de Rassouloullah (Sallallahou 'aleyhi wa sallam). Mais en aucun cas l'on devrait se moquer de la moindre pratique Sounnat. Les conséquences de la moquerie du moindre principe ou acte Dîni peu importe son insignifiante apparence, peuvent être catastrophiques, à la

fois sur le plan spirituel et physique, dans ce monde et dans l'Âkhirah.

Abou Salmah, un résident de Bassorah (en Irak) était notoirement connu pour son insolence et le fait qu'il tirait du plaisir à prendre en dérision les pratiques de la Sounnat. Concernant cet homme des plus malheureux et misérables, 'Allâmah Qoutbouddîne Youqîni (RaHmatoullah 'aleyh), rapporta d'après 'Allâmah Ibn Khalqâne (RaHmatoullah 'aleyh), que Abou Salmah était extrêmement insolent. Un jour où les vertus du Miswâk étaient expliqué, Abou Salmah qui était aussi présent, commenta narquoisement, avec insolence et sarcasme : 'J'utiliserais le Miswâk sur mon anus.' Promptement, il inséra le Miswâk dans son pantalon et le maintint pendant un moment contre son anus.

Suite à la perpétration de cet acte extrêmement vile irrespectueux, Abou Salmah fut saisi d'une douleur extrême dans son ventre et son anus. Il souffrit pendant neuf mois. Son ventre devint gonflé à l'instar de celui d'une femme enceinte. Au neuvième mois, il donna « naissance » à une créature. Sorti de son anus, elle ressemblait à un rat. Cette créature avait quatre jambes et sa bouche ressemblait à celle d'un poisson. Quatre dents sortaient de sa bouche. Sa queue mesurait une coudée. Quant à son postérieur, il était comme celui d'un lapin.

A sa sortie, l'effroyable créature lâcha un cri perçant. Abou Salmah mourut trois jours après avoir accouché de cet animal qui fut son châtiment dans ce monde pour avoir insolemment ri de la Sounnah de Rassouloullah (Sallallaho 'aleyhi wa

SOUBOULAS SALÂM

sallam). En mourant, il pleurait en disant que la créature était en train de le tuer. Plein de gens dans les environs virent l'effroyable animal. Certains le virent de son vivant tandis que d'autres le virent après sa mort.

Qu'Allah nous préserve d'une si vile insolence et moquerie maléfique vis-à-vis de la Sounnah. Qu'Allah nous accorde la Mawt sur Sa voie bien-aimée (la Sounnah), et puisse-t-IL nous ressusciter (au Jour de Qiyâmah) avec les pieuses âmes."

Cet épisode apeurant se déroula en l'an 668 Hidjri. Les Zindîq et les modernistes dont le Imâne a été corrompu et perturbé par la pollution de l'occidentalisation et du libéralisme devraient en tirer une leçon et craindre. Le '*Adzâb* d'Allah Ta'ala qui les submergera prendra diverses formes, à la fois sur le plan exotérique et ésotérique. Le châtiment Divin constitué du courroux d'Allah Ta'ala et de Sa malédiction, peut défigurer à la fois le corps et l'âme. Son châtiment est proportionnel au crime commis.

NON PAIEMENT DE LA ZAKAT ! GARE AU ADZÂB !

L'anecdote suivante fut narrée par Hadhrat Mawlana Ashraf 'Ali Thanvi (RaHmatoullah 'aleyh), et elle s'est passée à Thanabovan où Hadhrat résidait.

Un Moulladji (titre de respect) accumula une somme d'argent qu'il gardait dans un récipient en terre-cuite enterré (chez lui). Presque tous les jours, il ouvrait cette jarre et comptait l'argent. Son amour extrême pour l'argent

l'empêchait de payer la Zakât qui lui était obligatoire. Certains jeunes qui étaient ses étudiants avaient remarqué la pratique quotidienne du Moulladji. Un jour où il était absent, ils volèrent l'argent. Avec une part de cet argent, ils préparèrent un plat copieux et invitèrent aussi le Moulladji. En mangeant, le Moulladji s'enquit de l'occasion favorisant la préparation d'un si somptueux festin. Les jeunes dirent : ‘‘Hadhrat, ceci est le résultat de tes bénédictions.’’

Toutefois, le Moulladji demanda plusieurs fois la raison de ce festin. Mais les jeunes répondaient à chaque fois par le même commentaire. Quand un garçon parmi eux laissa s'échapper un rire sarcastique, le Moulladji commença à avoir des appréhensions. Il lui vint à l'esprit que ce festin avait quelque chose de sinistre. Il devint si perturbé qu'il arrêta de manger et se précipita dans sa chambre.

Quand il ouvrit la jarre, il fut si terriblement choqué de découvrir qu'il n'y avait plus l'argent qu'il fit une crise cardiaque et mourut à l'instant. Les jeunes qui avaient organisé cette farce furent remplis de remords. Ils informèrent les gens de ce qui s'était passé. Un pieux ‘Âlim de cette ville, Mawlana Sa’douddîne, dit aux gens que l'argent qui fut cause du décès du Moulladji était maudit et qu'ils devraient l'enterrer avec. Ainsi, le reste de cet argent fut placé dans un sac et mis sous terre avec le Moulladji.

Un voleur, ayant appris cela, pensa que ce – pieux - ‘Âlim n'était qu'un crétin d'où son conseil qu'une si importante somme d'argent soit gaspillée (en l'enterrant). Pendant la nuit,

SOUBOULAS SALÂM

le voleur ouvrit (creusa) la tombe pour dérober l'argent. Une fois la tombe ouverte, à sa grande surprise, il vit les pièces d'argent soigneusement répandue sur le Kafan du Moulladji. Les pièces brillaient toutes de façon éblouissante. Quand il toucha l'une des pièces, cette dernière le fit pousser un cri terrible. L'extrême chaleur de la pièce était insupportable.

Pris de peur, le voleur s'enfuit. La douleur atroce ne se calmait pas. Rien ne pouvait soigner son doigt brûlant. Il était obligé de garder son doigt plongé dans un récipient d'eau froide en permanence. Cela lui permettait d'être quelque peu soulagé. A chaque fois qu'il retirait son doigt pour changer l'eau, l'atroce douleur le poussait à crier. Le Mayyit (défunt Moulladji) était en train d'être tourmenté par l'argent qu'il avait thésaurisé et dont il n'avait pas payé la Zakât. Le Qour-âne averti ceux qui ne paient pas la Zakât que leurs visages et corps seront marqué par les pièces chauffé qu'ils avaient l'habitude d'amasser sur terre.

LA MERVEILLEUSE DAME

Hadhrat 'Issa Ibn MouHammad 'Issa Touhmâni Marozi (RaHmatoullah 'aleyh), mort en 292 de l'hégire, narra une merveilleuse histoire à propos d'une très pieuse dame qui vivait dans un village du district de la cité Khawârzim. Cette pieuse dame n'avalait comme nourriture ou boisson pendant 30 ans. Son abstinence n'eut pas le moindre effet nocif sur sa santé. Elle s'appelait RaHmat Binti Ibrâhîm.

Elle était mariée à un forgeron qui était le seul à ramener à manger. Une fois, un roi turc envahit la contrée et massacra

SOUBOULAS SALÂM

beaucoup de gens. Son mari aussi fut mis à mort. Quand le cadavre de son mari lui fut apporté, elle s'effondra de tristesse et de chagrin. Elle pleura et gémi sans pouvoir se contrôler.

Pendant ce temps, ses tous jeunes orphelins d'enfants étaient accablés par la faim. Il n'y avait rien pour les nourrir tout comme elle n'avait pas les moyens d'acheter ne fut-ce que du pain pour eux. L'azane de la Solat de Magrib se fit entendre. Après avoir accompli la Salat de Maghrib, elle et se jeta prosternée au sol, versant des larmes à profusion, suppliant Allah Ta'ala pour de l'aide. Alors qu'elle sanglotait en Sajdah, le sommeil l'emporta. Elle se retrouva subitement, en rêve, dans une contrée extrêmement luxuriante et d'une beauté indescriptible. La contrée était sertie de palais exceptionnellement beaux. Il y avait une abondance de vergers et rivières. L'endroit était un véritable paradis qu'aucun être humain ne peut décrire.

Pendant qu'elle flânait dans ce luxuriant et beau paradis de vergers et palais, la dame émerveillée vit un groupe de gens vêtus d'habits en or. Elle examina intensément chaque visage à la recherche de son époux. Soudain, elle entendit quelqu'un appeler : "Ô RaHmat ! Ô RaHmat !" Quand elle se tourna vers la voix, elle ne put contenir sa joie et son bonheur. C'était son mari dont le visage brillait plus que la lune à sa quatorzième nuit. Il était assis avec un groupe de Shouhadâ (martyrs) prenant part à un somptueux repas étalé devant eux.

Il lui offrit un morceau de pain blanc. Sa douce saveur est indescriptible. Dans le groupe, quelqu'un dit : "Va à présent !

SOUBOULAS SALÂM

Par la grâce et la gentillesse d'Allah Ta'ala tu n'auras désormais plus aucun besoin de manger ni de boire.” Après avoir ouvert les yeux, elle réalisa que les affres de la faim qu'elle endurait avaient disparu. Jusqu'à sa mort 30 ans après le rêve, elle ne toucha pas à la moindre nourriture (ni ne but quoi que ce soit). La faim et la soif lui devinrent inconnu.

D'illustres Awliyâ tel que ‘Allâmah Soubki, Ibnoul AHWâl, Imâm Yâfa-î et Imâm Zahbi (RaHmatoullah ‘aleyh) ont tous attesté de l'authenticité de cette anecdote.

LE PUIT DE LA FEUILLE (UN SEUIL TERRESTRE DE DJANNAT)

Qâdhi Moudjîrouddîne Hambali, déclare dans *Târîkhoul Qouds wal Djalîl* que Atiyyah Ibn Qays rapporta que Rassouloullah (Sallallahi ‘aleyhi wa sallam) a dit qu'il y aura une personne de sa Oummah qui va très certainement marcher dans Djannat pendant sa vie terrestre.

A l'époque du Khilâfat de Hadhrat ‘Oumar (Radhyallahou ‘anhou), un groupe de gens voyagea pour aller à Beytoul Maqdis (Jérusalem). Ce groupe était constitué de Hadhrat Sharîk Ibn Hibbâne et ses Mourîdes. Dans la Masjidoul Aqsa, du côté gauche, se trouve (en tout cas en ce temps-là) un puit. Hadhrat Sharîk parti puiser de l'eau de ce puit. Quand il fit descendre le sceau, la corde se cassa. Il descendit alors les marches du puit pour récupérer le sceau.

Il fut étonné de trouver une entrée au fond du puit. Elle donnait accès à un merveilleux paradis dont la beauté est

SOUBOULAS SALÂM

indescriptible. Il flâna par ci et par là dans ce joli paradis pendant quelques temps. Quand il décida de s'en aller, il coupa l'une des belles feuilles, la prenant avec lui. Après être sorti du puit, il raconta ce merveilleux épisode à ses compagnons. Certains de ses Mourîdes descendirent dans le puit mais ne parvinrent pas à trouver l'entrée.

Quand cet épisode fut narré à Hadhrat 'Oumar (Radhyallahou 'anhou), il dit que c'était la confirmation du hadith de Rassouloullah, Sallallahou 'aleyhi wa sallam (le hadith mentionné plus haut). La feuille – paradisiaque – demeura luxuriante et fraîche. Elle ne s'assécha jamais. Personne ne sait ce qui lui est – finalement - arrivé (à la feuille).

L'IMPORTANCE ET LA BARKAT DE LA SALÂT

Hadhrat MouHammad Abou Nasr Al-Marozî (RaHmatoullah 'aleyh) était un Imâm du Qirâ-at. Une fois, pendant un par l'océan, le bateau fut naufragé par une tempête, et Hadhrat fut jeté dans l'eau impétueuse. Les vagues sauvages le bousculèrent impitoyablement. Tantôt elles l'avalèrent, tantôt il faisait soudainement surface.

Dans cet état de crainte et de désespoir, il remarqua que le soleil était sur le point de se coucher. Il réalisa alors qu'il n'avait pas accompli la Solât de 'Asr. Il prit immédiatement l'intention de faire le Woudhou. En même temps, l'eau l'introduisit dans ses profondeurs. Quand il refit surface, il vit une large plaque en planche. Il grimpa dessus et fit la Solât de 'Asr.

Il dériva sur ce radeau pendant quelques temps. Bientôt, la planche échoua sur le rivage. Par la Barkat de la Solât, Allah Ta'ala le sauva de la noyade.

LES HALÂLISEURS DU HARÂM – NE – SONT – QUE - DES DIABLES

Hadhrat Cheikh ‘Abdoul Qôdir Djilâni (RaHmatoullah ‘aleyh) rapporta :

‘‘Une fois, en voyage, je fis halte dans une étendue sauvage – désertique - le long de mon itinéraire. L’eau était disponible nulle part. Mon état s’aggrava vraiment à cause du manque d’eau. Soudainement, un nuage apparut et il se mit à pleuvoir. J’étanchai ma soif. Peu après, une lumière très brillante apparue ainsi qu’une forme rayonnante qui annonça : ‘Ô ‘Abdoul Qôdir ! Je suis ton seigneur. Je te rend licite (Halâl) tout ce qui est illicite (Harâm).’

Je récitai immédiatement : *‘A’oudzou biLlâhi minash shaytônir rodjîm (je cherche refuge auprès d’Allah contre sheytâne le maudit). Va-t’en, ô maudit, rejeté !’* Au même instant, la lumière devint un tas d’obscurité et la forme rayonnante se changea en sombre fumée. Puis la voix dit : ‘Ô ‘Abdoul Qôdir ! Ton ‘ilm (connaissance du Dîne) t’a sauvé. J’ai trompé et égaré 70 Awliyâ avec ce même stratagème.’

Je répliquai : ‘Non ! Ce n’est pas mon savoir qui m’a sauvé. C’est par la grâce et la gentillesse d’Allah Ta’ala que j’ai été sauvé.’

*Hadhrat ‘Abdoul Qôdir Djilâni (RaHmatoullah ‘aleyh) exprima profusément sa gratitude envers Allah Ta’ala. Plus tard les gens lui demandèrent : ‘Comment as-tu reconnu cette apparition comme étant Sheytâne ?’ Hadhrat Djilâni (Rahmatoullah ‘aleyh) répondit : ‘**Quand le Harâm fut Halâlisé, j’ai compris que c’était Sheytâne.**’*

LE KARÂMAT DE HADHRAT KHOUZÂ-I

Le cruel tyran, Khalifah Wâthiq de la dynastie Abbâsside, avait personnellement exécuté Hadhrat Ahmad Bin Nasr Khouzâ-i (RaHmatoullah ‘aleyh) pour sa proclamation résolue du Haqq au sujet du *Khalq-é-Qour’âne* (c.à.d. si le Qour-âne est un objet créé ou non). Quand les Oulama-é-Sou (savants/connaisseurs maléfiques) qui étaient les laquais de Wâthiq, le Khalifah, prononcèrent le décret de Koufr, alors Wâthiq en personne coupa la tête bénie de Hadhrat Khouzâ-i (RaHmatoullah ‘aleyh).

Le Khalifah ordonna que son corps soit accroché au regard du public en guise de leçon pour ceux qui niaient la version officielle Bid’ah promue par la secte Mou’tazilite. La tête bénie fut envoyée à Baghdâd et exposée. Elle resta à la vue du public pendant deux ans. La tête bénie ne se décomposa pas. Au lieu de cela, un merveilleux Karâmat (miracle) se manifestait. Dès l’instant où sa tête fut coupée, on pouvait entendre le Tilâwat du Qour-âne en émaner. Ce Tilâwat ne cessa pas aussi longtemps que la tête fut exposée.

Le nouveau Khalifah, Moutawakkil Billâh, qui était un fervent partisan de la Sounnah, ordonna que la tête et le corps

soient enterré avec honneur. Il appréhenda les Oulama-é-Sou qui furent responsables de cette perfidie, de cette brutalité ; et il les fit exécuter.

UNE ANECDOTE DE TAQWÂ

Une fois, Hadhrat Mîr Toufeyl Bilgrâmi (RaHmatoullah ‘aleyh) rendit visite à son Oustaz, Hadhrat Seyyid Moubârak (RaHmatoullah ‘aleyh). Quand il arriva, le Oustaz venait de partir faire le Woudhou. Il s’évanouit à l’endroit où il était sur le point d’accomplir le Woudhou. Hadhrat Bilgrâmi s’empressa de porter secours à son Oustaz. Après que ce dernier ait repris conscience, Hadhrat Bilgrâmi s’enquit de la raison de son évanouissement. Hadhrat Seyyid Moubârak, toutefois, refusa d’en parler. Après mainte instance de Hadhrat Bilgrâmi, Hadhrat Moubârak dit : ‘‘Je n’ai pas mangé le moindre aliment depuis ces trois derniers jours. Ma condition est le résultat de – mon – extrême faiblesse.’’

Hadhrat Bilgrâmi, touché/atristé, parti immédiatement et peu après revint avec un délicieux mets qu’il offrit à son Oustaz. Hadhrat Seyyid Moubârak fut ravi et fit beaucoup de Dou’â pour son élève. Toutefois, il dit : ‘‘Dans la terminologie des Fouqarâ (c.à.d. les Awliyâ), ce genre de mets/nourriture s’appelle *Ishrâf*. (Quand la moindre chose est reçue après l’avoir espérée/anticipé, cela se nomme *Ishrâf*). Bien que selon les Fouqahâ il est tout à fait permis d’en manger, et qu’en outre, ma condition de faim extrême met un accent sur le caractère permis, il n’est cependant pas permis dans la voie des Fouqarâ de consommer une telle nourriture. Quand tu es parti,

SOUBOULAS SALÂM

j'étais sûr que tu reviendrais avec de la nourriture, d'où le fait qu'il ne m'est pas permis de la manger.''

Hadhrat Bilgrâmi (RaHmatoullah 'aleyh) était exceptionnellement intelligent. Sans dire un mot ou essayer de persuader son Oustaz de consommer la nourriture, il prit simplement la nourriture et s'en alla. Après quelques minutes, il revint et offrit le mets à son Oustaz, commentant : 'Hadhrat, maintenant il n'y a pas lieu de *Ishrâf* puisque tu n'espérais pas que je revienne avec la nourriture, il est à présent tout à fait permis que tu en consommes.'

Hadhrat Seyyid Moubârak était énormément satisfait de l'intelligence de son élève. Il mangea ensuite gaiement ce repas.

LES CORPS DES Véritables OULAMÂ

Quand le Qâdhi MouHammad Fanâzi (RaHmatoullah 'aleyh) eu connaissance de la narration dans laquelle il est mentionné que la terre ne dévore pas les corps des Oulama Ba Amal (les Oulama qui agissent en fonction de leur savoir), il développa un fort désir de constater ce fait.

Il ouvrit la tombe de son Oustaz, Hadhrat Alâ-ouddîne Aswad (RaHmatoullah 'aleyh) qui décéda il y avait de cela plusieurs années. Il fut – joyeusement - surpris de trouver le corps de son Oustaz frais et intact. Soudain, il entendit une voix proclamer : *''Tu as maintenant constaté le fait. Puisse Allah t'arracher la vue.''* Ainsi, il devint aveugle et il le resta pendant une période considérable de temps. Après avoir fait

SOUBOULAS SALÂM

beaucoup de Dou'â, Allah Ta'ala lui rendit la vue. Pour exprimer sa gratitude, il partit en voyage pour le Hajj.

NABI DÂNYÂL ('ALEYHIS SALÂM)

Pendant le Khilâfat de Hadhrat 'Oumar (Radhyallahou 'anhou), quand l'armée musulmane conquiert Tassar, ils trouvèrent dans la chambre forte du – ex – dirigeant, Harmouzâne, un corps humain sur une table. Du côté de la tête se trouvait un Kitâb. Le chef de l'armée envoya le Kitâb à Hadhrat 'Oumar (Radhyallahou 'anhou). Ce dernier appela Hadhrat Ka'b Ahbâr pour traduire le Kitâb dans lequel beaucoup d'évènements futurs furent prédits. Le corps était celui de Nabi Dânyâl ('Aleyhis salâm). Même après l'écoulement de plusieurs siècles, ce corps était frais et intact. Hadhrat 'Oumar (Radhyallahou 'anhou) donna l'instruction d'enterrer le corps de Nabi Dânyâl ('Aleyhis salâm). Il ordonna aussi que le Qabr soit caché.

Pendant la journée, les SaHâbah creusèrent treize tombes, et pendant la nuit ils enterrèrent Nabi Dânyâl ('Aleyhis salâm) dans l'une d'elles. Toutes les tombes furent finalisées et aplanies (au même niveau que le sol pour ne pas se faire remarquer) afin que personne ne sache où Nabi Dânyâl ('Aleyhis salâm) fut enterré. La raison de cette mesure fut l'habitude que les gens avaient de faire Dou'â pour la pluie auprès du corps de Nabi Dânyâl ('Aleyhis salâm).

Miséricorde, CONSTITUTIF DU IMÂNE.

Hadhrat Amr Bin ‘Âs (Radhyallahou ‘anhou), le conquérant de l’Egypte, avait placé une énorme tente près des fortifications qu’il avait assiégé. Le siège prolongé dura six mois. Quand il fut temps de partir, il décida que la gigantesque tente soit démontée. Mais avant que le travail de démontage n’ait commencé, il remarqua qu’un oiseau avait construit son nid à l’intérieur de la tente, et qu’il couvait ses œufs. Hadhrat commenta : “Cet oiseau a pris refuge dans notre tente.” Il donna l’instruction de laisser la tente intacte jusqu’à ce que les œufs aient éclos et que les oisillons soient assez forts pour prendre leur envol. Cela était l’effet de la miséricorde qui fait partie intégrante d’un Imâne parfait.

ULTIMATUM DE GUERRE DIVIN

Le Khalifah Abbâsside Mansour haïssait énormément Hadhrat Soufyâne Sawri (RaHmatoullah ‘aleyh) qui était très strident en son devoir de *Amr Bil Ma’rouf Nahyi ‘Anil Mounkar*. Dans sa proclamation du Haqq, il n’épargnait pas le Khalifah. Quand le Khalifah partit à Makkah pour le Hajj, il fut informé que Hadhrat Soufyâne Sawri (RaHmatoullah ‘aleyh) était à Makkah. Mansour ordonna qu’il soit arrêté et pendu.

La potence fut mise en place pour l’exécution de Hadhrat Soufyâne Sawri. En ce moment-là, Hadhrat Soufyâne Sawri était dans la Masjidoul Harâm en compagnie de Hadhrat Foudheyl Bin Iyâdh (RaHmatoullah ‘aleyh) et Hadhrat Soufyâne Bin Ouyayna (RaHmatoullah ‘aleyh). Des gens bien

SOUBOULAS SALÂM

intentionnés le conjurèrent de se cacher. Hadhrat Soufyâne Sawri (RaHmatoullah ‘aleyh) se rendit au Moulta zam. Se tenant au niveau de la Ka-bah, il s’exclama : “Je fais le serment par le Rabb de la Ka-bah ! Mansour ne pourra pas entrer dans Makkah Moukarramah.” Mansour était très proche. Il avait déjà atteint Djabal Hadjouna à la périphérie.

Alors que le Khalifah commença à avancer (probablement après une halte), son cheval glissa. Mansour tomba et mourut du coup. Hadhrat Soufyâne Sawri (RaHmatoullah ‘aleyh) sortit de la Masjidoul Harâm. Il fit la Solâtoul Djanâzah de Mansour.

Dans un hadith Qoudsi, Allah Ta’ala dit : “*Celui qui devient l’ennemi de Mon Wali, je lui lance un ultimatum de guerre.*”

LE ROUHANIYAT D’IMÂM ABOU HANIFAH

Pendant l’ère où vécut Imâm Abou Hanifah (RaHmatoullah ‘aleyh), une très pieuse dame venait de mourir. Celle qui était venu s’occuper du Ghousl de son corps était une femme de mauvaise foi. En lavant le corps de la pieuse dame, elle plaça sa main sur les parties privées de la défunte et proféra calomnieusement : “Ce *Fardj* (l’organe génital féminin) a commis de nombreux actes de fornication.”

Alors que la maléfique dame proféra cela, sa main devint soudée à l’endroit qu’elle touchait. Tout effort pour libérer sa main furent vains. Rien ne parvenait à la séparer et rompre son lien honteux. Des conseils et Fatwas furent sollicité auprès

d'illustres Fouqahâ, mais personne n'arrivait à fournir une solution. Tout le monde était stupéfait et perplexe. Personne ne pouvait faire la moindre proposition pour assurer le relâchement de la femme.

Quand l'affaire fut présentée à Imâm Abou Hanifah (RaHmatoullah 'aleyh), il comprit le mystère. Il ordonna l'exécution de la peine du *Hadd-é-Qazf*. (Cette peine consiste à administrer 80 coups de fouet à la personne qui a calomniée une femme pieuse). Spontanément, dès l'administration du 80^{ième} coup de fouet, sa main se détacha. Cette anecdote illustre le haut statut spirituel d'Imâm Abou Hanifah (RaHmatoullah 'aleyh).

QOUR-ÂNE (LA CONDITION D'ADMISSION)

Quand Imâm MouHammad Sheybâni (RaHmatoullah 'aleyh) souhaita être admis à la Madrassah d'Imâm Abou Hanifah (RaHmatoullah 'aleyh), il (Imâm Abou Hanifah) le chargea de tout d'abord accomplir le Hifzh du Qour-âne. Telle était la condition d'Imâm Abou Hanifah pour être admis. Imâm MouHammad, qui est le second Moudjtahid et celui au plus haut rang dans le Madzhab Hanafi après Imâm Abou Hanifah, s'en alla et commença à faire le Hifzh. Il compléta son Hifzh en sept jours. Le huitième jour, il fut admis à la Madrassah.

La condition émise par Imâm Abou Hanifah (RaHmatoullah 'aleyh) pour faire de hautes études du savoir Dîni était le Hifzhoul Qour-âne. Toutes les ramifications du savoir islamique émergent de la fontaine du 'ilm, à savoir, le Qour-âne Madjîd. Mais aujourd'hui, en cette ère d'infâmie,

SOUBOULAS SALÂM

nous voyons des Oulama-é-Sou poser des conditions Dounyâwi pour que quiconque soit admis dans leurs Madrassah où l'on enseigne par ostentation la connaissance du Dîne.

Le savoir du Dîne acquis par les illustres Fouqahâ des 1^{iers} siècles – islamiques – l'était dans l'ombre et l'esprit du Qour-âne Madjîd. Le « savoir » que les Oulama-é-Sou et leurs moqueries de Madrassah transmettent l'est dans l'ombre du Koufr de l'éducation séculière. Quel genre de produits 'Djouhalâ' ces « Madrassah » inspirées par le Koufr produisent ?

LE STATUT DE LOUQMÂNE

Une fois, quelqu'un demanda à Hadhrat Louqmâne ('Aleyhis salâm) d'expliquer comment il avait acquis un si haut statut dans le domaine de la piété, du savoir et de la sagesse. Il répondit :

- ° Baisse ton regard
- ° Control ta langue
- ° Ne mange que de la nourriture Halâl
- ° Abstient-toi des dépravations sexuelles
- ° Dit la vérité
- ° Réalise tes promesses
- ° Honore l'hôte
- ° Protège ton voisin

° Abstient toi des futilités

ASSOCIATION MALFAISANTE

Allah Ta'ala abhorre une personne qui s'associe avec les gens du *Bid'ah*, du *Dholâl* et des *Ahwâ*. Rassouloullah (Sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : *“En vérité, Allah prive tout Bid'ati du fait de faire Tawbah.”* S'associer aux gens du Bâtil corrode le Imâne du concerné et invite la *La'nat* (malédiction) d'Allah Ta'ala.

° Abou Qilâba a dit : *“Ne t'assied pas avec les gens des Ahwâ (la luxure, l'intense désir mondain, ceux qui courent après le renom et la célébrité) ni ne te dispute avec eux car je crains qu'ils te plongent dans leur déviation ou te rendent confus par rapport à ce que tu sais.”*

° Amr Bin Qays Al-Malâ'î a dit : *“Ne t'associe pas avec un partisan de la déviation, car il rendra ton cœur corrompu.”*

° Ibrâhîm Nakh'i a dit : *“Ne t'assied pas avec les gens des Ahwâ, car en vérité, s'associer à eux élimine le Nour du Imâne dans le cœur, ça abîme la beauté du visage et génère de la malice dans les cœurs des Mou-minîne.”*

° Ismâ'îl Bin 'Oubeydoullah a dit : *“Ne t'assied pas avec un homme du Bid'ah, car il rendra ton cœur malade.”*

° Foudheyl Bin Iyâdh a dit : *“Celui qui honore un partisan du Bid'ah, en vérité celui-là a aidé à la destruction du Dîne. Celui qui sourit à un Bid'ati, en vérité il a considéré la révélation d'Allah Ta'ala à MouHammad (Sallallahou 'aleyhi wa sallam)*

comme étant insignifiante. La personne qui marie sa fille à un Bid'ati, a -ainsi - rompu ses liens avec elle. Celui qui suit le Djanâzah d'un Bid'ati, demeure sous le courroux d'Allah jusqu'à son retour.”

“Le signe du Nifâq (l'hypocrisie) d'un homme est qu'il s'assoit avec un homme du Bid'ah. La personne qui s'associe à un partisan du Bid'ah, ne bénéficie pas du *Hikmah* (la sagesse). Ne t'assois pas avec un homme du Bid'ah, car je crains que la La'nat (la malédiction d'Allah) ne s'établisse sur toi. Allah oblitère les œuvres d'une personne qui aime un Bid'ati, et Allah élimine le Nour de l'Islam de son cœur. Il vaut mieux manger avec un Yahoud et un Nasrâni que de manger avec un homme du Bid'ah. Il n'est pas possible pour un partisan de la Sounnah d'avoir de l'inclination pour un Bid'ati sauf si il – le Sounni – a du Nifâq en lui.”

LES DEUX HONNÊTES EPOUSES

‘Allâmah Ibn Djawzi (RaHmatoullah ‘aleyh) rapporta la très intéressante histoire suivante :

Un commerçant de Baghdâd avait secrètement marié une seconde femme. La deuxième épouse dit qu'elle serait satisfaite s'il ne la visitait – et passait la nuit chez elle - que deux fois par semaine. Elle renonça à son droit au nombre égal de nuits. Le commerçant lui rendait visite chaque jour après Zouhr. Ce modèle – de vie – continua pendant huit mois.

La première épouse perçut un changement dans l'attitude de son époux. Un jour, elle chargea sa servante d'observer son

époux et de voir où il se rendait. Quand le commerçant quitta la maison matinalement (comme d'habitude), la domestique se mit à le filer. Quand il entra dans sa boutique, la servante se cacha.

A l'heure du Zouhr, il sortit de la boutique. La domestique se remit à le filer jusqu'à le voir entrer dans la maison de la seconde épouse. La domestique s'enquit auprès des voisins à propos de cette maison. Elle fut informée que le commerçant avait épousé une jeune femme qui y vivait.

La servante rentra informer sa maîtresse à propos de la découverte. La première épouse était une dame intelligente. Elle ne souffla pas un mot concernant cela à son époux. Elle continua à vivre – avec lui – comme d'habitude sans que l'époux ne sache qu'elle était au courant pour sa deuxième femme.

Un an plus tard, le commerçant décéda. Il laissa 8.000 dinars (pièces d'or) et un fils. En se conformant la loi de la Sharia concernant l'héritage, la première femme mit 7.000 dinars de côté pour l'enfant – le fils - héritier. Elle divisa les 1.000 dinars restant en deux parts. Elle envoya ensuite sa domestique avec 5.00 dinars pour la deuxième épouse avec le message que son époux était mort et que sa part de l'héritage était 5.00 dinars, et que les autres 5.00 dinars lui revenaient (à la 1^{ière} épouse).

La seconde femme fondit en larmes (après que la domestique lui ait transmis le message). Après un moment elle ouvrit une malle et en sortit une lettre. Elle dit à la domestique

d'apporter la lettre à sa maîtresse et de lui transmettre son Salâm, et de l'informer que son époux avait déjà divorcé d'elle (la seconde femme), d'où sa non-qualification pour recevoir l'argent. Ainsi, elle rendit l'argent.

LA SADAQAH DE PIEUX ENFANTS POUR LEURS Défunt PARENTS

En rêve, Hadhrat Qalâbah (RaHmatoullah 'aleyh) se retrouva dans un Qobroustâne (cimetière) où toutes les tombes étaient ouvertes. Chaque occupant était assis du côté de sa tombe. Chacun de ces *Amwât* (*défunts*) avait un éblouissant plateau de *Nour* devant lui/elle. Hadhrat Qalâbah remarqua l'un d'entre eux assis, découragé et sans plateau.

Quand Hadhrat Qalâbah demanda à l'occupant de la tombe une explication quant à ce mystère ainsi que pourquoi il n'avait pas de plateau de *Nour*, ce dernier répondit : "Tous ces gens ont des enfants et des amis qui font Dou'â pour eux et donnent la Sadaqah en leurs noms. Les plateaux de *Nour* sont les bonnes œuvres envoyées par leurs enfants et amis. Il n'y a rien pour moi. Mon fils est un pécheur et il m'a oublié. Il ne fait ni Dou'â pour moi ni ne donne la Sadaqah en mon nom. Par conséquent, je suis grandement embarrassé en présence de tous mes voisins."

Le matin venu, Hadhrat Qalâbah se rendit chez le fils de cet homme et lui raconta son rêve. Le fils en fut rempli de tristesse et de remords. Il fit le serment de se réformer et se souvenir de son père (désormais).

Quelques temps plus tard, Hadhrat Qalâbah (RaHmatoullah ‘aleyh) vit encore le même Qobroustâne en rêve ainsi que la même scène. Toutefois, il y avait à présent un merveilleux plateau de Nour dont le rayonnement était plus brillant que les rayons du soleil. L’homme dit : “Ô Aba Qalâbah ! Puisse Allah Ta’ala te récompenser. Ton conseil a sauvé mon fils du Feu et ça m’a libéré de l’embarras. Al-HamdouliLlâh.

Le service aux parents n’est pas confiné à la vie terrestre. Même après le décès des parents, il incombe comme devoir aux enfants de se rappeler d’eux avec des Dou’â et des actes de Sadaqah. Les Amwât attendent avec grand désir en anticipant la réception du bénéfice des bonnes œuvres accomplies par leurs enfants en leur faveur.

Réformation DES VOLEURS

Une bande de voleurs sortit tôt la nuit pour intercepter et voler les caravanes. Aux premières heures du matin (c.à.d. aux dernières heures de la nuit), après avoir commis leur banditisme, la bande vint à un *Ribât* (une auberge pour voyageurs). Ils frappèrent à la porte et dirent qu’ils étaient un groupe de Moudjâhidîne désirant passer la nuit dans l’auberge.

Le propriétaire du *Ribât* ouvrit joyeusement la porte, les laissa entrer et les traita avec beaucoup d’hospitalité. Il les fit se sentir chez soi, s’occupant de leurs besoins. Le propriétaire, les considérant comme étant un groupe de saints Moudjâhidîne, supplia Allah Ta’la d’accepter son Dou’â en « vertu » du « saint » groupe. Le propriétaire avait un fils qui était paralysé. Ce dernier ne pouvait pas se lever.

SOUBOULAS SALÂM

Le propriétaire pris – alors - le reste d'eau utilisé par les bandits, le donna à son épouse et la chargea de frotter cela sur les membres de leur fils. Il croyait sincèrement qu'ils étaient de saints Moudjâhidîne dans la voie d'Allah, d'où sa croyance que son fils sera guéri par la « Barkat » de l'eau – partiellement - consommé par les « Moudjâhidîne ».

Après que le soleil se soit levé, la bande de voleurs parti perpétrer leurs vils actes de vol. Vers le soir, ils retournèrent au Ribât. Ils furent surpris de voir le garçon – auparavant – paralysé en train de marcher. Il avait été guéri. Ils demandèrent au propriétaire s'il s'agissait du même garçon qu'ils virent la nuit dernière. Le propriétaire répondit : "Oui. J'ai pris le reste de votre eau et ça a été frotté sur lui. En vertu de votre Barkat, Allah Ta'ala l'a guéri."

Quand les voleurs entendirent cela, ils pleurèrent tous et dirent : "Ô toi ! Nous ne sommes pas des Moudjâhidîne. Au contraire, nous sommes une bande de voleurs. Allah Ta'ala a guéri ton fils en vertu de ton pur Niyyat (intention). Nous nous repentons à présent et demandons à Allah Ta'ala de nous pardonner." Tout le groupe se repenti sincèrement et se joignit aux Moudjâhidîne et continua à combattre dans la voie d'Allah jusqu'à ce qu'ils meurent tous martyrs.

L'IBÂDAT DE 700 ANS

Un jour, pendant que Hadhrat Nabi Dâwoud ('Aleyhis salâm) récitait le Zabour, il lui passa par la tête que personne sur terre n'accomplissait plus de 'Ibâdat que lui. Allah Ta'ala lui révéla : "Ô Dâwoudd ! Escalade cette montagne (la

SOUBOULAS SALÂM

montagne lui fut indiqué). Tu y verras un paysan qui s'est adonné à l'Ibâdat pendant sept-cent ans à la recherche du pardon pour un acte qui ne releva pas du péché. Une fois, en marchant sur le toit de sa maison, il pensa que du sable de la toiture était tombé sur sa mère qui se trouvait en dessous. Il est un plus grand adorateur que toi. A présent va et annonce-lui la bonne nouvelle du pardon de Ma part."

Nabi Dâwoud ('Aleyhis salâm) fit l'ascension de la montagne. Il – y – trouva un homme aussi maigre qu'un râteau, il s'adonnait à la Solât. Nabi Dâwoud ('Aleyhis salâm) passa le Salâm. L'homme répondit - aussi - avec le Salâm et demanda : "Qui es-tu ?" Nabi Dâwoud ('Aleyhis salâm) répondit : "Je suis Dâwoud." L'homme dit : "J'ai marché sur le toit et du sable tomba sur ma mère qui se trouvait sous la toiture. Par conséquent, je me suis réfugié sur cette montagne afin de chercher le pardon pour mon péché. J'ai été ici pendant sept-cent ans. Je ne sais pas si ma mère est en colère contre moi ou satisfaite. De ce fait, je cherche constamment le pardon car il se peut qu'elle soit mécontente de moi. J'adore ici dans l'espoir que mon Rabb soit satisfait de moi et que ma mère aussi le soit. Je me suis dévoué à chercher la réalisation de ce but pendant sept-cent ans. Je n'ai pas le temps de manger ni de boire car je crains que le châtiment d'Allah Ta'ala s'abatte sur moi... à présent laisse-moi et va-t'en."

Nabi Dâwoud ('Aleyhis salâm) dit : "En vérité, Allah m'a envoyé t'informer qu'IL t'a pardonné, et que ta mère n'était pas sous la toiture en ce moment-là tout comme rien ne lui ait tombé dessus. Elle quitta ce monde en étant satisfaite de toi."

SOUBOULAS SALÂM

Quand il entendit cela, il s'exclama : "Par Allah ! A présent je n'ai plus la moindre envie de vivre." Il se mit en – position de - Sajdah et supplia : "Ô mon Rabb ! Prends-moi vers Toi." Alors qu'il supplia, son âme quitta son corps terrestre sur-le-champ.

LE TAWAKKOUL DES ANTILOPES

Une fois, en voyage pédestre à travers le désert, Hadhrat Mâlik Bin Dinâr (RaHmatoullah 'aleyh) fut accablé par une soif intense. Peu après il aperçut un puit au loin. Quelques antilopes buvaient de l'eau du puit qui avait atteint la surface. Quand Hadhrat Mâlik s'approcha du puit, les antilopes s'éparpillèrent et prirent la fuite.

Arrivé au niveau du puit, il vit que l'eau était redescendue au fond. Il puisa l'eau à l'aide du sceau à corde et supplia : "Ô mon Rabb ! Les antilopes n'ont pas fait Roukou' ni Sajdah, pourtant Tu leur a donné l'eau à la surface tandis que je dois la puiser alors qu'elle se trouve à une centaine de mètres plus bas." Une Voix proclama : "Ô Mâlik ! Les antilopes ont placé leur *Tawakkoul* en Nous tandis que tu as placé ta confiance en la corde et le sceau."

LA Générosité DE RASSOULOULLAH(صلى الله عليه وسلم)

Hadhrat Djâbir Bin 'Abdoullah (Radhyallahou 'anhou) rapporte : "Une fois, j'étais en voyage avec Rassouloullah (Sallallahou 'aleyhi wa sallam). Mon chameau était extrêmement léthargique et lent. Je le ramenai chez Rassouloullah (Sallallahou 'aleyhi wa sallam) et expliqua sa

condition. Nabi (Sallallahou ‘aleyhi wa sallam) fit Dou’â pour le chameau. Puis il me donna l’instruction suivante : ‘‘Montele.’’ Je montai dessus et il – le chameau – se déplaça rapidement au point de manifestement devancer les autres voyageurs.

Après quelques temps, Rassouloullah (Sallallahou ‘aleyhi wa sallam) demanda : ‘‘Comment trouve-tu ton chameau ?’’ Je répondis : ‘‘Ô Rassouloullah, ta Barkat l’a atteint.’’ Puis il dit : ‘‘Vas-tu me le vendre ?’’ Bien que je n’avais pas d’autre monture, j’eus honte de refuser, d’où mon acceptation. Rassouloullah (Sallallahou ‘aleyhi wa sallam) offrit une somme d’or, et l’augmenta à chaque fois jusqu’à ce qu’elle atteigne un *Ouqiyah* d’or, et il me dit : ‘‘Tu peux monter la camelle jusqu’à arriver à Madinah.’’

Quand nous atteignîmes Madinah, Rassouloullah (Sallallahou ‘aleyhi wa sallam) instruisit Bilâl, Radhyallahou ‘anhou, (en lui disant) : ‘‘Paie-lui le prix et donnes-en davantage.’’

Puis Nabi (Sallallahou ‘aleyhi wa sallam) me donna le chameau.’’

Ainsi, Hadhrat Djâbir (Radhyallahou ‘anhou) reçut une exorbitante somme d’or en plus de son chameau. Telle était la générosité de Rassouloullah (Sallallahou ‘aleyhi wa sallam).

SOUBOULAS SALÂM
IL DEVINT MOU-MINE Après LA MORT ET
ELLE, KÂFIRAH Après LA MORT.

Lors des temps anciens, à l'époque des Banî Isrâ-îl, il y avait un homme dont l'épouse était la plus belle de sa génération. Son époux était follement amoureux d'elle. Elle ne tarda pas à mourir. Le veuf était hors de lui tellement il en souffrait. Il passait les jours près de sa tombe à pleurer sur son triste sort.

Un jour, Hadhrat Nabi 'Issa ('Aleyhis salâm) passa par où il était. En le voyant si triste, il demanda : "Qu'est-ce qui te fait pleurer ?" Après que l'homme ait narré son histoire, Nabi 'Issa ('Aleyhis salâm) demanda : "Aimerais-tu que je la ressuscite avec la permission d'Allah ?" L'homme, tout excité, répondit : "Oui."

Puis Nabi 'Issa ('Aleyhis salâm) appela l'occupant de la tombe à se présenter. Soudainement, un noir émergea de la tombe. Les flammes s'échappaient par ses narines, ses yeux et ses oreilles. L'homme noir dit : "*Lâ ilâha illa Llâhou 'Issâ RouHou Llâh*" Telle était la Kalimah du Imâne au temps de Nabi 'Issa ('Aleyhis salâm).

Le veuf s'écria : "Ô Nabi d'Allah, ce n'était pas – celle-là – la tombe de ma femme." Il indiqua une autre tombe. Nabi 'Issa ('Aleyhis salâm) dit au noir : "Retourne dans ta demeure et – ce - dans l'état dans lequel tu es (c.à.d. étant devenu croyant)." L'homme noir tomba raide mort et le sol tomba le couvrit miraculeusement.

SOUBOULAS SALÂM

Puis Nabi 'Issa ('Aleyhis salâm) se tourna vers l'autre tombe et ordonna : "Ô occupant de la tombe, lève-toi par la permission d'Allah." La tombe s'ouvrit, et la femme en sortit tandis qu'elle époussetait sa tête. L'homme dit : "C'est ma femme, Ô RouHouLlâh !" Nabi 'Issa ('Aleyhis salâm) dit : "Prends-la." Le mari la prit et s'en alla.

Ayant passé plusieurs jours près de la tombe, il dit à sa femme : "Le sommeil m'accable. Je souhaite me reposer." Il plaça sa tête sur son giron – à elle – et s'endormit profondément. Pendant qu'il dormait, le prince (le fils du roi de la contrée), qui était extrêmement beau, passa près d'eux. Quand il la vit, il tomba amoureux d'elle ; et elle de lui. Elle plaça doucement la tête de son époux sur le sol et partie avec le prince qui la prit en croupe et s'en alla.

Peu après, les yeux de l'époux s'ouvrirent. Il fut choqué et consterné de voir que sa femme était absente. Il remarqua les traces de sabots du cheval et les suivit. Finalement il les rattrapa et dit au prince : "Ô prince ! C'est ma femme. Laisse-la." Toutefois, la femme le réfuta et dit : "Je suis l'esclave du prince." Le prince dit au mari : "As-tu l'intention d'enlever mon esclave ?" Le mari dit : "Je jure par Allah qu'elle est ma femme et – que – mon maître 'Issa ('Aleyhis salâm) l'a ressuscité après qu'elle ait été morte."

En pleine dispute (entre ces trois-là), Nabi 'Issa ('Aleyhis salâm) arriva. Le mari s'écria : "Ô RouHouLlâh ! N'est-elle pas ma femme que tu as ramené à la vie ?" Nabi 'Issa ('Aleyhis salâm) répondit : "Si." La femme s'exclama : "Ô

SOUBOULAS SALÂM

RouHouLlâh ! En vérité, il (le mari) est un grand menteur. Je suis l'esclave du prince.” Nabi ‘Issa (‘Aleyhis salâm) dit : “N’es-tu pas celle que j’ai ramené à la vie par la permission d’Allah ?” Elle répondit : “Non ! WaLlâh ! Ô RouHouLlâh !”

Nabi ‘Issa (‘Aleyhis salâm) lui dit : “Rend-nous ce que nous t’avons donné.” Spontanément, elle tomba raide morte. Nabi ‘Issa (‘Aleyhis salâm) commenta : “Quiconque souhaite voir une personne morte Kâfir, fut ressuscité, accepta le Imâne et mourut Mou-mine, devrait voir – le cas de – cet homme noir. Et quiconque souhaite voir une personne morte Mou-mine, puis la vie lui a été (re)donné par Allah, et elle mourut – ensuite - Kâfir, devrait voir cette femme.”

Choqué et surpris, le mari – redevenu veuf – fit le serment de ne plus jamais se marier. Ceci était permis dans le Dîne de Nabi ‘Issa (‘Aleyhis salâm). Il – l’homme – s’en alla dans la région sauvage pour s’adonner à l’Ibâdat jusqu’à ce que la Mawt l’ait réclamé (RaHîmahouLlâh).

Sauvé DE LA CHAROGNE

Un homme acheta un agneau rôti auprès de son voisin. Quand la famille était sur le point de manger, un Faqîr se présenta. L’homme invita le Faqîr à les rejoindre. Le Faqîr prit un morceau de viande et le porta à sa bouche. Il la relâcha vite et se leva en disant que quelque chose l’avait empêché de manger. L’homme pria le Faqîr de rester et partager leur repas, mais il refusa et parti.

SOUBOULAS SALÂM

L'homme dit à sa famille qu'il ne mangera pas tant que ce mystère n'était pas résolu. Il se dit que son voisin pourrait éclaircir cette affaire. Il partit chez le voisin et le persuada de révéler tout ce qu'il savait à propos de cette viande. Vu l'instance de l'homme, le voisin céda et confessa avoir rôti une charogne d'agneau par nécessité. L'homme jeta cette viande. Elle fut consommée par les chiens.

Quelques temps après, l'homme rencontra le Faqîr et le pria d'expliquer pourquoi il n'avait pas mangé la viande. Le Faqîr dit : "Depuis quelques années mon Nafs n'a jamais désiré de la viande. Quand je m'assis pour manger avec vous, mon Nafs fut saisi par une énorme gloutonnerie. Un désir démesuré de consommation se développa en moi quant à cette viande. Ainsi, je compris que quelque chose clochait, d'où la demande démesurée de mon Nafs pour que je mange, de ce fait je m'abstins – par le refus - de manger." SoubHânaLlâh ! De quelle merveilleuse façon Allah Ta'ala sauva Son serviteur de la consommation de la charogne !

LE TROVE DE Trésor

Cheikh MouHammad 'Ali Tirmizi (RaHmatoullah 'aleyh) fit parti des plus illustres Awliyâ. Il était un MouHaddith, un Faqîh, un Moufassir et un Moudjtahid. Il était le dépositaire d'immenses mystères spirituels. Il compila de nombreux Kitâb sur divers sujets du Dîne.

Proche de son terme de vie terrestre, il appelait un collègue à lui, Hadhrat Abou Bakr Warrâq. Cheikh Tirmizi lui remit un Kitâb et l'instruisit de le jeter dans le fleuve. Hadhrat Abou

SOUBOULAS SALÂM

Bakr Warrâq s'en alla avec le Kitâb. En chemin, il examina le contenu du Kitâb et découvrit que c'était un trove (c.à.d. tout un merveilleux tas) de trésors à mystères spirituels. Son cœur était contre le fait de détruire (jeter à l'eau) un si rare trove de trésors. Il garda ce livre dans sa maison et – une fois de retour, il - fit le rapport qu'il l'avait jeté.

Hadhrat Tirmizi demanda : “Quand tu l'as jeté dans le fleuve, qu'as-tu remarqué ?” Abou Bakr Warrâq répondit : “Je n'ai rien remarqué. Le Kitâb a simplement disparu (sous l'eau).” Hadhrat Tirmizi : “Tu n'as pas jeté le Kitâb dans le fleuve. Maintenant va en ce moment même et jette le Kitâb dans le fleuve, puis vient me faire le rapport de ce que tu auras vu.”

Tout honteux et plain de remords, il partit prendre le Kitâb et s'acquitta du devoir consistant à le jeter dans le fleuve. Alors que le Kitâb était sur le point d'atterrir dans l'eau, Hadhrat fut témoin d'une merveilleuse scène. Une jolie boîte au couvercle s'ouvrant sortit miraculeusement de la rivière et le Kitâb y atterri confortablement. Le couvercle se referma et la boîte disparue sous l'eau.

Surpris par ce merveilleux déroulement, Hadhrat Warrâq s'empressa d'aller rapporter ce qu'il avait vu. Toutefois, avant qu'il ne puisse s'expliquer, Hadhrat Tirmizi dit : “A présent tu l'as – bel et bien - jeté à l'eau.”

Hadhrat Warrâq :

“A cause d'Allah, explique-moi ce mystère.”

SOUBOULAS SALÂM

Hadhrat Tirmizi : “J’ai compilé dans ce Kitâb des mystères spirituels si merveilleux sur les Soufiya, que tous les hommes sages (‘Oulamâ et Fouqahâ) de ce monde ne pourront pas comprendre. Hadhrat Khidr (‘Aleyhis salâm) m’instruisit de jeter cela dans le fleuve. Allah Ta’ala ordonna à un poisson de livrer la boîte à l’endroit où le Kitâb sera jeté, et IL (Ta’ala) ordonna à l’eau de livrer la boîte à Hadhrat Khidr (‘Aleyhis salâm).

CONVERSION PAR AMOUR D’ALLAH

Hârissa Bin Abî Awfâ (‘RaHmatoullah ‘aleyh) était le voisin d’un Nasrâni (chrétien). Hârissa visita son voisin pendant son *Maradhoul Mawt* (*dernière maladie*). Il dit au Nasrâni : “Accepte l’Islam et je te garantis Djannat. Djannat n’a pas de pareil. Il s’y trouve des demoiselles dont la beauté va au-delà de toute description. Il y a (là-bas) des palais indescriptibles.” Le Nasrâni dit : “Je souhaite avoir mieux que ça.”

Hârissa dit : “Accepte l’Islam et je te garantis la vision d’Allah dans Djannat.” Le Nasrâni dit : “Maintenant j’accepte l’Islam. Il n’y a rien de supérieur à la vision d’Allah Ta’ala.” Ainsi, il embrassa l’Islam et mourut.

A la tombée de la nuit, Hârissa vit ce voisin en rêve sur une belle monture dans Djannat. Il demanda au cavalier : “Es-tu mon voisin ?” Il répondit : “Oui.” Hârissa demanda : “Qu’est-ce qu’Allah a fait de toi ?” Il répondit : “Quand mon RouH (âme) quitta mon corps, je fus transporté – jusque - au niveau du ‘Arsh. Allah Azza Wa Djal s’adressa à moi (en

SOUBOULAS SALÂM

disant) : “Tu as cru en Moi à cause de ton désir ardent de Me rencontrer. Par conséquent, tu bénéficieras de Mon plaisir, de Ma rencontre ainsi que d’une existence sans fin.” Hârissa commenta : “Al HamdouliLlâh ! Allah a été merveilleusement miséricordieux envers toi.”

CRAINTE

Un jour, un homme pieux fit l’inventaire de son existence. Il se dit : “J’ai soixante ans, ce qui fait 21.600 jours.” Puis il hurla de peur (et dit) : “Si j’ai fait un péché par jour, comment vais-je rencontrer Allah Ta’ala avec cette charge de – 21.600 – péchés ?”

Cette méditation généra une telle crainte en lui qu’il perdit connaissance. Quand il se réveilla, sa peur refit surface et il s’effondra encore. Quand les gens l’examinèrent, ils réalisèrent qu’il venait de mourir. Puisse Allah Ta’ala l’avoir en miséricorde.

LE MAL DE CELUI QUI REJETTE LES EXCUSES

Une fois, Iblîs visita Fir’awn et lui dit : “Sais-tu qui je suis ?”

Fir’awn : “Oui.”

Iblîs : “Tu m’as surpassé concernant un attribut.”

Fir’awn : “Lequel ?”

Iblîs : “Tu t’es audacieusement octroyé le *rouboubiyyat* (*nature divine, déité*). Je suis plus âgé que toi. Je possède plus

SOUBOULAS SALÂM

de savoir que toi, et j'ai plus de pouvoir que toi, mais je ne me suis pas aventuré à faire une telle déclaration.”

Fir'awn : “C'est vrai, mais je me repentirais.”

Iblîs : “Non ! Ne fais jamais cela ! Les habitants de l'Egypte t'ont accepté comme dieu. Si tu dois à présent te rétracter, ils se rebelleront contre toi, s'allieront à tes ennemis, arracheront ton royaume et t'humilieront.”

Fir'awn : “Tu as dit vrai. Mais, connais-tu la moindre personne sur terre qui soit plus maléfique que nous ?”

Iblîs : “Oui. Un homme qui rejette les excuses est pire que moi et pire que toi.”

LES EPREUVES DE KHIDR

Une fois, quand Hadhrat Khidr (‘Aleyhis salâm) était assis au bord de la mer, un mendiant s'approcha et dit : “A cause d'Allah, donne-moi quelque chose.” Hadhrat Khidr s'évanouit. Quand il se réveilla, il dit : “Je n'ai rien en dehors de ma propre personne. Tu m'as demandé quelque chose à cause d'Allah Ta'ala. Je me donne à toi. Tu peux me vendre et utiliser l'argent pour tes besoins.”

Le mendiant prit Hadhrat Khidr et l'emmena sur la place du marché et le vendit à un homme qui s'appelait Sâhim Bin Arqam qui emmena Khidr chez lui. Sâhim remit une pioche à Hadhrat Khidr et l'ordonna de creuser la terre montagneuse puis ramener ce sable dans son verger. Hadhrat Khidr s'adonna assidument à cette tâche lui ayant été imposé par son maître.

SOUBOULAS SALÂM

Le soir, quand Sâhim rentra, il demanda à sa famille s'ils avaient nourri l'esclave. Ils répondirent qu'ils ne savaient rien à propos de l'esclave. Sâhim, prenant la nourriture, parti chez Khidr qu'il trouva absorbé dans la Solât. La tâche qu'il lui avait imposée avait été pleinement réalisé. Il regarda Khidr avec étonnement et dit : "Dis-moi qui tu es ?" Khidr répondit : "Je suis l'esclave d'Allah et ton esclave."

Sâhim dit : "Je te demande à cause d'Allah de m'informer sur ton identité." Quand Hadhrat Khidr entendit mentionner le nom d'Allah, il tomba en syncope. Il se réveilla après quelques minutes et dit : "Je suis Khidr." A présent ce fut Sâhim qui tomba en syncope. Quand il reprit ses esprits, il se repenti, demandant à Allah de le pardonner. Il affranchit Khidr. Puis il – Sâhim – supplia : "Ô Allah ne me punit pas pour cela. Je ne savais qui il était."

Hadhrat Khidr ('Aleyhis salâm) se mit en Sajdah et supplia : "Ô Allah ! Pour Toi je devins esclave et pour Toi je fus affranchi." Puis il demanda à Sâhim la permission de partir. Sâhim la lui accorda joyeusement.

Quand Hadhrat Khidr arriva à son endroit sur le rivage océanique, il vit un homme se tenir à la surface de l'eau, disant : "Ô mon Rabb ! Khidr a été libéré de l'esclavage. Pardonne-moi." Hadhrat Khidr dit : "Qui es-tu ?" L'homme répondit : "Je suis Shâdoun, et toi ?" Khidr répondit : "Je suis Khidr." Shâdoun dit : "Ô Khidr ! Tu désiras le Dounyâ et tu en fis une demeure de repos pour ton Nafs."

SOUBOULAS SALÂM

Shâdoun faisait allusion à une hutte que Hadhrat Khidr s'était faite au bord de la mer. Un arbre avait grandi là et Hadhrat Khidr y accomplissait l'adoration à son ombre. Un jour, il entendit une Voix dire : "Ô Khidr ! Quand tu fis Sajdah à l'ombre de l'arbre, tu préféras le Dounyâ au lieu de l'Âkhirah. Par Ma Splendeur et Mon Pouvoir ! Je n'en suis pas satisfait (de toi) ni n'aime cela."

Hadhrat Khidr ('Aleyhis salâm) dit : "Ô Shâdoun ! Invoque Allah Ta'ala pour qu'IL accepte mon repentir." Shâdoun supplia, et Allah Ta'ala accepta le repentir de Khidr en vertu du Dou'â de Shâdoun.

La relation entre Allah Ta'ala et Ses Awliyâ est extrêmement varié. Des mortels comme nous, ancré dans le Dounyâ et noyé dans le Nafsâniyat ne pouvons ni comprendre les hauts rangs des Awliyâ ni leurs rangs particuliers de proximité Divine, chaque statut ayant son propre ensemble de règles et prérequis. Ce que nous devons nous procurer de ces épisodes d'Awliyâ, c'est de nous assurer (prendre la résolution pour) une stricte observance de la Shariah ainsi que l'adoption de la Sounnah. Nous devons comprendre que la vie sur terre est extrêmement brève. Elle n'est pas le but du Moumine. Il ne faut en aucun cas permettre au Dounyâ de détourner notre focalisation d'Allah Ta'ala et de l'Âkhirah.

YÂ HAYYOU YÂ QOYYOUM

Après que Hadhrat Nabi NouH ('Aleyhis salâm) et son petit groupe de musulmans aient embarqué sur le bateau, ce dernier commença à voguer. Des vagues telles des montagnes se

SOUBOULAS SALÂM

mirent à secouer et faire tanguer le bateau. L'eau se mit à bouillir et le brai maintenant les composantes en bois commençait à fondre. Alors que l'eau s'engouffrait progressivement dans le bateau, Allah Azza Wa Djâl révéla à Nabi NouH ('Aleyihis salâm) un de Ses Noms Exaltés, et l'instruisit de le réciter.

Dès qu'il récita le *Ism* d'Allah Ta'ala, le brai durcit par la Barkat du Nom. Dans la langue de Nabi NouH ('Aleyhis salâm), le *Ism* se disait ***Ahyane-Ashrâhiyane*** qui est l'équivalent de ***Yâ Hayyou-Yâ Qoyyoudou (Ô Toi L'Eternel – Celui Qui subsiste par Lui-même)***. Ce nom d'Allah Ta'ala apparaît aussi dans la Tawrâh. Si quelqu'un est en train de se noyer et qu'il récite ce Nom bénit, il sera sauvé.

Quand Hadhrat Nabi Ibrâhîm ('Aleyhis salâm) fut catapulté dans le feu, Allah Ta'ala lui révéla ce Nom. Ainsi, le feu devint frais et paisible.

Quand Hadhrat Nabi Ibrâhîm ('Aleyhis salâm) laissa Hâdjirah ('Aleyhas salâm) et l'enfant, Nabi Ismâ'îl ('Aleyhis salâm), seuls dans l'aride désert de Makkah, il lui enseigna ce Nom d'Allah Ta'ala. Quand une soif et une difficulté extrêmes s'emparèrent de la mère et de l'enfant, elle supplia Allah Ta'ala avec ce Nom. Ainsi l'eau de Zam-Zam se mit à jaillir du sol.

LES SHOUHADÂ (ILS NE SONT PAS MORTS)

Une fois, le Khalifah Hâroun Ar-Rashîd demanda à Mouhammad Battâl s'il avait été l'objet du moindre

SOUBOULAS SALÂM

évènement surprenant dans la contrée des romains. Il répondit en narrant l'anecdote suivante :

“Un jour, pendant que je marchais dans les champs, j’entendis de derrière moi les sabots d’un cheval. Quand je me retournai, je vis un cavalier pleinement armé. Il se rapprocha et me salua. Je répondis à son salut. Il demanda si j’avais vu un homme au nom de Battâl. Je répondis que c’était moi Battâl. Il descendit de son cheval, me pris dans ses bras et embrassa mes pieds. Je lui demandai : “Pourquoi fais-tu cela ?” Il répondit : “Je suis venu pour être à ton service.” Je fis Dou’â pour lui.

Soudain, quatre cavaliers armés s’approchèrent de nous. Mon compagnon me demanda : “Permet-tu que je commence à les combattre ?” Je dis : “Oui.” Puis ils se battirent pendant une heure et finalement ils le tuèrent. Puis ils s’avancèrent pour m’attaquer. Je leur dis : “Si vous souhaitez me combattre, accordez-moi du répit pour que je m’arme avec ce qu’a laissé mon compagnon assassiné, et que je monte son cheval.” Ils dirent : “Vas-y.”

Après que je me sois armé, je leur dis : “Vous êtes à quatre et je suis seul. Ce n’est pas juste. Ne laissez qu’un seul d’entre vous s’avancer.” Ainsi, l’un d’entre eux s’avança. Nous combattîmes et je le tuai. Le second s’avança. Nous combattîmes et je le tuai aussi. Puis vint le troisième. Je le tuai également.

Ô Amîroul Mou-minîne ! Le quatrième vint et nous nous engageâmes dans un combat féroce jusqu’à ce que se cassent

SOUBOULAS SALÂM

sa lance ainsi que la mienne. Ensuite nous descendîmes de nos montures. Il prit son sabre et son armure, et j'en fis de même. Nous nous battîmes féroceement. La garde de mon sabre et du sien se brisèrent, et nos sabres tombèrent par terre. Puis nous luttâmes. Cela continua jusqu'au soir et au coucher du soleil. Je ne le vainquis point tout comme il ne me fit essayer aucune défaite. Je lui dis : "Aujourd'hui j'ai raté la Solât." Il dit : "Moi aussi (j'ai raté mon culte)." C'était un évêque.

Je lui dis : "Es-tu d'accord que nous prenions une pause pour accomplir nos actes cultuels manqués et que nous nous reposions pour la nuit ? Au matin nous pourrions reprendre notre combat." Il dit : "Qu'il en soit ainsi." Je m'engageai donc dans l'Ibâdat d'Allah Ta'ala tandis qu'il faisait aussi son « adoration ».

Le matin venu, nous reprîmes notre combat. J'eus raison de lui et m'assis sur sa poitrine pour le tuer avec ma dague. Il implora : "Donne-moi une seconde chance." Je fus d'accord et le combat reprit. Mon pied glissa et il eut raison de moi. Il s'assit sur ma poitrine avec l'intention de m'achever. Je lui dis : "Je t'ai donné une chance. Ne m'en donneras-tu pas une aussi ?" Il répondit : "Qu'il en soit ainsi."

Puis nous luttâmes pour une troisième fois. Il eut encore raison de moi, et s'assit sur ma poitrine, prêt à me tuer. Je lui dis : "Nous sommes à égalité. Sois magnanime une fois de plus." Il dit : "Qu'il en soit ainsi." Nous luttâmes pour la quatrième fois, et une fois encore il me vainquit. Puis il dit : "Maintenant que j'ai compris que tu es Battâl je vais

SOUBOULAS SALÂM

certainement apporter la paix dans la contrée des Romains en t'éliminant." Je dis : "Jamais ! S'il plaît à mon Rabb." Il dit : "Dis à ton dieu de te sauver de moi."

Ô Amîroul Mou-minîne ! Alors qu'il leva sa dague pour me finir, je fus témoin d'une merveilleuse scène. Mon compagnon assassiné se leva, porta haut son sabre et décapita l'ennemi qui était sur moi. Puis il (mon compagnon assassiné) récita le Âyat Qour-ânique :

"Ne pensez jamais que ceux qui sont tué dans la voie d'Allah son morts, en fait ils sont vivants, nourris auprès de leur Rabb."

LA MAIN D'UN ESCLAVE

Un esclave coupable de vol fut emmené à Hadhrat 'Ali (Radhyallahou 'anhou). Hadhrat 'Ali demanda : "As-tu volé ?" L'esclave répondit : "Oui." Hadhrat 'Ali (Radhyallahou 'anhou) répéta sa question trois fois. A chaque fois l'esclave répondait par l'affirmative. Puis Hadhrat 'Ali ordonna que sa main soit coupée.

Après avoir été puni, l'esclave prit sa main tranchée et s'en alla. En chemin, il rencontra Hadhrat Salmâne Fârsi (Radhyallahou 'anhou) qui demanda : "Qui t'a coupé la main ?" L'esclave répondit : "Le supporter du Dîne, le beau-fils de Rassouloullah (Sallallahou 'aleyhi wa sallam), l'époux de Al-Batoul (Hadhrat Fâthimah, Radhyallahou 'anhâ), le cousin de Rassouloullah (Sallallahou 'aleyhi wa sallam), le Amîroul Mou-minîne 'Ali Ibn Abî Thâlib." Hadhrat Salmâne

SOUBOULAS SALÂM

dit : “Il t’a coupé la main et tu le loue !” L’esclave dit : “Oui. Au moyen d’une main, il me sauva de l’effroyable châtiment (de Djahannam).”

Hadhrat Salmâne (Radhyallahou ‘anhou) rapporta cet incident à Hadhrat ‘Ali (Radhyallahou ‘anhou) qui fit venir l’esclave. Il banda la main coupée – et replacée contre le moignon - de l’esclave et implora Allah Ta’ala en Dou’â. Miraculeusement, par la permission d’Allah, sa main se colla et fut guéri (de la blessure qui avait résulté du découpage).

LE JOUR DE ‘ÂSHOURA (LE QÂDHI FUT LE PERDANT)

Un Faqîr vint à un Qâdhi le jour de Âshoura et implora : “Puisse Allah honorer le Qâdhi. Je suis un Faqîr responsable d’une famille nombreuse et je suis venu demander, en vertu de ce grand jour, que vous me donniez du pain, de la viande ainsi que deux dirhams (pièces d’argent) afin que je nourrisse copieusement ma famille en ce jour. Allah vous récompensera.”

Le Qâdhi promit d’accéder à sa requête au moment du Zouhr. Quand arriva ce moment, le Qâdhi dit au Faqîr de venir à ‘Asr. Quand il fut l’heure du ‘Asr, le Qâdhi lui dit de venir à Maghrib. Quand le Faqîr arriva au moment du Maghrib, le Qâdhi dit qu’il n’avait rien à offrir. Le Faqîr fut profondément attristé et s’en alla en versant des larmes.

En chemin, il passa par un Nasrâni (chrétien) assit à l’entrée de sa maison. Voyant le Faqîr pleurer, le Nasrâni demanda :

“Pourquoi pleure-tu ?” Le Faqîr répondit : “Ne te donne pas la peine de me le demander.” Le Nasrâni dit : “Je te le demande au nom d’Allah. Informe-moi quant à ta difficulté.” Le Faqîr expliqua l’anecdote relative au Qâdhi.

Le Nasrâni dit : “Quel est le statut de ce jour chez les tiens (c.à.d. les musulmans) ?” Le Faqîr dit : “C’est le jour de Âshoura.” Il narra quelques vertus et bénédictions relatives à Âshoura. Le Nasrâni fut si impressionné qu’il donna au Faqîr plus que ce qu’il avait demandé – sans succès - au Qâdhi. Au lieu des deux dirhams qu’il avait demandé, le Nasrâni lui donna 20 dirhams. Puis le Nasrâni dit : “Prend-cestci pour ta famille, et vient chaque mois prendre ce montant de ma part à cause de ce grand Jour. Qu’Allah honore ce Jour.”

La pauvre famille du Faqîr était rempli de joie, et, d’une voix raisonnante, ils proclamèrent : “Ô Allah ! Accorde promptement du bonheur à celui qui nous a rendu heureux.” Cette nuit-là, pendant que le Qâdhi dormait, il entendit une Voix en rêve dire : “Lève la tête et regarde !” Quand le Qâdhi obtempéra, il vit deux palais à la beauté indescriptible. Les briques étaient en or et en argent. Il dit : “Ô mon Allah ! A qui sont ces palais ?” La Voix dit : “Si tu avais accédé à la requête du Faqîr, ces palais auraient été à toi. Puisque tu l’as repoussé, les palais sont désormais destinés au Nasrâni (le Nasrâni fut identifié dans le rêve).”

Le Qâdhi se réveilla tout triste, craintif et choqué, s’écriant : “Hélas ! Hélas !” Puis il s’empressa de rejoindre le Nasrâni. Il dit au Nasrâni : “Quelle bonne œuvre as-tu accomplis

SOUBOULAS SALÂM

aujourd'hui ?” Le Nasrâni dit : “Pourquoi demande-tu ?” Le Qâdhi l’informa de son rêve. Il ajouta (après que le Nasrâni lui ait dit sa bonne œuvre faite) : “Vend-moi à cent milles dirhams la bonne œuvre que tu as faite en faveur du Faqîr.”

Le Nasrâni dit : “Je ne la vendrais même pas contre toute la terre remplie d’or. En outre, ô Qâdhi ! Je te prends à témoin que je déclare : *‘Ash hadou ane lâ ilâha illa Llâh, wa ash hadou anna MouHammadane ‘abdouhou wa rassoulouhou’* (c.à.d. *j’atteste qu’il n’y a pas de divinité en dehors d’Allah, et j’atteste - qu’en vérité – MouHammad est Son esclave et Son messager*).”

UN LION HONORE L’HÔTE

Hadhrat Ibrâhîm Bin Adham (RaHmatoullah ‘aleyh) marchait dans une région sauvage à travers le désert en route pour Makkah. Une nuit, la sévérité du froid le poussa à chercher refuge dans une grotte. Puis soudain, un énorme lion entra. Quand le lion le vit, il parla en disant : “Pourquoi es-tu entré dans ma demeure sans permission ?” Ibrâhîm Bin Adham répondit : “Je suis abandonné et désemparé. Je suis venu à toi comme hôte en cette nuit.”

Le lion se plaça dans un coin et s’endormit tandis que Hadhrat Ibrâhîm s’engagea à faire le Tilâwat du Qour-âne Sharîf toute la nuit. Le matin, quand il (Hadhrat) prit l’intention de s’en aller, le lion lui dit : “Ô Ibrâhîm ! Prends-garde au *Oudjoub* (l’estime de soi). Garde-toi de dire : ‘J’ai dormi chez un lion et suis resté sauf’. Par Allah ! Je n’ai pas mangé depuis trois jours. Si tu n’étais pas mon hôte, je t’aurais

mangé.” Hadhrat Ibrâhîm Bin Adham (RaHmatoulalh ‘aleyh) récita la louange à Allah Ta’ala et parti.

Transformé EN PORC

A l’époque de Nabi Moussa (‘Aleyhis salâm), un homme disait aux gens des Ahâdith qu’il prétendait rapporter de Nabi Moussa (‘Aleyhis salâm). Il faisait cela à des desseins mondains. Cela continua pendant très longtemps.

Un jour, un homme emmenant un porc au bout d’une corde noire vint à Nabi Moussa (‘Aleyhis salâm) et dit : “Ô Nabi d’Allah ! Connais-tu untel (il mentionna le nom) ?” Nabi Moussa (‘Aleyhis salâm) répondit : “J’ai entendu parler de lui.” L’homme continua : “Ce porc, c’est lui.”

Nabi Moussa (‘Aleyhis salâm) supplia Allah Ta’ala de rendre à cette homme sa forme originale afin qu’il (Nabi Moussa) le questionne à propos de sa défiguration. Allah Ta’la répondit : “Je vais t’informer pourquoi Je l’ai rendu ainsi. Il dévorait le bas-monde en échange du Dîne.” En d’autres mots, il utilisait le Dîne pour obtenir des gains mondains.

LES Conséquences DE L’INGRATITUDE

Un nanti était sur le point de prendre son repas. Son épouse servit de la volaille rôtie. Quand il voulut entamer le repas, un mendiant frappa à la porte, demandant à manger au nom d’Allah Ta’ala. Le nanti chassa le mendiant. Ce dernier s’en alla sans recevoir la moindre chose.

SOUBOULAS SALÂM

Quelques années plus tard, les vicissitudes de la vie transformèrent le nanti en pauvre. Incapable de s'occuper de sa femme, il divorça d'elle. Elle épousa un autre nanti. Un jour, elle plaça une volaille rôtie devant son nouveau mari. Alors qu'il était sur le point de manger, un mendiant se présenta à la porte, demandant à manger. Le mari instruisit à sa femme de donner la volaille qu'il n'avait même pas touché. La femme obtempéra. Quand elle présenta la volaille au mendiant, ses yeux – à elles – se remplirent de larmes.

Son mari – ayant remarqué son état – insista pour avoir une explication. Elle finit par narrer l'anecdote de son ancien mari et du mendiant qui fut chassé par lui. Aujourd'hui, le mendiant étant apparu à la porte et à qui elle donna la volaille rôtie était en fait son ancien époux, d'où ses pleurs (à elle). Son mari dit :
"Par Allah ! Je suis ce – ex - mendiant que ton – ex - mari repoussa. Allah Ta'ala m'a béni avec la richesse et lui a arraché (à ton ancien mari) Ses bienfaits à cause de son ingratitude."

*"Tels sont les jours dont Nous ordonnons la rotation dans
l'humanité"* (Qour-âne)

ILS CHOISIRENT L'ÂKHIRAT

Dans la Oummah des Banî Isrâ-îl se trouvait un très pieux mari et son épouse. Ils passaient leurs journées en 'Ibâdat. Allah Ta'ala envoya du *WaHi* (de la révélation) au Nabi de cette génération pour informer le couple qu'IL décréta pour eux de la richesse pour la moitié de leur vie mais aussi l'état de pauvreté pour l'autre moitié. S'ils le souhaitent, ils peuvent choisir d'être riches dans la première moitié de leur vie, puis

ils deviendront pauvres pendant la seconde moitié qui correspondra à leur troisième âge. Inversement, s'ils choisissent la pauvreté pour la première moitié de leur vie, alors la richesse leur sera accordée pour leurs vieux jours.

Quand le Nabi informa l'époux de ce décret d'Allah Ta'ala, l'époux partit se concerter avec sa femme. Cette dernière demanda son avis à lui, il répondit : "Il est meilleur que nous choissions la pauvreté pendant que nous sommes encore jeunes. Nous pourrions supporter les difficultés de la pauvreté tout en nous dévouant à l'Ibâdat de notre Rabb. A notre vieillesse, nous aurons largement de quoi vivre, et nous pourrions nous dévouer à l'Ibâdat dans le confort."

Sa femme dit : "Si tu choisis la pauvreté pendant la jeunesse, tu seras occupé à chercher de quoi vivre. Ainsi, tu ne pourras pas dévouer ton temps à l'Ibâdat. Nous ne pourrions pas – aussi - nous engager dans les actes d'obéissance ainsi que les Sadaqât. Si – par contre - nous choisissons la richesse pendant que nous sommes jeunes, nous pouvons dévouer notre temps à l'Ibâdat."

Selon elle, une part de l'argent pourra être épargnée pour les vieux jours. Ainsi, son choix leur permettra de dévouer toute leur vie à l'Ibâdat d'Allah Ta'ala. L'avis de l'épouse plût à son mari qui accepta cela. Puis Allah Ta'ala révéla à Son Nabi : "Informe-les que puisqu'ils ont préféré Mon obéissance et Mon adoration, et puisqu'ils sont tous les deux unanimes quant à leurs nobles intentions, J'ai décrété la richesse pour toute leur vie. Ils devraient par conséquent

SOUBOULAS SALÂM

dévouer leur vie à Mon 'Ibâdat et à la charité (Sadaqah) autant qu'ils le désirent afin qu'ils soient récompensé dans ce bas-monde ainsi que dans l'Âkhirat.'''

LA RICHESSE ET LA Pauvreté VIENNENT D'ALLAH

Oumm-é-Dja'far était bien connue pour sa gentillesse et sa générosité. (Un jour,) deux aveugles étaient assis le long de la route. L'un était responsable d'une famille nombreuse tandis que l'autre était célibataire. Quand elle passa par où ils étaient, elle entendit l'aveugle père de famille dire : ''Ô Allah ! Accorde-moi du Rizq par Ta bienveillance illimitée.'' L'autre dit : ''Ô Allah ! Accorde-moi du Rizq par la générosité de Oumm-é-Dja'far.'''

(Après cela,) Oumm-é-Dja'far envoya deux dirhams (pièces d'argent) pour l'aveugle qui avait de la famille. Pour le célibataire elle envoya deux pains. Entre les deux pains se trouvait une volaille rôtie, et dans la volaille elle inséra 10 dinars (pièces d'or) sans qu'il n'en soit informé. Le célibataire était mécontent quant au cadeau lui ayant été fait. Il l'échangea avec son collègue contre les deux dirhams.

Oumm-é-Dja'far continua à envoyer sa Sadaqah de cette façon aux deux aveugles, et ce, chaque jour pendant un mois. Une fois le mois écoulé, elle chargea son employé de demander au célibataire s'il n'avait pas reçu suffisamment de biens. Questionné ainsi, l'aveugle répondit : ''Il ne m'a été donné que du pain et de la volaille, et j'ai vendu cela à mon collègue pour – les – deux dirhams qu'il recevait

quotidiennement.” Oumm-é-Dja’far envoya – ensuite - le message (au célibataire) : “Je t’ai envoyé trois-cent dinars (pièces d’or).” Chaque jour, la volaille rôtie contenait dix dinars. Elle commenta : “Si quelqu’un cherche auprès d’Allah, IL le pourvoira de biens provenant d’une source inespérée. L’autre comptait sur notre bonté, de ce fait Allah Ta’ala le priva afin que les gens sachent que la richesse et la pauvreté viennent tous les deux d’Allah Ta’ala.”

LES Bénédictions DU SERVICE RENDU à LA Mère

Cheikh Abou Mouhammad ‘Ali Hakîm Tirmizi (RaHmatoullah ‘aleyh) fit partie des renommés Awliyâ d’Allah Ta’ala. Il vit Allah Ta’ala en rêve mille et une fois. Pendant sa tendre jeunesse, lui, ainsi que deux amis à lui, décidèrent d’aller chercher le ‘Ilm du Dîne dans une autre contrée. Il avait une énorme soif de savoir. Toutefois, il avait une mère âgée qui dépendait totalement de lui. Puisqu’il ne pouvait pas laisser son âgée et infirme de mère toute seule, il conseilla à ses amis de prendre les devants. Ainsi ils s’en allèrent tous les deux.

Pendant ce temps, cheikh Tirmizi fut accablé par la tristesse pour être resté à l’arrière et privé de l’opportunité d’obtenir la connaissance. Un jour, quand il était assis dans le Qobroustâne, versant des larmes et s’apitoyant sur son sort, apparut soudainement un bouzroug dont le visage rayonnait de *Nour*.

Le bouzroug : “Pourquoi t’attriste-tu autant ?”

SOUBOULAS SALÂM

Tirmizi : “Mes compagnons sont partis chercher la connaissance du Dîne tandis que j’en suis privé – en restant – ici.”

Le bouzroug : “Ne sois pas triste. Je viendrais ici tous les jours et te transmettrais le savoir. In châ Allâh, tu surpasseras bientôt tes compagnons.”

Le bouzroug était Hadhrat Khidr (‘Aleyhis salâm). Il apparaissait quotidiennement pour enseigner le ‘Ilm à Tirmizi. Tel que prédit par Hadhrat Khidr (‘Aleyhis salâm), Cheikh Tirmizi devint l’un des plus grands Oulama et Awliyâ de son temps. Hadhrat Khidr le rencontrait hebdomadairement pour discuter du ‘Ilm et du Hikmat.

Telle fut la Barkat de Cheikh Tirmizi résultant de son obéissance et du service qu’il rendait à sa mère.

Enterré PAR LES MALÂ-IKAH

Une fois, Hadhrat Zounnune Misri (RaHmatoullah ‘aleyh) passa par un verger. Un jeune homme faisait la Solât à l’ombre d’un arbre fruitier. Zounnune lui fit le Salâm. Après avoir fini sa Solât, le jeune homme répondit au Salâm et écrivit sur le sol, à l’aide de son doigt, le poème suivant :

“La langue a été frappée d’interdiction de parler car ses effets sont la futilité et la calamité.

Quand elle est silencieuse, sois un Dzâkir de ton Rabb, ne L’oublie point et loue LE dans tous tes états.”

Hadhrat Zounnune lu ces vers. Il écrivit sur le sable comme réponse :

*“Tout écrivain sera précipité dans l’épreuve, le temps
préservera ce qu’il aura écrit.*

*N’écris rien avec ta main, sauf ce qui t’enchantera à
Qiyâmah.”*

Quand le jeune lu cela, il laissa s’échapper un cri puissant et tomba raide mort. Tout juste au moment où il - Hadhrat Zounnune – prit l’intention de s’occuper de l’enterrement du jeune, il entendit une Voix proclamer :

“Les Malâ-ikah s’occuperont de lui.” Hadhrat Zounnune partit près d’un arbre non loin et s’engagea dans la Solât, et il attendit de voir ce qui se passe. Quand il jeta un regard à l’endroit où le jeune était, le corps de ce dernier avait miraculeusement disparu. Il (Hadhrat) ne découvrit jamais de qui lui était arrivé (au jeune).

LA PROTECTION D’ALLAH MÊME POUR LES TRANSGRESSEURS

Une fois, Hadhrat Zounnune Misri était au bord du fleuve en train de laver ses habits. Soudain, il vit un énorme scorpion venir vers lui. Craignant le scorpion, il supplia Allah Ta’ala de le protéger. Toutefois, le scorpion se rua au bord l’eau où avait émergée une énorme grenouille.

Il grimpa au sommet de la grenouille qui se mit immédiatement à nager vers l’autre rive.

SOUBOULAS SALÂM

Hadhrat Zounnune, prononçant le nom d'Allah, plongea et flotta derrière la grenouille sur laquelle était le scorpion. Quand la grenouille atteignit l'autre côté, le scorpion sauta et s'empessa de continuer à avancer.

Hadhrat Zounnune le suivit jusqu'à ce qu'ils arrivent près d'un gros arbre. A l'ombre de ce dernier dormait un jeune homme. Un énorme serpent était sur le point de mordre le jeune dormeur. Le scorpion s'attaqua au serpent et finit par le tuer.

Par la suite le scorpion retourna à la rivière où la grenouille attendait toujours. Il sauta sur elle et les deux repartirent sur la rive opposée afin que le scorpion y descende. Pendant ce temps, Hadhrat Zounnune parti inspecter le jeune endormi.

Il découvrit que ce dernier était ivre. Hadhrat Zounnune se demanda avec surprise comment (pourquoi) Allah Ta'ala décida de protéger cet homme nonobstant sa grossière transgression.

Quand le jeune homme se réveilla, Hadhrat Zounnune lui montra le serpent mort étalé tout près, et il expliqua comment Allah Ta'ala l'avait merveilleusement protégé. Le jeune homme se repenti. Il partit se débarrasser des habits de Foussâq qu'il portait et porta les habits des hommes pieux.

Puis il dévoua sa vie à l'obéissance et l'Ibâdat jusqu'à ce la Mawt l'ait réclamé.

Hadhrat Wahab Bin Mounabbah (RaHmatoulalh ‘aleyh) narra qu’un ‘Âbid des Banî Isrâ-îl se dévoua à l’adoration d’Allah Ta’ala dans son *Sawma’ah* (une hutte construite pour l’*Ibâdat*) au bord du fleuve. Tout près, un Qassâr (un teinturier/blanchisseur) était engagé dans son travail.

Un cavalier arriva, se dévêtit et ôta sa sacoche, puis parti se baigner dans l’eau. Après en être sorti, il s’habilla et s’en alla. Il avait oublié sa sacoche. Entretemps, un pêcheur se présenta et jeta son filet (pour attraper du poisson).

Voyant la sacoche, il la prit et s’empressa de quitter les lieux. Peu après, le cavalier revint à la recherche de sa sacoche. Quand il vit qu’elle n’était plus là, il questionna le Qassâr qui répondit n’avoir rien vu.

Le cavalier était convaincu que le Qassâr avait pris la sacoche qui contenait une grande somme sous la forme de pièces d’or. Il dégaina son sabre et acheva promptement le Qassâr.

Le ‘Âbid, observant ce drame, en devint perplexe tellement il était surpris. Il supplia :

“Ô Allah ! Le pêcheur pris la sacoche et – au lieu de lui c’est plutôt – le Qassâr – qui – fut tué.” Cette nuit il partit se coucher le cœur plein d’agitation. Dans son sommeil, Allah Ta’ala lui révéla :

SOUBOULAS SALÂM

“Ô Mon pieux serviteur ! Ne t’éprouve pas ni n’interfère avec le savoir de ton Rabb. Sache que le cavalier a tué le père du pécheur et lui a volé sa richesse. La sacoche contenait la richesse du père du pécheur, de ce fait elle lui fut rendu. Quant au Qassâr, son registre d’œuvres est plein de vertus à l’exception d’un péché alors que le livre des actions du cavalier est rempli de mauvaises œuvres à l’exception d’une bonne action.

Quand il tua le Qassâr, l’unique péché de ce dernier fut effacé et au même moment la seule bonne œuvre du cavalier fut aussi effacée. Et ton Rabb fait comme bon LUI semble et IL décrète ce qu’IL veut.”

LE SHOUKR MÊME EN TEMPS CALAMITEUX

Un homme pieux avait un ami ayant été emprisonné par l’ordre du Sultan. L’homme envoya quelqu’un s’enquérir de l’état du prisonnier. Ce dernier répondit :

“J’exprime du Shoukr envers Allah Ta’ala.”

Peu après, un Madjoussi (adorateur du feu) fut appréhendé et incarcéré. Il fut enchaîné avec le prisonnier musulman.

Quand le Madjoussi voulut se soulager, le musulman était contraint d’y aller avec lui puisqu’ils étaient enchaînés ensemble. Cela gêna énormément le musulman. Son ami qui avait appris cela depuis l’extérieur, envoya encore quelqu’un s’enquérir de sa condition. Le musulman enchaîné répondit :

SOUBOULAS SALÂM

“J’exprime du Shoukr à l’égard d’Allah Ta’ala.” Quand l’homme pieux entendit cela, il envoya le message suivant : “Quel est la cause de ton Shoukr ? Y a-t-il plus grande calamité que ta situation actuelle ?”

Le prisonnier musulman répondit : “Si le *Zounnâr* (une gaine religieuse porté par les adorateurs du feu et équivalant au crucifix des chrétiens) du Madjoussi est enroulé autour de ma taille, ce sera une plus grande calamité que ma présente difficulté.

Si Allah Ta’ala me pardonne en ne m’infligeant que cette gêne, ne devrais-je donc pas Lui être reconnaissant ? N’as-tu pas entendu que quand un plat plein de cendres fut jeté sur un cheikh, ce dernier se positionna en Sajdah et exprima son Shoukr à Allah Ta’ala ? Quand quelqu’un le critiqua pour cela, il répondit :

“Je crains qu’une assiette enflammée puisse être jetée sur moi. Quand ce ne fut que de la cendre au lieu du feu, pourquoi ne devrais-je donc pas être reconnaissant envers Allah Ta’la ?”

DES PIERRES DEVENUS DIAMANTS

Ya’qoub Bin Leys, le gouverneur du Khourassâne, devint grabataire à cause d’une maladie que tous les médecins manquèrent à guérir. Ils perdirent tout espoir.

Quelqu’un conseilla au gouverneur de demander à Hadhrat Sahl Bin ‘Abdoullah (RaHmatoullah ‘aleyh) de faire Dou’â pour sa guérison.

SOUBOULAS SALÂM

Il fit venir Hadhrat Sahl et l'implora de faire Dou'â pour qu'il guérisse. Hadhrat Sahl répondit : *“Comment puis-je faire Dou'â alors que tu es un oppresseur ?”* Le gouverneur se repenti et ordonna la libération de ceux qui étaient en prison.

Hadhrat Sahl fit Dou'â et le gouverneur fut miraculeusement guéri tout juste au même moment. Appréciant et étant reconnaissant envers Hadhrat Sahl, le gouverneur lui offrit une importante quantité d'or, mais Hadhrat déclina l'offre. Sur le chemin du retour, son compagnon dit que s'il – Hadhrat – avait accepté l'or, un grand nombre de Fouqarâ en auraient bénéficié.

Hadhrat Sahl jeta un regard au sol, et instantanément, toutes les pierres par-ci et par-là devinrent des diamants et émeraudes éblouissants.

Il dit : *“Prends-les. Quel besoin ai-je de la richesse du gouverneur ?”*

LE REPENTIR D'UNE Prostituée

Une prostituée vint à cheikh 'Issa Al-Hitâm (RaHmatoullah 'aleyh) et se repenti quant à sa vie passée dans le péché. Le cheikh organisa son mariage avec un Faqîr. Des sucreries furent servies à ce modeste Walimah auquel un groupe de Fouqarâ avait assisté.

Le gouverneur était ami avec cette femme. Il fut mécontent à l'écoute de la nouvelle de sa réformation - à elle – et du mariage organisé par cheikh 'Issa Al-Hitâm.

SOUBOULAS SALÂM

En vue de se moquer du cheikh, il envoya un messenger avec deux bouteilles de vin. Le messenger fut chargé de dire au cheikh :

“Ce que tu as fait nous a été dit, daigne accepter ce cadeau et puissiez-vous vous réjouir.” Cheikh Hitâm dit au messenger :

“Tu as tardé à venir à nous.” Puis le cheikh prit l’une des bouteilles et la secoua. Quand il ouvrit, du miel en sortait. Puis il prit la seconde bouteille et la secoua. De celle-là, du beurre fondu coulait.

Le cheikh dit au messenger :

“Veuelles t’assoir et partager notre repas.” Il – le messenger, après s’être joint à eux – n’avait jamais goûté à quelque chose d’aussi délicieux que ce miel et ce beurre fondu. Il repartit informer le gouverneur. Le gouverneur se précipita chez le cheikh pour s’assurer des dires du messenger. Lui aussi consomma ce miel et ce beurre fondu et fut surpris. Puis il s’excusa profusément et se repenti sincèrement.

“PERSONNE NE POURRA TE NUIRE”

Qays Bin Kharshah (Radhyallahou ‘anhou) dit à Rassouloullah (Sallallahou ‘aleyhi wa sallam) :

“Ô Rassouloullah, je te fais vœu d’allégeance concernant tout ce que tu as rapporté de la part d’Allah et que je ne dirais désormais que la vérité.” Rassouloullah (Sallallahou ‘aleyhi wa sallam) dit :

SOUBOULAS SALÂM

“Bientôt une ère viendra, de ton vivant après moi, où tu seras pris dans une épreuve telle que tu ne seras pas capable de déclarer le Haqq (la vérité).” Qays dit : “Par Allah ! Je ne te ferais pas vœu d’allégeance pour quelque chose que je ne pourrais pas réaliser.” Rassouloullah (Sallallahou ‘aleyhi wa sallam) dit : “Alors personne ne sera à mesure de te faire du mal.”

(Plus tard, après la mort de Nabi-é-Akram (Sallallahu ‘aleyhi wa sallam),) Qays critiqua Ziyâd et son fils (qui étaient devenu des dirigeants) à cause de leur violation de la Shariah et leur oppression, etc. Ibn Ziyâd, gouverneur qu’il était, le fit arrêter et présenter à lui.

Ibn Ziyâd : “Es-tu celui qui forge des faussetés au nom d’Allah et de Son Rassoul ?”

Qays : “Non ! Mais si tu veux, je te dirais qui forge du faux au nom d’Allah et de Son Rassoul.”

Ibn Ziyâd : “Dis-le moi.”

Qays : “(Ce sont) toi, ton père et ceux qui sont désigné par vous pour diriger le peuple.”

Ibn Ziyâd : “Pense-tu que personne ne peut te nuire ?”

Qays : “Oui.”

Ibn Ziyâd : “Très certainement, tu sauras aujourd’hui que tu es un menteur (quant à ce que tu penses).”

SOUBOULAS SALÂM

Puis Ibn Ziyâd donna l'ordre suivant à ces hommes : "Faites-moi venir le bourreau."

Quand ses hommes partirent appeler le bourreau, Qays dit : "Par Allah ! Tu ne peux me nuire en aucun cas." Puis il s'allongea par terre. Quand ils l'examinèrent, ils découvrirent qu'il venait de mourir. Ainsi, la prédiction de Rassouloullah (Sallallahou 'aleyhi wa sallam) se confirma.

ZEYD à LA RECHERCHE DU VÉritable DÎNE

Zeyd Bin Amr Bin Noufeyl Bin 'Abdil 'Ouzza (Radhyallahou 'anhou) était le cousin de Hadhrat Abou Soufyâne (Radhyallahou 'anhou). Longtemps avant le Noubouwwat de MouHammad Rassouloullah (Sallallahou 'aleyhi wa sallam), Zeyd était à la recherche du Dîne de Hadhrat Nabi Ibrâhîm ('Aleyhis salâm).

Il n'égorgea jamais la moindre bête au nom des idoles ni ne consomma la moindre charogne. (*Hélas ! Aujourd'hui la nourriture de base de la Oummah est la charogne Halâlisée.* [Commentaire du Moujlisoul Oulama])

Un jour, lui et Warqah Bin Nawfal partirent à la recherche du Dîne de Nabi Ibrâhîm ('Aleyhis salâm). Les Yahoud leurs présentèrent leur religion. Warqah Bin Nawfal accepta le Dîne des Yahoud, mais pas Zeyd. Puis ils rencontrèrent les Nassârâ qui leurs présentèrent leur religion. Warqah Bin Nawfal embrassa la religion des Nassârâ, mais pas Zeyd.

SOUBOULAS SALÂM

Puis Zeyd commenta : “Ces – deux – religions ne sont que comme celle de notre nation. Ils commettent le Shirk.” Par la suite, Zeyd rencontra un Râhib (moine) qui dit :

“Tu es à la recherche du Dîne qui n’existe plus à la surface de la terre.” Zeyd dit : “Et qu’est-ce ?” Le Râhib : “C’est le Dîne d’Ibrâhîm.” Zeyd :

“Quel est le Dîne d’Ibrâhîm ?” Le Râhib : “C’est que tu n’adores rien sauf Allah, que tu ne LUI associe rien, et que tu fasse la Solât en faisant face à la Ka-bah.” Zeyd demeura ferme en ce Dîne (montré par le moine) jusqu’à sa mort.

Un jour, avant le Noubouwwat, il passa près de Rassouloullah (Sallallahou ‘aleyhi wa sallam) tandis qu’il (Rassouloullah) était assis avec Abou Soufyâne sur le point de partager un repas. Abou Soufyâne invita Zeyd à se joindre à eux. Zeyd dit :

“Ô mon cousin, je ne mange pas ce qui a été égorgé aux noms des idoles.” Quand Nabi (Sallallahou ‘aleyhi wa sallam) entendit cela, lui aussi refusa de manger. Ceci fut avant le Noubouwwat.

Hadhrat Zeyd était l’un des ‘Asharah Moubash-sharah (c.à.d. les dix SwaHâbah qui reçurent la bonne nouvelle de Djannat.) Il fit partie des premiers Mouhâdjirîne.

SOUBOULAS SALÂM
‘Libéré DU FEU’

Pendant le Khilâfat de ‘Oumar Bin ‘Abdoul ‘Azîz (RaHmatoullah ‘aleyh), la contrée fut frappée par une famine dévastatrice. Une députation venant d’un village vint chercher de l’aide auprès du Khalifah. S’adressant à Hadhrat ‘Oumar Bin ‘Abdoul ‘Azîz, leur porte-parole dit :

“Ô Amîroul Mou-minîne ! Nous sommes venus te parler d’un besoin terrible. Nos peaux se sont asséchées et ont flétri par manque de nourriture. Notre secours se trouve dans le Beytoul Mâl. Cette richesse est de trois sortes.

Elle est soit à Allah ou à toi ou bien à ton peuple. Si elle est pour Allah, IL n’en a pas besoin. Si elle est pour toi, alors donne-nous la Sadaqah. Si elle est pour le peuple, alors donne leur droit.”

Les yeux de Hadhrat ‘Oumar se remplirent de larmes. Il dit : “Ô toi ! C’est comme tu l’as dit.” Le Khalifah ordonna que leurs besoins soient traités à partir de Beytoul Mâl. Quand la délégation fut sur le point de partir, Hadhrat ‘Oumar (RaHmatoullah ‘aleyh) dit (s’adressant à leur porte-parole) :

“Ô toi ! Tout comme tu nous as informé des besoins des serviteurs d’Allah Ta’ala, et tel que tu nous a transmis leur message, transmets mon besoin et mon message à Allah.”

Le A’râbi (villageois) dirigea son visage vers le ciel et supplia : “Ô mon Allah ! Par Ta Splendeur et Ta Puissance ! Occupe-Toi de ‘Oumar comme il s’est occupé de Tes serviteurs.”

SOUBOULAS SALÂM

Avant même qu'il ait terminé sa supplication, une pluie torrentielle se mit à tomber. Un énorme arbre non-loin se fendit en deux un document en émergea, il y était écrit : "Ceci est une missive de la part d'Allah Le Majestueux, pour la libération de 'Oumar Bin 'Abdoul 'Azîz vis-à-vis du Feu."

UN WALI D'ALLAH

Une fois, Hadhrat Nabi Moussa ('Aleyhis salâm) supplia Allah Ta'ala en ces termes : "Ô Allah ! Montre-moi un Wali parmi Tes Awliyâ." Allah Ta'ala lui dit : "Ô Moussa ! Va sur cette montagne, puis descend dans la vallée. Tu verras ce que tu as demandé." Il suivit l'instruction et arriva dans une vaste prairie. Il ne tarda pas à découvrir une cave située au sous-sol. Quand il y entra, il vit un homme souffrant de la lèpre. Des bouts de chair s'était détaché de son corps pour se retrouver par terre.

Nabi Moussa ('Aleyhis salâm) dit : "Salâm sur toi, ô Wali d'Allah !" Le lépreux répondit : "Et sur toi le Salâm, ô KalîmouLlâh !" Nabi Moussa dit : "Comment m'as-tu reconnu ?" Le lépreux répondit : "Je ne reçois pas de visite. J'ai supplié Allah Ta'ala ces nuits dernières pour te rencontrer. Allah Ta'ala a accepté mon Dou'â."

Nabi Moussa ('Aleyhis salâm) dit : "Qui s'occupe de toi ? D'où viennent ta nourriture et ta boisson ?" Le lépreux répondit : "J'ai un fils qui vient dans cette vallée chaque jour pour s'occuper de moi." Nabi Moussa ('Aleyhis salâm) dit : "J'aimerais rencontrer ton fils." Il informa Nabi Moussa ('Aleyhis salâm) d'où se trouvait son fils. Nabi Moussa

SOUBOULAS SALÂM

(‘Aleyhis salâm) y alla. Il trouva le fils qui était extrêmement beau (plus beau que la lune). Hadhrat Nabi Moussa (‘Aleyhs salâm) était étonné de la beauté et – particulièrement - du visage du fils, et il récita spontanément : “*Gloire à Allah, Le Meilleur des créateurs.*”

Subitement, un lion apparut. Il attaqua et tua le fils. Cela rendit perplexe Nabi Moussa (‘Aleyhis salâm). Il supplia : “Ô mon Allah ! Ô mon Maître ! Un Wali est allongé dans l’abandon et la difficulté. Et voilà qu’il n’a plus personne pour s’occuper de lui. Quel est le mystère dans le meurtre de son fils ?” Allah Ta’ala lui révéla : “Repart chez son père et observe son Sobr (sa patience) et son Ridhâ (contentement face au décret d’Allah Ta’ala).”

Nabi Moussa (‘Aleyhis salâm) repartit chez le lépreux et l’informa de ce qui venait d’arriver à son fils. Le Wali sourit et émit un rire joyeux. Il fut enchanté. Il leva la tête vers le ciel et supplia : “Ô mon Allah ! Ô mon Maître ! Tu m’accordas cet enfant. Je me suis dit qu’il vivra après moi. Tu m’accordais le confort par son truchement. Puisque Tu l’as pris, Prend-moi quand je serais en Sajdah.” Puis il se positionna en Sajdah. Après un moment, Nabi Moussa (‘Aleyhis salâm) l’examina. Il trouva que le Wali venait de mourir.

Nabi Moussa (‘Aleyhis salâm) supplia : “Ô Allah ! Ô mon Maître ! Ce wali est étalé ici pendant que son fils est étalé dans la vallée !” Il se demandait comment leur Ghousl et leur Dafane (enterrement) seront effectués. Djibra-îl (‘Aleyhis

salâm) apparu. Il s'occupa du Ghousl des deux corps et les enterra.

Sauvé D'UNE MERVEILLEUSE Façon

Hadhrat Abou Hamzah Khourâssâni (RaHmatoullah 'aleyh) rapporte : "Une fois, en voyageant pour aller au Hajj, je trébuchai et me retrouvai dans un puit désaffecté. Mon Nafs désira que j'appelle à l'aide. (Mais) je me suis dit : "Par Allah ! Je n'appellerais personne pour venir m'aider." *Il plaça son Tawakkoul (sa confiance) uniquement en Allah Ta'ala. Continuant sa narration, il dit :*

"Peu après, deux hommes se présentèrent au bord du puit. L'un dit à l'autre : 'Fermons ce puit pour que personne n'y tombe.' Ainsi ils bouchèrent le dessus du puit à l'aide de bûches. J'eus l'intention de les appeler, mais il me devint évident qu'il valait mieux que j'appelle Celui (c.à.d. Allah Ta'ala) Qui est plus proche de moi que ces deux hommes. Ainsi, je gardai silence.

Après environ une heure, le sommet du puit fut ouvert. Il faisait plutôt sombre, je perçus quelque chose en train de descendre. Je m'y accrochais et fus tiré jusqu'à la surface. En sortant du puit, j'ai réalisé qu'il s'agissait d'une bête sauvage à la queue de laquelle je m'étais agrippé. Le temps que je me retrouve complètement hors du puit, l'animal avait disparu. J'entendis une Voix dire : "Ô Abou Hamzah ! Ne t'avons-Nous pas sauvé d'une merveilleuse manière ?"

SOUBOULAS SALÂM
LA MAWT T'appréhendera

Dans les temps anciens, Malakoul Mawt vint à un roi pour capturer son âme. Le roi dit : “Qui es-tu ?” Malakoul Mawt : “Je suis l’ange de la mort. Je suis venu capturer ton âme.” Le roi : “S’il te plaît, accorde-moi un répit de sept ans afin que je me prépare pour la mort.”

Allah Ta’ala instruisit à Malakoul Mawt de lui accorder (au roi) le répit demandé. (Ainsi,) Malakoul Mawt s’en alla.

Le roi ordonna qu’un fort renforcé lui soit construit. Le fort – construit – était entouré par sept profondes douves. Des murs de pierres furent érigé tout autour. D’énormes portails en fer et en cuivre furent placés. Dans le fort, un gigantesque palais fut construit. Le roi instruisit à ses gardes de ne laisser entrer personne.

Après expiration du répit de sept années, subitement, Malakoul Mawt apparut devant le roi. A sa vue, le roi choqué demanda : “D’où viens-tu ? Par où es-tu entré ? Qui te l’a permis ?” Malakoul Mawt répondit : “Le Propriétaire de cette maison m’a permis d’entrer.” Le roi fit appel aux gardes et – leur – dit : “Pourquoi l’avez-vous permis d’entrer ?” Ils jurèrent ne l’avoir jamais vu ni ne l’avoir accordé une quelconque permission.

Malakoul Mawt dit : “Le Propriétaire de la maison n’a que faire avec les murs, les portails métalliques, les forts, les douves et les gardes.” Le roi dit : “Qu’as-tu l’intention de faire ?”

SOUBOULAS SALÂM

Malakoul Mawt : ‘‘Je vais prendre ton âme.’’

Le roi : ‘‘Doit-il en être ainsi ?’’

Malakoul Mawt : ‘‘Oui.’’

Le roi : ‘‘Où vas-tu m’emmener ?’’

Malakoul Mawt : ‘‘A la demeure que tu as construit et préparé pour toi-même.’’

Le roi : ‘‘Je n’ai pas préparé la moindre demeure pour moi-même’’

Malakoul Mawt : ‘‘Si.’’

Le roi : ‘‘Où se trouve cette demeure ?’’

Malakoul Mawt : ‘‘Dans le feu brûlant.’’

Puis Malakoul Mawt arracha l’âme du roi et s’en alla.

MERVEILLES D’ALLAH

Hadhrat Wahab Bin Mounabbah (RaHmatoullah ‘aleyh) narra qu’Allah Ta’ala ordonna à Nabi Ibrâhîm (‘Aleyhis salâm) de prendre quelques provisions et s’engager dans un voyage où il sera témoin de certaines merveilles. Obtempérant, Hadhrat Ibrâhîm (‘Aleyhis salâm) partit en voyage jusqu’à atteindre le bord de l’océan. Là, il vit un berger noir avec un troupeau de moutons. Nabi Ibrâhîm (‘Aleyhis salâm) dit : ‘‘As-tu du lait ou bien de l’eau ?’’ Le berger répondit : ‘‘Que préfère-tu entre les deux ?’’ Nabi Ibrâhîm (‘Aleyhis salâm) dit : ‘‘Donne-moi de l’eau.’’

SOUBOULAS SALÂM

Le berger, prenant son bâton, se rendit près d'un rocher. S'adressant au rocher, il dit : "Ô roc ! En vertu du Khalîlour RaHmâne (c.à.d. l'ami d'Allah), fait jaillir de l'eau." Puis il frappa le rocher de son bâton. Miraculeusement, par le pouvoir d'Allah, l'eau jaillit. Il en donna à Nabi Ibrâhîm ('Aleyhis salâm).

Après avoir bu l'eau, Nabi Ibrâhîm ('Aleyhis salâm) fixa le berger du regard avec étonnement et ce dernier dit : "Es-tu tu surpris de cela ?" Nabi Ibrâhîm ('Aleyhis salâm) dit : "Comment ne serais-je pas surpris ? Je n'ai jamais rien vu de tel." Le berger dit : "Je vais te raconter quelque chose de plus étonnant que ceci. Il m'est parvenu qu'Allah Ta'ala as fait de l'un des Ambiyâ Son ami. A chaque fois que je demande à Allah Ta'ala quelque chose en vertu de cet ami, mon Dou'â est accepté." Nabi Ibrâhîm ('Aleyhis salâm) dit : "Ô jeune homme ! Je suis ce Khalîl (ami d'Allah)."

Le berger, pleinement surpris, s'enquit : "Es-tu (vraiment) cet ami d'Allah ?" Nabi Ibrâhîm ('Aleyhis salâm) répondit : "Oui." Le berger laissa s'échapper un cri et tomba raide mort. Un pilier de Nour (lumière céleste) descendit du ciel et prit le corps du berger. Nabi Ibrâhîm ('Aleyhis salâm) ne pouvait pas préciser si le corps du berger fut élevé au ciel ou plutôt mis sous terre.

Ensuite, Nabi Ibrâhîm ('Aleyhis salâm) monta sur une montagne. Au sommet de la montagne, il vit une maison à deux portes en accordéon. Quand il entra, il vit un corps sans

vie, sur un lit. A son chevet se trouvait une plaque sur laquelle était écrit :

“Je suis Shaddâd Bin ’Âd. J’ai vécu pendant mille ans, et j’ai vaincu mille armées. J’ai marié mille femmes et conçu mille enfants. Quand je fus proche de ma mort, j’ai réuni les meilleurs médecins – étant - sous mon autorité. Mais ils étaient incapables de me sauver de la Mawt. Par conséquent, quiconque me regarde, ne devrait pas se laisser tromper par le bas-monde. Ô gens ! Méprisez le bas-monde. Vous ne posséderez pas plus que ce j’ai eu. Vous ne vivrez pas plus longtemps que moi. Vous n’accumulerez pas plus (de ce bas-monde) que ce que j’ai accumulé. Vous n’aurez pas plus d’enfants que ceux qui m’ont été accordé. Sachez que le bas-monde n’est que tromperie.”

LE ‘ÂBID (LA CRAINTE D’ALLAH LE SAUVA)

Parmi les Banî Isrâ-îl il y avait un ‘Âbid qui s’était dévoué à l’Ibâdat d’Allah Ta’ala. Il habitait une hutte dans la région sauvage. Le roi lui rendait quotidiennement visite pour avoir la bénédiction (Barkat). Beaucoup de gens devinrent jaloux du ‘Âbid. Ils complotèrent en vue de l’humilier. Ils furent de mèche avec une belle femme qui eut pour mission de le séduire.

Lors d’une nuit, elle vint dans la hutte du ‘Âbid pour lui demander de l’aide. Elle disait être en route pour se rendre dans un autre village mais qu’elle ne pouvait plus avancer vu la tombée de la nuit. Elle ajouta qu’elle cherchait un endroit sûr où passer la nuit. Elle le supplia au nom d’Allah Ta’ala et de

SOUBOULAS SALÂM

Nabi Moussa (‘Aleyhis salâm) de lui permettre de passer la nuit dans sa hutte. Elle s’écria que la nuit était sombre et que la destination (le village) était encore loin, et qu’elle craignait les dangers nocturnes.

Le ‘Âbid, ayant pitié d’elle, ouvrit la porte. Une fois à l’intérieur, elle se déshabilla et se tint debout, nue, devant le ‘Âbid. Il ferma les yeux et la mit en garde contre le courroux d’Allah. Elle lui dit d’arrêter de dire n’importe quoi et de jouir d’elle. Il dit : “Sois maudite ! Peux-tu endurer le Feu de Djahannam ? Veux-tu détruire mon ‘Ibâdat de tant d’années. Ne crains-tu pas le Feu qui ne sera jamais éteint ainsi que le châtiment qui ne finira jamais ?” Mais elle était décidée à lui faire des avances.

Le ‘Âbid dit : “Laisse-moi te montrer un petit feu.” Il remplit sa lampe d’huile et augmenta la mèche. Pendant qu’elle le fixait du regard, il plaça son pouce dans la flamme et l’y maintint jusqu’à brûlure totale. Puis il y plaça son index et ainsi de suite jusqu’à ce que le feu lui ait consumé non seulement les cinq doigts, mais l’ait aussi brûlé jusqu’au poignet. Il dit : “Tel est le feu de ce monde. Comment sera celui de l’Âkhirah ?”

La femme, choquée, laissa s’échapper un cri puissant et tomba raide morte. Il couvrit son corps et s’engagea dans la Solât. Entretemps, Iblîs, ayant pris la forme humaine, proclama dans la cité que le ‘Âbid avait forniqué avec la femme et l’avait tué par la suite. Cette rumeur se répandit tel un feu de bois jusqu’à atteindre le roi.

SOUBOULAS SALÂM

La première chose que ce dernier fit après le lever du soleil fut de se rendre chez le ‘Âbid. De l’extérieur, il demanda : ‘’Où est-elle (mentionnant son nom) ?’’ Le ‘Âbid répondit : ‘’Elle est ici.’’

Le roi : ‘’Dis-lui de venir à nous.’’

Le ‘Âbid : ‘’Elle est morte.’’

Le roi fut à présent convaincu que la rumeur était en fait une vérité. Pris de rage, le roi dit : ‘’Ô Zâhid ! Tu as détruit ton adoration. Ne crains-tu pas Celui Qui te voit ? Comment as-tu pu être si audacieux jusqu’à tuer Sa servante ? N’as-tu eu aucune crainte quant à ton acte vil ainsi que ses conséquences ?’’

Le ‘Âbid fut pris de stupeur au point de ne pas pouvoir répondre. Le roi ordonna que sa hutte soit détruite et que lui soit mis un carcan. Puis il fut entraîné dans une humiliation totale jusqu’au gibet. La loi de ce temps consistait à exécuter les coupables d’adultère en les sciant en deux à partir de la tête. Le corps de la femme fut aussi apporté et placé à côté.

Quand la scie fut placée sur sa tête, le ‘Âbid fit appel à Allah Ta’ala avec son cœur et par sa langue mais sans émettre le moindre son. (Et) il entendit une Voix dire : ‘’Ceux qui habitent Mon ciel sont en train de pleurer pour toi. En vérité, je te surveille quelle que soit ta condition. Si tu appelles une deuxième fois, les cieux s’effondreront.’’

Allah Ta’ala rendit l’âme à la défunte femme. Elle se leva. Les gens furent consternés.

SOUBOULAS SALÂM

Ils la fixaient du regard, n'en croyant pas leurs yeux. Elle cria : "Par Allah ! C'est le 'Âbid qui est l'opprimé. Il n'a pas forniqué avec moi." Ella raconta en détail ce qui s'était passé. Quand ils regardèrent la main du 'Âbid, ça correspondait à ce qu'avait dit la femme.

Le roi fut rongé par les remords, et il dit : "Certes, ceci est l'objet d'un grand complot." Le 'Âbid poussa un seul cri et tomba raide mort, la femme fit pareil. Les gens enterrèrent les deux ensembles.

UN REGARD LASCIF

Une fois, le regard d'un homme pieux tomba sur une belle femme. Il fut submergé par les remords pour avoir commis ce péché. Il supplia Allah Ta'ala par ces mots : "Ô Allah ! Tu as fait de ma vision un Ni'mat (bienfait) pour moi. Je crains désormais que ma vision ne soit un châtiment pour moi. Par conséquent, daigne m'ôter la vue." Il devint instantanément aveugle.

Son jeune neveu le conduisait – désormais – chaque jour à la Masjid. Une fois arrivé à la Masjid, le jeune garçon partait jouer avec d'autres enfants. Quand l'homme pieux avait besoin de ce jeune garçon, il l'appelait et le garçon venait.

Un jour, il se senti encerclé. Il devint craintif et appela son neveu. Mais l'enfant ne répondit pas. Il – l'homme – leva la tête vers le ciel et supplia : "Ô Allah ! Ô mon Maître ! Ô mon Protecteur ! Tu m'accordas la vision.

Quand je craignis que cela devienne une calamité pour moi, je te demandai de me l'ôter. Ainsi me l'as-Tu pris. A présent j'en ai besoin. Ô Allah ! Rends-moi la vue." Instantanément, Allah Ta'ala lui redonna la vue. Allah a pouvoir sur toute chose.

LE HAJJ DE CELUI QUI NE FIT PAS LE HAJJ

En route pour Makkah en vue d'accomplir le Hajj, Hadhrat 'Abdoullah Ibn Moubârak (RaHmatoullah 'aleyh) traversa Koufa. Passant par une décharge, il y vit une femme en train de déplumer un canard mort. Il se dit que ce canard pouvait être une charogne (c.à.d. non-égorgé islamiquement). Il demanda donc à la femme : "Ce canard est-il une charogne ou a-t-il été – islamiquement – égorgé ?" Elle répondit : "C'est de la charogne." Il dit : "Allah Ta'ala a déclaré la charogne comme étant Harâm et toi, dans cette ville, tu en consommes." Elle dit : "Ne t'en fait pas pour moi."

Toutefois, Hadhrat 'Abdoullah Ibn Moubârak persista à l'admonester. Elle dit alors : "J'ai de jeunes enfants. Nous n'avons rien eu à se mettre sous la dent ces trois derniers jours." Grandement attristé, il partit au marché avec sa mule et acheta de la nourriture et des vêtements puis les livra à la maison de la dame. (Venu livrer,) il frappa à la porte. La dame ouvrit. Il dit ensuite : "Voici de la nourriture et des habits. Prends-les ainsi que la mule. Ils sont à toi."

La caravane du Hajj l'avait abandonné. Il resta à Koufa et manqua de faire le Hajj. Il attendit le retour des Houjjâj. Il retourna dans sa contrée avec la caravane.

SOUBOULAS SALÂM

Quand les Houjjâj arrivèrent dans leur contrée, une large foule s'était rassemblée pour leur souhaiter la bienvenue. Ils questionnèrent Hadhrat Ibn Moubâarak à propos du Hajj. Il répondit : "Je ne l'ai pas accompli cette année." L'un de ses compagnons répliqua : "SoubHânaLlâh ! Ne t'ai-je pas confié mon argent (à Makkah), puis je l'ai récupéré plus tard ?" Un autre Hajî dit : "Ne m'as-tu pas donné à boire à tel endroit (entre différents rites du Hajj) ?" Un troisième dit : "N'as-tu pas acheté telle et telle chose pour moi (c.à.d. lors de notre séjour à Makkah) ?" Hadhrat Moubâarak répondit : "Je ne sais pas de quoi vous parlez. Je vous dis que je n'ai pas fait le Hajj cette année."

Cette nuit-là, en rêve, quelqu'un lui dit : "Ô AbdaLlâh ! En vérité, Allah Ta'ala a accepté ta Sadaqah. Allah Ta'ala a envoyé un ange ayant ta forme pour accomplir le Hajj en ta faveur."

Un ange sous la forme d'Ibn Moubâarak avait accompagné les Houjjâj, de ce fait ils crurent qu'il – le véritable Ibn Moubâarak – avait accompli le Hajj avec eux.

MERVEILLES D'ALLAH

Un Wali questionna une foi Hadhrat Khidr ('Aleyhis salâm) en ces mots : "Quelle est la scène la plus étonnante dont tu fus témoin dans ta vie ?" Hadhrat Khidr répondit : "Une fois, je passai par un terrain en friche désert qui était aussi aride qu'il n'y avait pas d'eau. Cinq siècles plus tard, quand je passai par le même terrain, ce dernier était devenu une large et merveilleuse cité peuplée."

SOUBOULAS SALÂM

Des arbres y avaient poussés partout et les rivières y coulaient. Je demandai à certaines gens : “Depuis quand cette cité s’est-elle développée ?” Ils répondirent : “SoubHânaLlâh ! Nous, nos pères et grands-pères avons toujours connu cette cité telle qu’elle est aujourd’hui.”” Continuant sa narration, Hadhrat Khidr dit : “Puis j’évitais la cité pendant cinq autres siècles.

Bien après, quand je passai encore par cette contrée, je fus surpris de voir qu’elle était devenue tel un énorme océan. Je remarquai un grand nombre de pêcheurs sur l’eau. Je leur demandai : “Depuis quand cet océan se trouve ici ? Qu’est-il arrivé à la cité qu’il y avait ici ?” Surpris, ils répondirent : “SoubHânaLlâh ! Y a-t-il déjà eu une cité ici ? Nous ainsi que nos pères et nos grands-pères n’avons jamais entendu parler d’une cité qu’il y aurait eu en cet endroit.”

Après cela je gardai encore mes distances de cet endroit pendant cinq siècles. En y repassant une fois de plus par la suite, l’océan avait disparu. C’était redevenu une cité prospère comme la première fois.” SoubHânaLlâh !

“RIEN QUE DES SINGES ET DES PORCS”

Une fois, Nabi ‘Issa (‘Aleyhis salâm) dit à certains enfants les genres de nourriture que leurs pères avaient mangé. Ces enfants partirent demander à leurs pères de leurs donner également les friandises qu’ils avaient mangés. Ils (les pères) demandèrent : “Qui vous en a informé ?” Les enfants répondirent : “’Issa (‘Aleyhis salâm) nous l’a dit.” Les pères prohibèrent alors à leurs enfants toute rencontre avec Nabi ‘Issa (‘Aleyhis salâm).

SOUBOULAS SALÂM

Ils gardèrent ces enfants dans une grande maison pour les empêcher de rencontrer Nabi ‘Issa (‘Aleyhis salâm).

Un jour, Nabi ‘Issa (‘Aleyhis salâm) demanda aux parents où se trouvaient leurs enfants. Il les questionna ainsi : “Vos enfants sont-ils dans cette maison ?” L’un des pères répondit : “Il n’y a aucun enfant dans cette maison. Il n’y a que des singes et des porcs.” Nabi ‘Issa (‘Aleyhis salâm) dit : “Si Allah veut, il n’y aura que des singes et des porcs.” Quand l’homme parti à l’intérieur, il trouva que les enfants avaient été transformés en singes (pour certains) et en porcs (pour d’autres).”

IL REALISA 1000% DE PROFIT

Hadhrat Ibn Abbâs (Radhyallhou ‘anhou) rapporte qu’une fois il y avait une grande sécheresse ainsi que de la famine à Madinah Mounawwarah. Une caravane de chameaux chargés de blé fut importée par Hadhrat ‘Ousmâne (Radhyallahou ‘anhou) de la Syrie. Quand la caravane entra dans Madinah, les commerçants se ruèrent chez Hadhrat ‘Ousmâne (Radhyallahou ‘anhou) pour acheter le blé.

Hadhrat ‘Ousmâne (Radhyallahou ‘anhou) leur demanda de faire une offre. Quand ils la firent, il (Hadhrat) dit qu’il en voulait plus. Ils doublèrent le prix. Mais il (Hadhrat) refusa, disant qu’il voulait gagner dix fois plus (c.à.d. faire 1.000% de bénéfice). Les commerçants furent choqués. Ils demandèrent : “Qui pourrait payer un prix si exorbitant ?” Il répondit : “En vérité, Allah Ta’ala augmente le prix.

SOUBOULAS SALÂM

Pour chaque dirham IL donne dix dirhams. De ce fait, tout ce blé est Sadaqah pour les Fouqarâ de Madinah.” Ainsi, il donna tout le blé aux Fouqarâ.

Hadhrat Ibn Abbâs (Radhyallahou ‘anhou) a dit : “Cette nuit-là, je vis Rassouloullah (Sallallahou ‘aleyhi wa sallam) en rêve. Il montait un beau cheval, et était vêtu de vêtements en soie exquis. Il semblait être pressé. Je dis : “Ô Rassouloullah ! Je désire ardemment te rencontrer.” Rassouloullah (Sallallahou ‘aleyhi wa sallam) dit : “Ô Ibn Abbas ! Allah a accepté la Sadaqah de ‘Ousmâne, et il l’a marié à une demoiselle de Djannat. J’ai été invité à sa fête de mariage.”

LES DEUX TAPIS

Un cheikh très important rendit visite à un riche marchand en Iskandaria (Alexandrie en Egypte). L’hôte traita le cheikh avec une profonde hospitalité. Pendant que le cheikh était assis dans la pièce réservée aux invités (ou au salon) du marchand, ses yeux (ceux du cheikh) tombèrent sur de beaux tapis importés de Rome. Le cheikh exprima son désir pour deux tapis.

Sa requête navra vraiment le marchand. Ces tapis n’étaient disponibles nulle-part dans la contrée, il dit donc au cheikh de prendre autre chose ou bien la valeur de ces tapis en liquide. Mais le cheikh refusa et dit qu’il ne voulait rien d’autre que ces deux tapis. Le marchand dit : “Si tu veux tant avoir ces tapis, prends-en un et laisse-moi l’autre.” Le cheikh accepta, n’en prit qu’un seul et s’en alla.

Entretemps, les deux fils du marchand étaient en voyage en Inde pour achat de marchandises. Ils étaient sur deux bateaux différents. Après quelques mois, parvinrent au marchand des nouvelles selon lesquelles les deux bateaux quittèrent l'Inde pour revenir en Egypte mais qu'ils furent pris dans une tempête féroce. Un de ces deux bateaux sombra avec l'enfant et toutes les marchandises – et autres passagers - à son bord alors que l'autre bateau fut sauvé.

Finalement, quand le fils ayant survécu arriva à Iskandaria, le père parti le rencontrer aux frontières de la ville. Il fut étonné de voir un ouvrier tenant le même tapis qu'il (le père) avait donné au cheikh. Quand il exigea à son fils des explications à propos de ce tapis, il (le fils) dit : ‘‘L’histoire de ce tapis est certes merveilleuse et représente un énorme signe. Ô père ! Mon frère et moi entamâmes notre voyage alors qu’il faisait beau-temps. Nous quittâmes les bords de l’Hindoustan quand soufflait une fraîche brise. Lorsque nous fîmes en plein milieu de l’océan, une tempête féroce se déclencha. Nos bateaux furent violemment secoués par le vent rugissant et les vagues énormes telles des montagnes. L’un de nos – deux – bateaux se brisa et sombra avec tous ces occupants et articles.

Un énorme trou vide se développa dans le bateau dans lequel j’étais et l’eau se mit à furieusement s’y engouffrer. Soudain, de nulle-part apparut un cheikh avec ce tapis qu’il utilisa pour boucher le trou. Le tapis scella miraculeusement le trou et nous nous mîmes à voguer sain et sauf jusqu’à atteindre le quai. Après avoir débarqué, nous transférâmes le contenu de nôtre cargo sur un autre navire.’’

SOUBOULAS SALÂM

Le père demanda : “Ô mon fils ! Pourras-tu reconnaître ce cheikh ?” Le fils répondit : “Oui.” Le père, prenant son fils, parti chez le cheikh qui se trouvait dans la cité en ce moment-là. Quand les yeux du fils se posèrent sur le cheikh, il (le fils) fut choqué et hurla : “Ô mon père ! WaLlâh ! C’est de ce cheikh qu’il s’agit.” Puis il (le fils) tomba évanouit. Le cheikh plaça sa main sur le fils, récita quelque chose et le fils revint à lui.

Le marchand dit : “Ô cheikh ! Pourquoi ne m’as-tu pas informé de la réalité des choses ?” Le père réalisa à présent pourquoi le cheikh insistait tant pour avoir tous les deux tapis. S’il (le père) avait donné ces deux tapis, l’autre fils aurait aussi été sauvé. Le cheikh répondit : “Tel est le décret d’Allah.”

CADEAUX POUR LE MORT

Une nuit de vendredi, longtemps avant l’heure du Fajr, Hadhrat SwâliH Al Moursi (RaHmatoullah ‘aleyh) quitta sa maison pour aller accomplir la Solât du Fajr à la Jâmi’ Masjid. En chemin, quand il passa près du Qobroustâne, il décida de faire quelques Solât Nafl jusqu’à Fajr. Après avoir fait deux Rak’at, il devint somnolent et s’assis, dans un état entre le sommeil et l’éveil.

En vision, il vit les occupants des Qoubour (tombes) sortir de leurs tombes. Ils étaient vêtus de blanc. Ils s’assirent en groupe, discutant entre eux. Assis tout seul, loin du groupe, se trouvait un jeune homme habillé de vêtements sales. Il paraissait triste et abandonné.

Peu après, arrivèrent un grand nombre de plateaux recouvert de tissus. Chacun des occupants des tombeaux, homme comme femme, prit un plateau et retourna à sa tombe. Il n'y avait pas de plateau pour le jeune. Il se leva et quand il fut sur le point d'entrer dans sa tombe, Hadhrat SwâliH l'appela : "Ô serviteur d'Allah ! Je te vois bien triste. Quelle est cette scène à laquelle je viens d'assister ?" Le jeune répondit : "Ô SwâliH ! As-tu vu les plateaux ?" Hadhrat SwâliH répondit : "Oui." Le jeune continua : "Ces plateaux sont parvenus aux morts grâce aux vivants par les Sadaqah et Dou'â de ces derniers. Ainsi, leurs offres (c.à.d. les Sadaqah/Dou'â des vivants) sont livrées – sous forme de ces plateaux et leurs contenu – aux morts chaque nuit de vendredi. Je suis pauvre. J'ai quitté l'Inde avec ma mère pour accomplir le Hajj, et je suis mort ici. Après que ma mère se soit – ensuite – mariée, elle m'oublia. Elle ne donne pas de Sadaqah en ma faveur ni ne fait Dou'â pour moi. Le bas-monde l'a rendu oublieuse. De ce fait je suis triste. Personne ne se souvient de moi."

Hadhrat SwâliH lui demanda où se trouvait sa mère. Le jeune lui donna l'adresse de sa mère. Après la Solât de Fajr, Hadhrat SwâliH partit à la recherche de la maison de cette dame. Quand il trouva finalement la maison, il frappa à la porte. Après avoir reçu la permission d'entrer, il raconta l'épisode du Qobroustâne à la dame. Cette dernière en fut pleinement attristée et se mit à pleurer. Puis elle donna mille dirhams à Hadhrat SwâliH pour les distribuer aux Fouqarâ en faveur de son fils. Elle fit serment de ne plus l'oublier encore.

SOUBOULAS SALÂM

Hadhrat SwâliH distribua l'argent. La nuit du vendredi suivant, il passa encore par le Qobroustâne avant Fajr. Il fit deux Rak'at au même point où il fit la Solât le vendredi précédent. Puis il s'endormit. Dans son rêve, exactement la même scène se répéta. Quant à cette fois, il vit le jeune habillé de jolis vêtements blancs. Il était extrêmement heureux. Il vint près de Hadhrat SwâliH et dit : "Ô SwâliH ! Puisse Allah Ta'ala te récompenser. Le cadeau m'est parvenu." Hadhrat SwâliH dit : "Vous, les occupants des tombes, parvenez-vous à reconnaître le vendredi ?" Il répondit : "Oui. Même les oiseaux savent - à chaque fois - quand c'est vendredi, et ils s'exclament : 'Salâm ! Salâm !'. Ils craignent que ce vendredi – arrivé – soit – celui de - Qiyâmah."

SADAQAH D'EAU, DE SEL ET DE FEU

Hadhrat 'Aïshah (Radhyallahou 'anhâ) a dit à Rassouloullah (Sallallahou 'aleyhi wa sallam) : "Ô Rassouloullah (Sallallahou 'aleyhi wa sallam) ! Qu'est-ce qui n'est pas permis d'être refusé (c.à.d. quand quelqu'un demande cela) ?" Rassouloullah (Sallallahou 'aleyhi wa sallam) répondit : "L'eau, le sel et le feu (c.à.d. une braise de bois ou de charbon avec laquelle une autre personne allumera son feu)."

Hadhrat 'Aïshah (Radhyallahou 'anhâ) dit : "Ô Rassouloullah ! Je comprends pour l'eau. Mais pourquoi le sel et le feu ?" Rassouloullah (Sallallahou 'aleyhi wa sallam) répondit : "Quiconque fait la Sadaqah avec du sel, c'est comme s'il l'avait faite avec toute chose à laquelle ce sel sera

SOUBOULAS SALÂM

ajouté. Quiconque fait la Sadaqah avec du feu, c'est comme s'il l'avait faite avec tout ce qui sera cuit par ce feu. Quiconque donne à quelqu'un de l'eau à boire quand il y en a, ça équivaut à l'affranchissement d'un esclave. Et quiconque le fait quand l'eau devient rare, c'est comme s'il avait redonné la vie à un mort. Allah Ta'ala a envoyé quatre bénédictions célestes sur terre : l'eau, le sel, le feu et le fer.''

PRIX DU BAS-MONDE

Chaque jour, quand Iblîs présente le bas-monde aux gens, il proclame : 'Qui veut acheter quelque chose qui le nuira, qui ne le profitera point, qui l'attristera, et ne le rendra pas heureux ?' Les gens et ceux qui aiment le bas-monde répondent : 'Nous voulons l'acheter.' Iblîs ajoute : 'Son prix ne se paie ni en dirhams (pièces d'argent) ni en dinars (pièces d'or). Son prix c'est ce qui vous est réservé dans Djannat. En vérité, je l'ai acheté (le bas-monde) en échange de Djannat, et j'en ai gagné la malédiction d'Allah, Son courroux et Son châtement.' Les amoureux mondains disent : 'Nous en sommes satisfaits.' Iblis dit : 'Je veux vous en faire bénéficier (c.à.d. de la malédiction, du courroux et du châtement).' Les gens disent : 'Oui, nous sommes d'accord.' (Ainsi,) Iblîs leur vend de ses maléfiques articles, puis il dit : 'Les marchands sont certes mauvais.'

LA Récompense DE LA JUSTICE

Il fut dit au Khalifah Ma'moune que Kisra, l'empereur perse, était célèbre pour sa justice. Ma'moune commenta :

“Il m’est parvenu que la terre ne dévore pas le corps des rois justes. J’ai l’intention d’éprouver la véracité de cela dans le cas de Kisra.”

Le Khalifah Ma’moune partit ensuite en Perse (qui était sous domination musulmane en ce temps-là). Il fit ouvrir la tombe (le mausolée) de Kisra. Il y descendit. Quand il arriva au niveau du corps de Kisra, il (Ma’moune) ôta la couverture du corps au niveau facial. Il fut étonné de voir une face extrêmement jolie. En outre, les vêtements du mort étaient intacts. Il n’y avait rien de changé. Il vit à un de ses doigts une chevalière de pierre précieuse rouge qu’aucun roi n’avait dans son trésor. Quelque chose y était inscrit en Fârsi.

Ma’moune fut extrêmement surpris, ahuri, et il commenta : “Cet homme est un Madjoussi qui adorait le feu, pourtant Allah Ta’ala n’a pas détruit ses actes de justice posés en faveur de son peuple.” Puis il ordonna que le corps soit recouvert avec un tissu de brocart.

A cette occasion, un esclave se trouvait avec Ma’moune. Quand Ma’moune regardait ailleurs, l’esclave se débrouilla à arracher la chevalière. Plus tard, quand Ma’moune fut informé du vol, il ordonna la flagellation de l’esclave. La chevalière fut ramenée et replacée sur le doigt de Kisra. Ma’moune dit : “Cet esclave a tenté de nous humilier aux yeux des rois non-musulmans. Ces derniers auraient dit que Ma’moune est un pillier de tombes.” Puis le Khalifah ordonna que du plomb fondu soit coulé sur la tombe (de Kisra) afin qu’elle ne soit plus jamais réouverte.

SOUBOULAS SALÂM NE VEND PAS LE DÎNE

Un homme amena son fils à Imâm Abou Hanifah (RaHmatoullah ‘aleyh) pour poursuivre le ‘Ilm du Dîne. Une fois, quand quelqu’un mourut, les parents demandèrent à Imâm Abou Hanifah de diriger la Solât Djanâzah. Il faisait extrêmement chaud ce jour-là. La chaleur était brûlante. Hormis près d’une maison, il n’y avait aucun endroit où trouver de l’ombre (là où ils étaient). Les gens dirent à Imâm Abou Hanifah de s’abriter à l’ombre de cette maison. Quand il (Imâm) demanda à qui appartenait la maison, il apprit qu’elle était à un homme dont il (Imâm) enseignait le fils. Imâm Abou Hanifah refusa donc de profiter de l’ombre de cette maison, et il commenta : “Peut-être que les gens penseront que j’enseigne le fils de cet homme pour profiter (et l’ombre donné par la maison de son père est aussi un profit).”

Ceux qui ont fait des Madâris leurs sources de revenu et transmettent le savoir Dîni pour le gain pécuniaire devraient méditer sur cette attitude d’Imâm Abou Hanifah (RaHmatoullah ‘aleyh), ainsi que sur le hadith suivant de Rassouloullah (Sallallahou ‘aleyhi wa sallam) : “Recitez le Qour-âne. N’en faites pas un gagne-pain.”

BARKAT DE ‘ÂSHOURA

Un prisonnier musulman put s’échapper des Kouffâr le jour d’Âshoura. Une chasse à l’homme contre lui fut lancée. Les traqueurs arrivèrent dans la localité où il se trouvait pendant la nuit. Depuis sa cachette, le musulman supplia : “Ô Allah ! Sauve-moi des Kouffâr par la Barkat de ce jour.”

SOUBOULAS SALÂM

Allah Ta'ala aveugla les traqueurs jusqu'à ce qu'il (l'évadé) puisse totalement leur échapper.

Ce jour-là, il jeûnait, mais ne trouva aucun aliment pour l'Iftâr. Il partit – donc - dormir affamé. En rêve, un ange apparut et lui donna de l'eau à boire. Après cela il vécut vingt-ans de plus sans avoir besoin de manger ni de boire.

100 DOUROUD

D'après Hadhrat Anas (Radhyallahou 'anhou), Nabi (Sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : "Quiconque récite le Douroud à mon égard une centaine de fois le jour de Djoumou'ah, Allah Ta'ala comblera cent de ses besoins. De ces derniers, soixante-dix concernent l'Âkhirah, et trente concernent ses besoins du bas-monde. Allah Ta'ala désigne un ange pour me faire parvenir les Douroud tout comme l'on vous offre des cadeaux. Puis j'enregistre cela sur une plaque blanche, et je lui suffirais (à l'auteur des Douroud) au jour de Qiyâmah."

HONEUR POUR LE 'ÂLIM DU HAQQ

Au jour de Qiyâmah, un 'Âlim parmi ceux de la Oummah de Rassouloullah (Sallallahou 'aleyhi wa sallam) sera convoqué en présence d'Allah Ta'ala. Allah Ta'ala dira à Djibra-îl ('Aleyhis salâm) : "Ô Djibra-îl ! Prends-le par la main et présente-le à Mouhammad (Sallallahou 'aleyhi wa sallam)."

Djibra-îl ('Aleyhis salâm) conduira le 'Âlim chez Rassouloullah (Sallallahou 'aleyhi wa sallam) qui en ce

SOUBOULAS SALÂM

moment-là sera au Hawdh-é-Kawsar en train d'abreuver les membres de sa Oummah. Nabi (Sallallahou 'aleyhi wa sallam) sera entrain de leur servir cette eau (du Hawdh) dans des récipients.

(Ensuite,) Rassouloullah (Sallallahou 'aleyhi wa sallam) se lèvera et donnera à boire au 'Âlim à l'aide de sa main bénie. Le 'Âlim n'aura pas à boire dans une coupe, mais il boira – directement – dans la main Moubârak de Rassouloullah (Sallallahou 'aleyhi wa sallam).

Les gens vont envieusement demander : “Ô Rassouloullah ! Tu donnes de l'eau aux gens dans des ustensiles, mais tu lui donne à boire – directement - depuis ta main ?” Rassouloullah (Sallallahou 'aleyhi wa sallam) répondra : “Oui. En vérité, les gens étaient absorbés dans le bas-monde avec le commerce tandis que lui il l'était avec le 'Ilm (du Dîne).”

Puis viendra l'ordre de traverser le Sirât (le pont au-dessus de Djahannam). Une personne coincée loin derrière le 'Âlim criera : “Aide-moi !” Le 'Âlim demandera : “Qui es-tu ?” Le souffrant répondra : “J'étais l'un de tes amis.” Le 'Âlim suppliera Allah Ta'ala (en disant) : “Ô mon Rabb ! C'est l'un de mes amis.” Allah Ta'ala acceptera l'intercession du 'Âlim, et le souffrant sera sauvé.

LES QUATRE ANGES

Quand le Djanâzah est porté, Allah Ta'ala envoie quatre Malâ-ikah (anges) :

SOUBOULAS SALÂM

L'un des anges proclame : *“Le temps de la vie (dans le bas-monde) a atteint son terme désigné, et les œuvres ont pris fin.”*

Le deuxième ange proclame : *“Les biens (matériels) ont disparus, et les œuvres demeurent.”*

Le troisième ange proclame : *“Les occupations sont finies et les calamités persistent.”*

Le quatrième ange proclame : *“Bonne-nouvelle pour celui dont la nourriture était Halâl tandis qu'il s'impliquait dans le service d'Allah, Le Plein de Splendeur.”*

ÊTRES HUMAINS

Selon le hadith, il y a trois genres d'humains créés par Allah Ta'ala :

1° (Ceux qui sont) comme des animaux. Ils ont des cœurs incapables de comprendre, des oreilles incapables d'entendre, et des yeux incapables de voir.

2° (Ceux qui ont) des corps d'hommes mais des âmes de Shayâtîne (diables).

3° (Ceux qui sont) comme des anges qui seront à l'ombre d'Allah au jour où il n'y aura pas d'(autre)ombre.

LA BALLE DE SHEYTÂNE

Une fois, Iblîs rencontra Nabi YaHyâ (‘Aleyhis salâm) et dit : *“Devrais-je te prodiguer quelque conseil ?”* Nabi YaHyâ (‘Aleyhis salâm) dit : *“Je ne veux pas le moindre conseil (de toi). Toutefois, dis-moi quelle considération vous (les*

SOUBOULAS SALÂM

Shayâtwiné) avez des humains.” Sheytâne dit : “Nous les classons en trois catégories :

1° Un groupe extrêmement difficile pour nous. Nous nous confrontons à eux jusqu’à les jeter dans la malice quant à leur Dîne, et nous les accablons (c.à.d. nous les mêlons au péché et à la transgression). Puis ils ont recours à l’Istighfâr. Nous perdons ainsi espoir et pouvoir sur eux. Mais nous nous embusquons sans cesse pour eux (à l’attente d’une prochaine occasion de nous confronter à eux).

2° Le deuxième groupe contient des gens comme toi (c.à.d. Nabi YaHyâ ‘Aleyhis salâm). Ils sont Ma’soum (protégés par Allah Ta’ala). Nous n’avons pas le moindre pouvoir sur eux.

3° Le troisième groupe est totalement entre nos mains. Nous jouons à volonté avec eux comme avec une balle.”

COMPENSATION POUR TOUT ATOME DE BIEN OU DE MAL

Une fois, deux anges se rencontrèrent au quatrième *Samâ* (ciel). L’un dit à l’autre : “Où vas-tu ?” Le deuxième répondit : “La course (qui m’a été confiée) est merveilleuse. Dans une certaine ville se trouve un Yahoudi (juif) dont la mort est imminente. Il a développé le désir de manger du poisson, mais il n’y en a pas dans sa localité. Mon Rabb m’a ordonné de conduire un banc-de-poissons vers la partie de l’océan proche de lui pour permettre aux pêcheurs d’attraper du poisson. De cette manière, le désir ardent du Yahoudi sera satisfait.

SOUBOULAS SALÂM

La raison pour cela est qu'Allah Ta'ala l'avait compensé dans ce bas-monde pour toute bonne œuvre qu'il avait faite sauf pour un acte (qui n'avait pas encore été compensé). Allah Ta'la a voulu que son désir soit satisfait afin qu'il quitte ce Dounyâ sans la moindre bonne œuvre."

Le premier ange dit : "Mon Rabb m'a aussi envoyé accomplir un merveilleux acte. Dans une certaine ville se trouve un homme pieux qui a été compensé (puni) dans ce bas-monde pour chaque péché qu'il avait commis sauf un seul. La Mawt lui est à présent imminente. En ce moment, il désire fortement de l'huile d'olive. Mon Rabb m'a ordonné de renverser l'huile d'olive (le privant ainsi de la satisfaction de son désir). Cela compensera (sera une punition adéquate) pour le seul péché non compensé ; ce afin qu'il rencontre Allah purifié de tout péché."

Hadhrat MouHammad Bin Ka'b (RaHmatoullah 'aleyh) a dit : "Tel est le sens du Âyat Qour-ânique : *'Ainsi, quiconque fait un bien fut-ce du poids d'un atome, le verra, et quiconque fait un mal fut-ce du poids d'un atome, le verra.'* C'est-à-dire : Un Kâfir qui pratique ne fut-ce qu'un atome de bien en sera compensé ici, dans ce bas-monde, et inversement, un Moumine qui commet ne fut-ce qu'un atome de mal en sera compensé (puni) ici, dans ce bas-monde, afin qu'il quitte ce Dounyâ purifié de tous les péchés.

SOUBOULAS SALÂM
NASSÎHAT DE LA FOURMI

Quand Nabi Souleymâne (‘Aleyhis salâm) pénétra la vallée des fourmis avec son armée, il entendit la reine des fourmis ordonner ce qui suit à ses légions : ‘*Entrez dans vos demeures, de peur que Souleymâne et son armée vous écrasent par inadvertance.*’ Puis Nabi Souleymâne (‘Aleyhis salâm) lui passa – à la reine – le Salâm.

La reine répondit : ‘Et sur toi le Salâm, ô être périssable ! Toi qui t’es absorbé dans ton royaume ! Sache que je suis une faible fourmi qui a 40.000 officiers sous sa domination. Chaque officier a 40 rangs de subalternes.

Nabi Souleymâne : ‘Pourquoi êtes-vous (c.à.d. les fourmis) de couleur noire ?’

La fourmi : ‘Parce que ce bas-monde est la demeure de la difficulté, et le noir est la couleur de ceux qui sont dans la difficulté.’

Nabi Souleymâne : ‘Quelle est cette incision à la taille de tes fourmis (celles sous ton autorité) ?’

La fourmi : ‘C’est la gaine de service pour l’Ibâdat.’

Nabi Souleymâne : ‘Pourquoi ne vous associez-vous pas à la création ?’

La fourmi : ‘Parce qu’ils sont dans le Ghaflat (oublieux de leur Créateur), d’où le fait qu’il vaut mieux rester loin d’eux.’

Nabi Souleymâne : ‘Pourquoi êtes-vous nues ?’

SOUBOULAS SALÂM

La fourmi : “Parce que nous sommes ainsi venus sur terre et c’est ainsi que nous quitterons ce monde.”

Nabi Souleymâne : “Que mangez-vous ?”

La fourmi : “Une graine ou deux.”

Nabi Souleymâne : “Pourquoi si peu ?”

La fourmi : “Parce que nous sommes en voyage. Être léger facilite le voyage.”

Nabi Souleymâne : “As-tu besoin de quoi que ce soit ?”

La fourmi : “Tu es un faible. Il n’est pas permis de demander – quant à ses besoins - à un faible.”

Nabi Souleymâne : “Demande-moi quelque chose.”

La fourmi : “Augmente mon Rizq et mon espérance de vie.”

Nabi Souleymâne : “Demande-moi quelque chose que je possède.”

La fourmi : “Les besoins ne sont comblés que par Allah.”

Nabi Souleymâne : “Quel est ton nom ?”

La fourmi : “Moundzirah (c.à.d. l’avertisseuse). J’avertis mes compagnons contre ce bas-monde ensorcelant. Ô Souleymâne ! Ne sois pas fier de ton royaume et de ce qui t’a été accordé.”

Nabi Souleymâne : “Une bague venant de Djannat m’a été donné.”

SOUBOULAS SALÂM

La fourmi : “Connais-tu son sens ?”

Nabi Souleymâne : “Non.”

La fourmi : “Cela veut dire que le royaume du bas-monde qui t’a été donné est de la taille de la pierre ornant ta bague. Qu’as-tu reçu d’autre ?”

Nabi Souleymâne : “Une plate-forme venant de Djannat qui s’étend dans le vide.”

La fourmi : “Ceci est en fait le signe montrant que toutes tes possessions sont aujourd’hui avec toi. (Mais que) demain elles seront à quelqu’un d’autre.”

Nabi Souleymâne : “En vérité, un voyage d’un matin sur cette plate-forme équivaut à un mois de voyage, et ce pareillement pour un voyage d’un soir.”

La fourmi : “Cela montre que ton espérance de vie est court tandis que tu voyage prestement.”

Nabi Souleymâne : “Le langage des oiseaux m’a été enseigné.”

La fourmi : “Absorbe-toi dans la communication avec Allah au lieu de communiquer avec les autres.”

Nabi Souleymâne : “Les hommes et les Djinns sont à mon service.”

La fourmi : “En cela il y a le signe de la proclamation d’Allah Ta’ala que tu as impliqué la création dans ton service. Tu devrais maintenant servir Allah.”

SOUBOULAS SALÂM

Nabi Souleymâne : “Je suis consolé avec la bague parce que le nom d’Allah y est inscrit.”

La fourmi : “Console-toi avec l’Être, pas avec le Nom.”

LA Réformation DE ZOUNNOUNE

Quelqu’un demanda à Hadhrat Zounnounge Misri (RaHmatoullah ‘aleyh) d’expliquer la cause de sa réformation. Il répondit : “Une fois, j’étais en voyage à travers le désert. Je fis halte quelque part pour me reposer. J’y vis un oiseau aveugle sur un arbre. Soudain, il descendit au sol et picora la terre. Miraculeusement, deux petits récipients émergèrent du sol. L’un était en argent et contenait des graines tandis que l’autre était en or avec de l’eau à l’intérieur.

L’oiseau mangea les graines, puis il s’abreuva. Par la suite, il repartit dans son nid et les récipients disparurent.”

De cette miraculeuse manière, Allah Ta’ala pourvu au Rizq de l’oiseau. Rassouloullah (Sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit : “Si vous avez le Tawakkoul (la confiance) en Allah tel que vous le devrez, IL vous nourrira tel qu’IL nourri les oiseaux. Le matin ils quittent leurs nids affamés, et le soir venu ils y retournent pleinement rassasiés.”

DOU’Â NON Accepté

Une fois, Nabi Moussa (‘Aleyhis salâm) entendit un homme faire Dou’â avec ferveur. Il (Nabi Moussa) dit : “Ô mon Rabb ! Si j’en avais le pouvoir, je comblerais ses besoins.” Allah Ta’ala révéla à Nabi Moussa (‘Aleyhis salâm) :

SOUBOULAS SALÂM

“Ô Moussa ! Il a un mouton, et ce dernier lui tient à cœur. JE n’accepte pas le Dou’â d’un serviteur qui M’appel tandis que son cœur est ailleurs avec d’autres que Moi.”

Nabi Mousa (‘Aleyhis salâm) informa l’homme quant à cette révélation. Il (l’homme) libéra ensuite son cœur de tout autre qu’Allah et son besoin fut comblé.

LES Différentes CLASSES DE GENS

Un homme vint à Hadhrat Soufyâne Sawri (RaHmatoullah ‘aleyh) et demanda : “Qui sont les gens (dignes de ce nom) ?”

Soufyâne : “Les Fouqahâ.”

L’homme : “Qui sont les rois ?”

Soufyâne : “Les Zouhhâd (c.à.d. ceux qui ont renoncé au bas-monde pour Allah Ta’ala).”

L’homme : “Qui sont les nobles ?”

Soufyâne : “Les Atqiyâ (les humains pieux).”

L’homme : “Qui est une ordure ?”

Soufyâne : “Celui qui écrit un hadith (c.à.d. la connaissance du Dîne) et avec il dévore les biens des gens.”

L’homme : “Qui sont les méprisables.”

Soufyâne : “Ce sont les oppresseurs. Ils sont les chiens du Feu.”

SOUBOULAS SALÂM
LA Miséricorde D'ALLAH

Un bédouin vint à Rassouloullah (Sallallahou ‘aleyhi wa sallam) et dit : “Ô Rassouloullah ! En venant chez toi, je suis passé par un champ où j’ai entendu les gazouillements d’oisillons. Je les ai pris et placé dans mon panier. Alors que je continuais mon chemin, leur fit son apparition et se mit à me suivre en planant au-dessus de moi. J’ai ouvert le panier et la maman oiseau y a atterrie près de ses oisillons.”

Rassouloullah (Sallallahou ‘aleyhi wa sallam) lui dit de déposer le panier. Ce dernier fut ouvert et il s’avéra que la maman oiseau était en train de nourrir ses petits. Rassouloullah (Sallallahou ‘aleyhi wa sallam) dit aux SaHâbah : “Êtes-vous surpris ? Je jure par Celui Qui m’a envoyé avec la vérité comme Nabi qu’Allah est plus Miséricordieux envers Ses serviteurs que cette mère oiseau avec ses petits.” Puis Rassouloullah (Sallallahou ‘aleyhi wa sallam) instruisit à l’homme de remettre les oiseaux là où il les avait trouvés.

PROCLAMER LA Vérité

Le dirigeant de l’Egypte, Ahmad Bin Touloune, était notoire pour sa brutalité et son oppression. Hadhrat Aboul Hassane Bounâne Bin Ahmad (RaHmatoullah ‘aleyh), à la lumière du hadith de Rassouloullah (Sallallahou ‘aleyhi wa sallam) “*Le plus noble Djihad consiste à proclamer la vérité en présence d’un sultan tyrannique.*”, parti chez Bin Touloune et l’admonesta au sujet de son oppression.

Ibn Touloune en devint furieux. Il ordonna que Hadhrat Aboul Hassane soit jeté en prison.

SOUBOULAS SALÂM

Un lion était gardé captif et affamé depuis quelques jours. L'annonce publique fut faite au peuple pour qu'il se rassemble à une date donnée et assistent au châtiment qui sera infligé à Hadhrat Abou Hassane pour son audace (c.à.d. à cause de son Amr Bil Ma'rouf).

Arrivé à cette date, une énorme foule se rassembla pour le spectacle qui allait avoir lieu. Dans l'arène, Hadhrat Aboul Hassane fut introduit les mains liées. La cage fut ouverte, le lion bondit à l'extérieur tel un éclair et pris la direction de Hadhrat Abou Hassane. Tandis qu'il se rapprochait de Hadhrat Aboul Hassane, une merveilleuse scène étonna les spectateurs. Le lion s'adoucit, renifla Hadhrat Aboul Hassane, lui tourna docilement autour puis partit s'asseoir plus loin.

La foule tonna en chœur *“Lâ ilâha illa Llâhou ! Allâhou Akbar”*. Ibn Touloune baissa la tête, humilié. Il ordonna ensuite que cheikh Aboul Hassane (RaHmatoullah ‘aleyh) soit honorablement libéré.

LES Différentes CLASSES DE L'humanité

Un Wali a dit qu'Allah Ta'ala a classé l'humanité en plusieurs catégories :

- 1° Une classe pour le Amr Bil Ma'rouf Nahyi ‘Anil Mounkar (pour admonester et conseiller les gens).
- 2° Une classe dévouée à l'Ibâdat.
- 3° Une classe pour le Djihad.

SOUBOULAS SALÂM

4° Une classe pour s'impliquer dans la recherche du gain (les commerçants, les ouvriers, etc.).

5° Une classe pour le leadership.

6° Tous ceux étant en dehors de ces classes ne sont qu'épaves tel les déchets qui polluent l'eau. Ils causent la malice et l'anarchie. Ils représentent la crasse de l'humanité.

RENONCEMENT

Parmi les Banî Isrâ-îl se trouvaient deux 'Âbid qui se dévouèrent à l'Ibâdat. Ils pouvaient miraculeusement marcher sur l'eau. Un jour qu'ils marchaient à la surface de l'eau, ils virent un homme le faire dans les airs. Ils demandèrent : "'Ô serviteur d'Allah ! Comment as-tu atteint ce niveau ?"

L'homme répondit : "'En renonçant au bas-monde, j'ai privé de désirs mon Nafs. J'ai retenu ma langue de proférer des propos futiles. Je me suis engagé dans toutes chose à laquelle mon Seigneur m'a appelé. Je me suis imposé le silence. De cela, si je fais un serment par Allah, IL m'accorde de tenir ma parole, et si je Lui demande quoi que ce soit, IL me le donne."

LE Décret D'ALLAH

Hadhrat Shaqîq Balkhi (RaHmatoullah 'aleyh) acheta un cantaloup (une variété de melon) pour sa femme. Quand elle le goûta, il était extrêmement amer. Elle afficha son mécontentement. Hadhrat Shaqîq dit : "'Tu es fâchée contre qui ? Contre le vendeur ou bien l'acheteur ou bien le cultivateur ou bien Le Créateur du melon ?"

SOUBOULAS SALÂM

“Si le vendeur savait quel goût ils ont, il n’aurait vendu que les bons. Si l’acheteur était au courant, il en aurait acheté un meilleur. Si le cultivateur savait, il aurait planté quelque chose de meilleur. Il ne reste que ta colère contre Le Créateur. Crains Allah et soit satisfaite de Son décret.”

La dame était aussi pieuse. Elle réalisa immédiatement son erreur. Elle pleura, se repentit et devint satisfaite du décret d’Allah Ta’ala.

CINQ Catégories D’HOMMES

Quelqu’un demanda à Hadhrat Ibn Abbâs (Radhyallahou ‘anhou) : “Qui est le plus généreux, le plus tolérant, le plus avare, celui qui vole le plus, et celui qui est le plus faible ?” Hadhrat Ibn Abbâs (Radhyallahou ‘anhou) répondit : “La personne la plus généreuse est celle qui donne à celui qui lui refuse (c.à.d. ne lui donne jamais). Le plus tolérant est celui qui pardonne son oppresseur. Le plus avare est celui qui l’est en matière de récitation du Douroud sur Nabi (Sallallahou ‘aleyhi wa sallam). Le pire des voleurs est celui qui vole de sa Solât (c.à.d. il l’accomplit peu méthodiquement). L’homme le plus faible est celui qui se retient de plaire à Allah par ce qu’il – cet homme – est enclin au bas-monde.”

POUR QUELLE Catégorie ES-TU BON ?

Hadhrat Hassane Basri (RaHmatoullah ‘aleyh) qui fit parti des plus illustres Tâbi’îne, a dit : “Les gens ressemblent (spirituellement/moralement) à six genres d’animaux : le lion, le loup, le cochon, le chien, le renard et le mouton ou la chèvre.

SOUBOULAS SALÂM

Assad (le lion) : Les rois sont des lions, car ils oppriment les gens tandis que personne ne les oppresse.

Dzi-b (le loup) : Les commerçants sont des loups. Quand ils achètent, ils critiquent et censurent, s'efforçant ainsi de réduire le prix, mais quand ils vendent, ils louent exagérément leurs articles. Leur objectif n'est que l'accumulation des biens matériels qui seront laissés en héritage. Ils s'efforcent avec un ardent désir, nuit et jour à satisfaire leur avidité relative au Dounyâ.

Khinzîr (le cochon) : Ce sont les hommes qui imitent les femmes. Ils leurs obéissent au doigt et à l'œil.

Kalb (le chien) : Ce sont les Foujjâr (les immoraux) qui sont prompts à suivre le Dounyâ. Ils n'adhèrent pas au Haqq (la Vérité).

Sa'lab (le renard) : Ce sont les imposteurs se faisant passer pour des adhérents au Dîne en vue de tromper les gens. Ils trompent les gens pour leur voler le Dounyâ (les biens matériels).

Shâ't (la chèvre) : C'est le véritable Mou-mine dont la laine est tondue (par les gens du Dounyâ) ; ils se font traire ; leur chair est consommée ; ils sont pelés et leurs os sont brisés. Comment est-il possible pour lui (le Mou-mine) de coexister parmi ces méchants tortionnaires ?

Tout Mou-mine devrait faire du Mourâqabah (de la méditation islamique). Fait sérieusement et sincèrement ton introspection, et regarde dans laquelle des six catégories

susmentionnées tu te retrouves. ‘Et seuls les doués d’intelligence tirent des leçons.’ (Qour-âne)

UN Remède

Rassouloullah (Sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit : ‘Un Nabi supplia Allah Ta’ala à cause de la faiblesse et la douleur qu’endurait son corps. Allah Ta’ala lui révéla : ‘Prépare de la viande et du blé, et manges-en. En vérité, J’y ai mis de la force.’

CINQ BISES

Dans la culture islamique il y a cinq genres de bises :

- (1) *La bise de RaHmat (miséricorde)* : C’est la bise que l’on fait aux enfants.
- (2) *La bise de Takrimah (honneur)* : C’est la bise que l’on fait sur le front de son père.
- (3) *La bise de Idjlâl (respect)* : C’est la bise faite sur la main du sultan.
- (4) *La bise de Ta’abboud (adoration)* : C’est la bise faite sur le Hadjr-é-Aswad.
- (5) *La bise de Shahwat (désir)* : C’est la bise qu’un mari fait à sa femme.

LES CINQ Ebriétés

Il y a cinq genres d’ébriétés (ivresses) :

- (1) L’ébriété de la liqueur.
- (2) L’ébriété de la jeunesse.
- (3) L’ébriété de la richesse.
- (4) L’ébriété du désir charnel.

(5) L'ébriété des rois.

“NOUS T'ACCEPTONS”

Parmi les Banî Isrâ-îl il y avait un homme qui dévoua vingt-ans à l'Ibâdat et au Tô'at (l'obéissance). Puis il devint un transgresseur pendant vingt autres années. Un jour, en se mirant, il remarqua que quelques poils de sa barbe étaient devenus gris. Sentant l'agitation en lui, il supplia : “Ô mon Allah ! Si je reviens à Toi, va-Tu m'accepter ?”

En guise de réponse, il entendit une voix venant d'un coin de sa maison dire : “Si tu viens à Nous, Nous venons à toi. Si tu Nous abandonne, Nous t'abandonnons. Si tu pèche contre Nous, Nous t'accordons du sursis. Si tu reviens à nous, Nous t'acceptons.”

Allah Ta'ala a dit dans le Qour-âne Madjîd : “Dis (Ô MouHammad !) à Mes serviteurs qui ont commis des excès (péchés) à leur détriment : “Ne désespérez pas de la miséricorde d'Allah, car en vérité, Allah pardonne tout péché. Indubitablement, IL est Le Grand-Pardonneur, Le Tout-Miséricordieux.”

“NE SOIS QUE POUR MOI !”

Un jour, Nabi Moussa (‘Aleyhis salâm) pénétra une vallée avec son troupeau de moutons. Un grand nombre de loups y vivaient. Il fut pris de fatigue. Il dirigea son visage vers le ciel et supplia Allah Ta'ala de protéger les moutons. Incapable de garder les yeux ouverts, il s'endormit. Après quelques temps, quand ses yeux s'ouvrirent, il fut étonné de voir un loup avec

SOUBOULAS SALÂM

son 'Assô (bâton) placé au cou. Il gardait les moutons et les protégeaient contre les autres loups.

Allah Ta'ala révéla à Nabi Moussa ('Aleyhis salâm) : "Ô Moussa ! Ne sois que pour Moi tel que qu'il Me sied, Je serais en retour pour toi tel que tu le désir."

LE ZHOULM A SA PUNITION

Hadhrat Moudjâhid (RaHmatoullah 'aleyh) rapporte qu'une fois, Nabi NouH ('Aleyhis salâm) passa par où se trouvait un lion. Il donna un coup de pied à l'animal. Le lion leva la tête et frappa la jambe de Nabi NouH ('Aleyhis salâm) à l'aide de sa patte. La blessure – en ayant résulté – était d'une douleur sévère. Nabi NouH ('Aleyhis salâm) n'arrivait pas à fermer l'œil cette nuit-là à cause de la douleur. Il supplia alors : "Ô Allah ! Ton chien m'a blessé." Allah Ta'ala lui révéla : "*En vérité, Allah n'est pas content quant au Zhoulm (l'injustice/la cruauté) que tu as mis en action.*"

L'ANGE MIKÂ-ÎL

Cinq-cents ans après Isrâfîl ('Aleyhis salâm), Allah Ta'ala créa Mikâ-îl ('Aleyhis salâm). Allah Ta'ala lui donna de nombreux visages et ailes de la tête au pied. Chaque aile porte un millier d'yeux. Chaque œil pleure par affection pour les pécheurs de l'Oummat de MouHammad (Sallallahou 'aleyhi wa sallam).

De chaque œil coule soixante-dix gouttes de larmes. De chaque goutte Allah Ta'ala créé un ange. Ces multitudes d'anges s'appellent *Al-Karoubiyyoune*.

SOUBOULAS SALÂM

Quand Rassouloullah (Sallallahou ‘aleyhi wa sallam) atteignit le cinquième ciel pendant la nuit du Mi’râdj, il vit ces massifs Malâ-ikah en train de pleurer par crainte d’Allah Ta’ala. Hadhrat Djibra-îl (‘Aleyhis salâm) lui dit qu’ils s’appellent *Al-Kabroubiyyoune*.

“En vérité, Allah a pouvoir sur toute chose.” (Qour-âne)

“Quand il veut quelque chose, IL dit : ‘Sois !’ Et elle vient à l’existence.” (Qour-âne)

UNE SAGE DAME

Une femme à la beauté assommante dans la ville de Bassora fut mariée à un homme exceptionnellement laid. En plus de la laideur de son visage, il était très vieux. Quelqu’un demanda à la dame : “Comment peux-tu tolérer la vie avec lui ?”, elle répondit : “Mon époux exprime du Shoukr pour avoir été gratifié de quelqu’un comme moi, et j’exerce du Sobr pour avoir été doté de quelqu’un comme lui. Tous-deux, le Shâkir (le reconnaissant) et le Swâbir (le tolérant, le patient) sont des élus du Djannat. Ne devrais-je pas être satisfaite du décret d’Allah ?”

LEURS LARMES

Quand Hadhrat Âdam (‘Aleyhis salâm) fut descendu sur terre, il pleura profusément au niveau de la terre ainsi que de l’océan. Ces larmes sur terre furent converties en œillets roses et celles de l’océan en tortues. Il sortit de Djannat par la Porte du Tawbah. Hadhrat Hawwâ (‘Aleyhas salâm) pleura au niveau de la terre et aussi de l’océan.

SOUBOULAS SALÂM

Ses larmes sur terre devinrent du henné, et celles sur l'océan devinrent des perles. Elle quitta Djannat par la Porte de la RaHmat.

Le serpent pleura sur la terre et sur l'océan. Ses larmes sur terre devinrent des scorpions et celles dans l'océan devinrent des crabes. Il quitta Djannat par la Porte de la rage.

Le paon pleura sur la terre et sur l'océan. Sur terre, ses larmes devinrent des guêpes et dans l'océan elles devinrent des sangsues. Il sortit de Djannat par la porte du courroux.

Iblîs aussi pleura sur terre et au niveau de l'océan. Ses larmes sur terre devinrent des épines, et celles au niveau de l'océan devinrent des crocodiles. Il quitta Djannat par la Porte de la La'nat (malédiction).

UN MOURTAD A CAUSE DE LA Lubricité

Une fois, un bouzroug visita une contrée chrétienne. Là-bas, il vit une belle femme. Il tomba amoureux d'elle et demanda sa main. Elle répondit qu'elle ne se marierait à lui que s'il devient chrétien. Le malheureux accepta le christianisme. Après qu'il ait accepté sa religion – à elle - aux mains des prêtres, elle cracha au visage de ce nouveau « révérend » (le bouzroug qui devint un Mourtadd), et le nargua (en disant) : "Tu es ruiné. Tu as abandonné le Dîne du Haqq à cause de ton désir charnel. Pourquoi ne devrais-je pas à présent abandonner la religion du Bâtil (le faux) afin d'obtenir la félicité éternelle ?" Parlant ainsi, elle déclara son Imâne et récita : "*Ash hadou ane lâ ilâha illa Llâhou wa anna MouHammadar Rassoulou Llâh.*"

SOUBOULAS SALÂM
LA CHUTE D'IBLÎS

Quand Iblîs fut expulsé de Djannat et jeté en bas de sorte à atterrir là où se trouve Bassorah aujourd'hui, cela eut dix conséquences sur lui :

- (1) Son *Wilâyat* (sa sainteté) fut éliminée.
- (2) Djannat lui devint interdit à jamais.
- (3) Il fut défiguré et transformé en Sheytâne (diable).
- (4) Son nom cessa d'être Azâzîl et devint Iblîs.
- (5) Il fut désigné comme leader des mauvaises gens.
- (6) Il devint maudit pour toujours.
- (7) Son *Ma'rifat* fut arraché. Ainsi il manque même ne fut-ce qu'un atome d'honneur et de respect pour Allah Azza Wa Djal.
- (8) La Porte de Tawbah a été fermée pour lui.
- (9) Il est privé de toute vertu.
- (10) Il sera le conférencier des gens du Feu dans Djahannam. Dans les cieux, il était le Khatîb (conférencier) des Malâ-ikah.

LA SOURAH MERVEILLEUSEMENT Bénéfique

Rassouloullah (Sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : 'En vérité, je trouve dans le Kitâb d'Allah (le Qour-âne Madjîd) une Sourah de 30 versets. Quiconque la récite avant d'aller dormir, Allah Ta'ala enregistrera pour lui (ou elle) 30 œuvres vertueuses, effacera 30 de ses péchés et l'élèvera de 30 degrés. Allah lui enverra un ange qui le couvrira (le réciteur de la Sourah) avec ses ailes, et le protégera de toute chose (maléfique/nuisible) jusqu'à ce qu'il se réveille (le matin).

SOUBOULAS SALÂM

Cette sourate combattrait en sa faveur dans le Qabr (le protégeant des tourments de la tombe). C'est la Sourah Moulk (sourate numéro 67).''

Rétention DU QOUR-ÂNE

Rapportant un hadith, Hadhrat 'Ali (Radhyallahou 'anhou) a dit : ''Quiconque récite sur son lit, au moment de se coucher, ce qui suit :

وَالْهَكُمُ إِلَهٌ وَاحِدٌ لَا إِلَهَ إِلَّا هُوَ الرَّحْمَنُ الرَّحِيمُ ۝ إِنَّ فِي خَلْقِ السَّمَاوَاتِ
وَالْأَرْضِ وَاخْتِلَافِ اللَّيْلِ وَالنَّهَارِ وَالْفُلْكِ الَّتِي تَجْرِي فِي الْبَحْرِ بِمَا يَنْفَعُ
النَّاسَ وَمَا أَنْزَلَ اللَّهُ مِنَ السَّمَاءِ مِنْ مَّاءٍ فَأَحْيَا بِهِ الْأَرْضَ بَعْدَ مَوْتِهَا وَبَثَّ
فِيهَا مِنْ كُلِّ دَابَّةٍ وَتَصْرِيفِ الرِّيَّاحِ وَالسَّحَابِ الْمُسَخَّرِ بَيْنَ السَّمَاءِ
وَالْأَرْضِ لَآيَاتٍ لِقَوْمٍ يَعْقِلُونَ ۝

Sera sauvé du fait que le Qour-âne glisse hors de sa poitrine (c.à.d. du fait de l'oublier) par la *Fadhl* d'Allah.''

LE Remède LE PLUS MERVEILLEUX

Rassouloullah (Sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit :

''Djibra-îl m'enseigne un remède qui va obvier aux besoins de tout autre remède ou médecin.''

SOUBOULAS SALÂM

Hadhrat Abou Bakr, Hadhrat ‘Oumar, Hadhrat ‘Ousmâne et Hadhrat ‘Ali (Radhyallahou ‘anhoul) demandèrent avec un ardent désir : ‘Et quel est ce remède ? Nous en avons besoin.’” Rassouloullah (Sallallahou ‘aleyhi wa sallam) répondit :

‘Prenez de l’eau de pluie et récitez-y la Sourah Fâtihah, Sourah Ikhlâs, Sourah Falaq, Sourah Nâs et Âyatoul Koursiy. Soixante-dix fois chacune (puis soufflez sur l’eau). Puis buvez de cette eau matin et soir pendant sept jours.

Je fais le serment par Celui Qui m’a envoyé comme Nabi avec le Haqq ! Djibra-îl m’a dit : ‘En vérité, quiconque boit de cette eau, Allah éliminera de son corps toute pathologie et le protégera contre toute maladie et peine. Quiconque en donne à boire à son épouse, puis « dort » avec elle, elle tombera enceinte par la permission d’Allah. Ça guérit les yeux, annule le SiHr (*la magie*), soigne les douleurs de poitrine, les maux de dents et l’occlusion urinaire, etc., etc...’” (*Fin du hadith*)

COMMENTAIRE

Il ne peut absolument avoir aucun doute sur l’efficacité de ce merveilleux remède prescrit par Hadhrat Djibra-îl (‘Aleyhis salâm) sous l’ordre d’Allah Azza Wa Djal. Ça a été remis à la Oummah par As-Swâdiq (le véridique), MouHammad Rassouloullah (Sallallahou ‘aleyhi wa sallam).

Son efficacité dépend de deux conditions tout comme l’efficacité de tous les remèdes reposent sur certaines conditions, par exemple le régime alimentaire, le dosage, etc.

Les deux conditions essentielles de/pour son efficacité sont :

SOUBOULAS SALÂM

1° Tô'at (l'obéissance). L'abstention des péchés (Fisq et Foudjour), et le nettoyage du cœur – en le débarrassant - de la malice, etc.

2° Le Yaqîne (la foi ferme).

Le résultat ultime est le décret d'Allah Ta'ala duquel tout Mou-mine doit obligatoirement être satisfait. Allah fait comme IL veut (*et il y a toujours une sagesse, bonne raison, miséricorde ou application de justice etc. de la part d'Allah Ta'ala [traducteur]*).

SATISFAIT DU Décret D'ALLAH

Deux anges descendirent sur terre pour accomplir leurs devoirs respectifs ordonnés par Allah Ta'ala. L'un parti à l'Ouest et l'autre à l'Est. A leur retour, ils se rencontrèrent au ciel. L'un dit à l'autre : "Où as-tu été ?" L'autre répondit : "J'étais à l'Est. Mon Rabb m'ordonna de faire sombrer et disparaître sous terre le trésor d'un homme. Je fis donc cela."

Le second ange dit : "Mon Rabb m'envoya retirer ce trésor (à l'Est) et le placer dans la maison d'un Faqîr (pauvre) à l'Ouest. Il n'avait pas un seul dirham ou dinar."

Quand Ridhwâne, le gardien de Djannat, entendit cette conversation, il leur dit : "Mon histoire est plus merveilleuse que la vôtre. Mon Rabb m'a ordonné de me rendre à la maison de ce Faqîr et de compter le nombre de dirhams et dinars qu'il y a dans ce trésor. J'exécutai l'ordre."

SOUBOULAS SALÂM

Puis mon Rabb m'ordonna de construire un nombre de palais dans Djannat équivalent au nombre de dirhams et de dinars pour l'ancien propriétaire du trésor et pour le Faqîr."

Surpris, les deux anges dirent : "Informe-nous du mystère sous-jacent cet honneur qui a été fait au – précédent – propriétaire du trésor et au Faqîr." Ridwâne dit : "SoubHânaLlâh wa Ta'ala ! Quand le trésor sombra dans la terre, son propriétaire dit : 'Al-HamdouliLlâh ! Toutes les louanges sont à Allah Qui m'a rendu satisfait de Son décret.'" Le Faqîr – quant à lui - n'était pas ravi d'avoir – ensuite - reçu le trésor. Il dit : "Al HamdouliLlâh ! Toutes les louanges sont à Allah Qui n'a pas fait que ce trésor détourne mon attention de ce qu'il y a auprès de Lui."

Ainsi, ils furent tous les deux récompensés pour leur contentement vis-à-vis du décret d'Allah Ta'ala.

LA Récompense POUR L'honnêteté

L'épouse d'un Faqîr était une très pieuse dame. Elle l'informa qu'il n'y avait rien à manger à la maison. Le Faqîr se rendit au Harâm de Makkah. Dans le Harâm (le Sacré, c.à.d. la Masjid), il trouva une bourse contenant mille dinars (pièces d'or). Le Faqîr déborda de joie. Il prit la bourse -, rentra chez lui - et la présenta à sa femme. Il l'informa avoir trouvé cette bourse dans le Harâm.

La pieuse dame le conseilla de repartir dans le Harâm à la recherche du propriétaire (de la bourse). Alors qu'il se rapprochait du Harâm, il entendit un homme proclamer :

SOUBOULAS SALÂM

“Quelqu’un a-t-il trouvé une bourse contenant mille dinars ?”
Le Faqîr répondit : “Oui, je l’ai trouvé.” L’homme dit : “Elle est à toi. Tu peux la garder, en plus de neuf-milles autres dinars (que je te donne).” Le Faqîr dit : “Plaisante-tu avec moi ?”

L’homme répondit : “WaLlâh ! Non, je ne plaisante pas. Un homme en Irak me remit dix-milles dinars et m’instruisit d’en placer mille dans une bourse que je devais laisser dans le Harâm. Puis il dit que je devais proclamer la « perte ». (Et que) quiconque s’avancerait avec la bourse, devrait recevoir – en plus de la bourse, - les neuf-milles dinars restants, car en vérité, celui-là sera un honnête homme. Un homme honnête mange et donne la Sadaqah.”

L’AMOUR ET LA Miséricorde DE NABI MOUSSA

Une fois, Hadhrat Nabi Moussa (‘Aleyhis salâm) supplia Allah Ta’ala (en disant) : “Ô mon Rabb ! Prodigue-moi un NassîHat (conseil).” Allah Ta’ala dit : “Sois miséricordieux envers Ma création.” Nabi Moussa (‘Aleyhis salâm) répondit : “Oui, - ô - mon Rabb.”

Quand Allah Ta’ala voulu montrer aux Malâ-ikah la miséricorde de Nabi Moussa, IL (Allah Ta’ala) envoya Mîkâ-îl (‘Aleyhis salâm) sous la forme d’un moineau, et Djibra-îl (‘Aleyhis salâm) sous la forme d’un faucon. Le faucon pourchassa le moineau qui prit refuge chez Nabi Moussa (‘Aleyhis salâm). Le moineau cria : “Sauve-moi du faucon.” Nabi Moussa (‘Aleyhis salâm) mis le moineau sous sa protection.

SOUBOULAS SALÂM

Peu après arriva le faucon qui dit : “Ô Moussa ! Un oiseau s’est échappé de mon emprise. J’ai faim.” Il demanda que le moineau lui soit remis. Nabi Moussa (‘Aleyhis salâm) dit : “Je vais apaiser ta faim avec ma chair.”

Le faucon dit : “Je ne mangerai que – de - ta cuisse.”

Nabi Moussa (‘Aleyhis salâm) : “D’accord.”

Le faucon : “Non, je ne mangerai que – de - ton bras.”

Nabi Moussa (‘Aleyhis salâm) : “D’accord.”

Le faucon : “Non, je ne mangerais que – tous - tes deux yeux.”

Nabi Moussa (‘Aleyhis salâm) : “D’accord.”

Le faucon : “Excellent ! Félicitations ! Je suis Djibra-îl, et le – petit – oiseau est Mîkâ-îl. Allah nous a envoyé à toi pour rendre manifeste aux Malâ-ikah ta miséricorde afin de réfuter leur déclaration : ‘*Vas-tu (Ô Allah !) y créer (sur terre) une race qui y répandra la malice et versera du sang... ?*’ ”

L’amour et la miséricorde pour la création d’Allah Ta’ala étaient si intenses en Nabi Moussa (‘Aleyhis salâm) qu’il était prêt à sacrifier son corps en le donnant à manger plutôt que de sacrifier un moineau à qui il assura la sécurité.

LA VERTU DE LA Tolérance

Cheikh MouHammad ‘Ali Hakim Tirmizi (RaHmatoullah ‘aleyh) acquit son profond savoir du Dîne par Hadhrat Khidr

SOUBOULAS SALÂM

(‘Aleyshis salâm). Hadhrat Khidr (‘Aleyhis salâm) le visitait régulièrement pour lui transmettre la connaissance du Dîne.

A un moment donné, contrairement à sa pratique habituelle, Hadhrat Khidr (‘Aleyhis salâm) cessa de venir pendant une période considérable de temps. Hadhrat Hakim Tirmizi désirait ardemment rencontrer Hadhrat Khidr et attendait son arrivé avec grand désir.

Un vendredi, cheikh Hakim Tirmizi, paré de ses meilleurs vêtements tel que le veut la Sounnah, était sur le point de partir pour la Djâmi’ Masjid. La domestique avait lavé les couches et autres habits sales des enfants. L’eau *Nâdjis* (impure) était encore dans le seau. Inexplicablement, étant en colère, elle jeta toute cette eau souillée sur la tête et le visage de cheikh Tirmizi. Il en devint trempé d’impureté. Mais pourtant, il ne prononça pas la moindre parole blessante ni n’afficha le moindre mécontentement. Il exerça une superbe tolérance.

Presque qu’au même moment, Hadhrat Khidr (‘Aleyhis salâm) arriva et commenta : “Aujourd’hui ma visite fut déclenchée par ta longanimité et ta tolérance.”

Rassouloullah (Sallalalhou ‘aleyhi wa sallam) a dit : “Un homme fort n’est pas celui qui inflige la défaite à un autre (dans un combat). Un homme fort est celui qui retient son Nafs au moment de la colère.”

UN VÉRITABLE ‘ÂLIM

La maison de Hadhrat Hammâd Bin Salmah (RaHmatoullah ‘aleyh) était extrêmement frugale.

SOUBOULAS SALÂM

Il fleurit pendant le premier siècle de l'Islam. Dans sa maison il n'y avait que les choses les plus simples, basiques, élémentaires, essentielles à la survie. Une fois, quelqu'un frappa à la porte. Hadhrat Hammâd instruisit à sa jeune fille d'aller voir qui était là. La jeune fille, après avoir ouvert la porte, rapporta qu'il y avait là le messenger du Khalifah MouHammad Bin Souleymâne Bin 'Abdoul Malîk. Hadhrat Hammâd instruisit à sa fille de le laisser entrer, mais de lui dire d'entrer seul et non avec sa suite.

En entrant, le messenger présenta une lettre du Khalifah à Hadhrat Hammâd Bin Salmah. La lettre mentionnait : *‘De MouHammad Bin Souleymâne à Hammâd Bin Salmah. Puisse Allah Ta'ala te maintenir dans le bien et la sécurité tel qu'IL s'occupe de Ses pieux serviteurs. Nous sommes confrontés à une question pour laquelle nous sollicitons une Fatwa de toi... Was-salâm.'*

Hadhrat Hammâd instruisit Mouqâtil Bin SwâlîH Khoulassânî (qui était présent en ce moment-là) d'écrire au verso de la lettre : *‘Qu'Allah Ta'ala te garde aussi dans le bien et la sécurité tel qu'IL s'occupe de Ses pieux serviteurs.*

En vérité, nous avons vu des Oulamâ qui ne vont chez personne. Si tu as la moindre question, viens donc à nous et pose-la nous. Si tu viens chez moi, viens seul. Ne viens pas avec ta suite et tes sympathisants, sinon je ne pourrais pas te prodiguer du NassîHat (conseil ou admonestation) tout comme je ne trouverais pas cela approprié. Was-Salâm.'

SOUBOULAS SALÂM

Le messager s'en alla avec la lettre. Peu après, l'on frappa encore à la porte. Une fois de plus, Hadhrat Hammâd envoya la petite fille à la porte. La fille annonça – cette-fois ci – le Khalifah, MouHammad Bin Souleymâne qui était à la porte. Il marcha seul jusque-là. Alors qu'il entra, il fit le Salâm et dit : *"Qu'ai-je ? Quand je te regarde, je suis rempli d'effroi et de crainte."* Hadhrat Hammâd dit : *"J'ai entendu Sâbit Bounâni rapporter le hadith suivant de Anas Bin Mâlik (Radhyallahou 'anhou) qu'il rapporta de Rassouloullah (Sallallahou 'aleyhi wa sallam) :*

'Quand un Âlim désire le plaisir d'Allah avec sa connaissance, alors il est craint de tous. Et, quand il a l'intention d'accumuler les biens au moyen de sa connaissance, alors il a peur de tous.' "

Le Khalifah posa ensuite la question suivante : *"Un homme a deux fils. Il en aime un plus que l'autre. Il souhaite par conséquent léguer deux tiers de son patrimoine au fils qu'il aime le plus."* Hadhrat Hammâd dit : *"Qu'Allah l'ait en miséricorde. J'ai entendu Anas (Radhyallahou 'anhou) rapporter de Rassouloullah (Sallallahou 'aleyhi wa sallam) : 'Quand Allah veut punir un homme avec son patrimoine (ses biens), alors, IL (Allah) lui fait avoir de l'inclination pour l'établissement d'un lègue injuste.' "*

MouHammad Bin Souleymâne (le Khalifah) présenta ensuite 40.000 dirhams (pièces d'argent) à Hadhrat Hammâd, mais ce dernier déclina l'offre.

SOUBOULAS SALÂM
LE GLORIEUX NOM D'ALLAH

Six ans après la proclamation du Noubouwwat, les Moushrikîne de Makkah se rassemblèrent pour ourdir un complot dont l'objectif était d'éliminer, une fois pour toute, Rassouloullah (Sallallahu 'aleyhi wa sallam) et l'Islam naissant qu'il était en train de prêcher. Les Moushrikîne firent écrire un document dans lequel ils compilèrent les clauses d'un boycott général et total des deux tribus que sont les Banou Hâshim et les Banou Mouttallib. Le boycott devrait se prolonger tant que ces deux tribus refusent de livrer Rassouloullah (Sallallahou 'aleyhi wa sallam) afin qu'il soit exécuté.

Ce document fut accroché à l'intérieur de la Ka-bah. Tous les membres des deux tribus, en dehors d'Abou Lahab qui supportait pleinement le boycott, furent bouclés dans une vallée. Le boycott continua pendant trois années. Les victimes du boycott souffraient atrocement à cause de la famine puisque les Moushrikîne s'attelaient à empêcher toute entrée de nourriture dans la vallée. Un embargo total fut imposé sur la vallée et ses occupants. Les cris/pleurs des femmes et des enfants souffrant – de faim etc., - pouvaient se faire entre jusqu'à l'extérieur de la vallée.

Cet épisode de cruauté et d'oppression est long et à fendre le cœur. Après trois ans, il fut découvert que le document accroché dans la Ka-bah a été mangé par les vers. Toutefois, chaque partie du document où le nom d'Allah était écrit resta intact. Les vers ne touchèrent pas au nom d'Allah Ta'ala. Allah

SOUBOULAS SALÂM

Ta'ala révéla ce fait à Rassouloullah (Sallallahou 'aleyhi sa allam) qui a son tour informa son oncle, Abou Talib.

Quand Abou Talib informa les chefs des Qoureysh de ce miracle, ces derniers partirent examiner le document et découvrirent que tout le document fut dévoré à l'exception du nom d'Allah Ta'ala. L'embargo fut ensuite levé et le boycott prit fin.

BISHR HÂFI ET LE NOM D'ALLAH

Avant sa réformation, Hadhrat Bishr Hâfi (RaHmatoullah 'aleyh) était un ivrogne. Sa routine quotidienne consistait à aller au débit de boissons pour consommer de la liqueur. Il demeurait ivre toute la journée. Un jour, en allant boire, il vit un papier déposé dans la crasse au niveau d'une bouche d'égout public. Il le ramassa et remarqua le nom d'Allah Ta'ala écrit dessus. Cela le chagrina. Il reparti à la maison avec ce papier, le nettoya avec de l'eau de rose et le plaça à un endroit élevé dans sa maison. Puis il reprit la route vers le point de vente d'alcool.

La conséquence de son respect et de son amour pour le nom d'Allah Ta'ala fut qu'Allah Ta'ala lui accorda le *Tawfîq* de se réformer. Il abandonna la consommation de la liqueur et dévoua sa vie à l'Ibâdat. Il devint l'un des plus grands Awliyâ. Ceci fut le résultat de la Barkat du nom d'Allah Ta'ala.

L'ISTIGHNA (Indépendance) D'UN 'ÂLIM

Pendant qu'il faisait le Tawâf de la Ka-bah, le Khalifah, Hishâm Bin 'Abdoul Mâlik Bin Marwâne, vit Hadhrat Sâlim

SOUBOULAS SALÂM

Bin ‘Abdoullah Bin ‘Oumar (Radhyallahou ‘anhou) qui faisait aussi le Tawâf. Le Khalifah lui dit : ‘‘Sollicite moi pour tes besoins.’’ Hadhrat Sâlim répondit : ‘‘Cela m’embarrasse de demander à autre qu’Allah dans Sa Maison (c.à.d. la Kabah).’’ Le Khalifah fut mécontent et prit cela pour une insulte.

Quand Hadhrat Sâlim parti, le Khalifah le suivit. A l’extérieur de la Masjid, le Khalifah lui dit : ‘‘Maintenant, tu es sorti du BeytoulLâh, par conséquent, tu peux solliciter mon aide quant à tes besoins.’’

Hadhrat Sâlim : ‘‘Les besoins de Dounyâ ou bien ceux d’Âkhirah ?’’

Le Khalifah : ‘‘Il n’est pas de mon pouvoir de satisfaire le moindre besoin relatif à l’Âkhirah. Demander moi – de t’assister – pour tes besoins mondains.’’

Hadhrat Sâlim : ‘‘Je ne demande rien du Dounyâ même chez Son Propriétaire (c.à.d. Allah Ta’ala). Comment pourrais-je le demander à quelqu’un qui n’en est pas propriétaire ?’’

Puis il continua sa route, laissant le Khalifah avoir la ferme impression d’avoir été offensé.

CULTIVE LA TAQWÂ

Dans son Khoutbah inaugural quand il fut désigné Amîroul Mou-minîne, Hadhrat ‘Oumar Bin ‘Abdoul ‘Azîz (RaHmatoullah ‘aleyh), connu comme ‘Oumar le second, dit :

‘‘Je vous commande d’adopter la Taqwâ. Il n’y a rien de supérieur à la Taqwâ. Engagez-vous dans les bonnes œuvres

SOUBOULAS SALÂM

pour orner votre Âkhirat. Allah suffit pour les besoins mondains et celui qui cherche et se prépare pour l'Âkhirat. Réformez votre vie morale et spirituelle, Allah reformera votre vie mondaine. Celui qui s'énorgueillit de ses ancêtres, sera piégé dans les tourments de la Mawt.

Il n'y a pas d'obéissance à quiconque dans quoi que ce soit engendrant la désobéissance à Allah Ta'ala. Obéissez moi tant que j'obéis à Allah. Si je désobéis à Allah, votre obéissance à moi cessera de vous incomber.”

LE RESPECT DE L'IMÂM MÂLIK

A chaque fois qu'Imâm Mâlik (RaHmatoullah 'aleyh) prenait l'intention de faire un discours relatif au Hadith, il renouvelait son Woudhou, puis se plaçait devant dans la Masjid-e-Nabawi. Il s'asseyait, peignait sa barbe, puis s'engageait dans son discours.

Il détestait rapporter un hadith en étant debout dans la rue ou en le faisant précipitamment. Même étant devenu vieux, il ne montait pas un animal dans les rues de Madinah. Il commentait : “Je ne monte pas (sur un cheval ou chamelle etc.,) dans Madinah où le corps béni de Rassouloullah (Sallallahou 'aleyhi wa sallam) git, enterré.”

Cette attitude était due à l'amour qu'il avait pour Nabi (Sallallahou 'aleyhi wa sallam) ainsi que l'honneur qui lui était dû.

SOUBOULAS SALÂM
HADHRAT IBN MAS'LOUD

Hadhrat ‘Abdoullah Ibn Mas’oud (Radhyallahou ‘anhou) vivait sa *Maradhoul Mawt* (*dernière maladie (qui l’emporta)*). Hadhrat ‘Ousmâne (Radhyallahou ‘anhou) parti lui rendre visite et demanda : “De quoi te plains-tu ?”

Hadhrat Ibn Mas’oud : “(De) mes péchés !”

Hadhrat ‘Ousmâne : “Désire-tu la moindre chose ?”

Hadhrat Ibn Mas’oud : “(Oui,) la miséricorde d’Allah.”

Hadhrat ‘Ousmâne : “As-tu la moindre crainte ?”

Hadhrat Ibn Mas’oud : “(Oui,) celle du châtiment d’Allah.”

Hadhrat ‘Ousmâne : “Dois-je appeler un médecin pour toi ?”

Hadhrat Ibn Mas’oud : “En fait, le médecin (c.à.d. Allah Ta’ala) m’a rendu malade.” (*Puis il récita les Âyât Qour-âniques*) : “**CHAQUE CHOSE SUR ELLE (LA TERRE) PÉRIRA.**” “**RIEN NE S’ABATTRA SUR NOUS EXCEPTÉE CE QU’ALLAH A ORDONNÉ POUR NOUS.**”

Hadhrat ‘Ousmâne : “Je souhaite te faire un cadeau.”

Hadhrat Ibn Mas’oud : “Tu veux me faire un don alors que je n’en ai pas besoin !”

Hadhrat ‘Ousmâne : “Ce cadeau profitera à tes filles après ton départ.”

Hadhrat Ibn Mas'oud : "Mes filles n'en ont pas besoin. Je les ai confié à Allah Ta'ala. IL s'occupera d'elles."

Dans une autre narration, il est mentionné que Hadhrat 'Abdoullah Ibn Mas'oud (Radhyallahou 'anhou) dit à Hadhrat 'Ousmâne (Radhyallahou 'anhou) qu'il apprit à ses filles à réciter la Sourah Wâqi'ah, d'où elle leurs suffira.

'OUMAR BIN 'ABDOUL 'AZÎZ ET SES FILS

Le Khalifah, Hadhrat 'Oumar Bin 'Abdoul 'Aziz (RaHmatoullah 'aleyh), aussi appelé 'Oumar le second, vivait sa *Maradhoul Mawt*. Son beau-frère, Mouslimah Bin 'Abdoul Malîk qui vint lui rendre visite, lui dit : "Ô Amîroul Mouminîne ! Tu as privé tes enfants de cette richesse (c.à.d. celle dans le Beytoul Mâl). Tu es en train de partir en laissant pauvres."

Hadhrat 'Oumar Bin 'Abdoul 'Azîz (RaHmatoullah 'aleyh) dit : "Assied-toi, et aide-moi à m'asseoir. (Puis) appel tous mes enfants."

Il avait douze fils. Ces derniers furent tous convoqués. Quand ils furent en sa présence, il les regarda pendant un moment, puis les larmes coulèrent sur ses joues, et il dit : "Je fais le serment par mon Créateur ! Je laisse mes enfants bien-aimés sans la moindre richesse mondaine. Ô mes fils ! Je vous ai laissé le bienfait et la vertu d'Allah Ta'ala. Personne ne vous réclame la moindre chose. Ô mes fils ! Il y a deux voies pour moi. Soit, vous optez pour la pauvreté et l'adversité mondaine soit – pour - le luxe mondain et la prospérité, faisant ainsi de

SOUBOULAS SALÂM

votre père un combustible pour Djahannam. Mes fils ! Vous pouvez prendre congé de moi à présent. Allah est votre Protecteur.”

UNE Réponse PLEINE D'ESPRIT

Un moderniste enchanté par l'occidentalisation a dit à un *Tôlib-é- 'Ilm* (un étudiant à la Madrasah) : “Les gens ont déjà atteint la lune tandis que tu es encore en train d'étudier Boukhâri.” L'étudiant répondit : “Tu n'as ni étudié Boukhâri ni atteint la lune. Qui est le meilleur de nous deux à présent ?”

CRAINTE DE QIYÂMAH

Hadhrat Mous'âb Bin Zoubeyr (Radhyallahou 'anhou), le gouverneur de l'Irak, ordonna l'exécution d'un homme. L'homme dit : “Imagine la scène au Jour de Qiyâmah quand je regarderais ton beau visage et demanderais à mon Rabb de te demander : ‘Pourquoi l'as-tu tué ?’ ” A l'écoute de cela, Hadhrat Mous'ab baissa la tête pour méditer. Il dit ensuite : “Libérez-le.”

Après avoir été libéré, l'homme dit : “Ô Amîr ! Maintenant que m'as libéré, charge-toi de ma subsistance.” Hadhrat Mous'ab ordonna que cent-milles dirhams lui soit offert.

QUATRE Trésors

Hadhrat 'Ali (Radhyallahou 'anhou) a dit : “Quiconque a obtenu quatre trésors, il a certes acquis les vertus de ce bas-monde et celles de l'Âkhirat :

1° La Taqwa qui le préserve des interdits d'Allah.

2° Un caractère moral vertueux pour traiter avec les gens.

3° La tolérance avec laquelle éloigner le Djahl (l'ignorance) et le Djâhil (crétin).

4° Une épouse pieuse qui l'aide dans ses affaires de ce bas-monde et celles de l'Âkhirat."

LA SADAQAH DE HADHRAT 'ALI

Un villageois demanda la Sadaqah à Hadhrat 'Ali (Radhyallahou 'anhou). Il (Hadhrat) dit : "J'en fais le serment par Allah ! Je n'ai même pas le moindre reste de mon repas d'hier nuit." En partant, le villageois dit : "J'en fais le serment par Allah ! Au Jour de Qiyâmah Allah te questionnera à propos de moi."

Ecoutant ce commentaire, Hadhrat 'Ali (Radhyallahou 'anhou) commença à verser des larmes à profusion. Il ordonna que le villageois soit rappelé. Quand il revint, Hadhrat 'Ali instruisit à son serviteur d'apporter son armure (celle de Hadhrat). Il offrit ensuite l'armure au villageois en disant : "Ne laisse personne te tromper à propos de son prix. J'ai protégé plusieurs fois le visage Moubârak de Rassouloullah (Sallallahou 'aleyhi wa sallam) avec cette armure."

Le serviteur dit : "Ô Amîroul Mou-minîne ! Vingt dirhams suffiront pour ce villageois." Autrement dit, nul besoin de lui donner cette chère et précieuse armure. Hadhrat 'Ali (Radhyallahou 'anhou) dit : "Ô Qoumbar (ainsi s'appelait l'esclave) ! Par Allah ! Je ne suis pas satisfait d'avoir le moindre bien matériel que je ne dépense pas en Sadaqah.

Je crains d’être questionné au Jour de Qiyâmah à propos de ce A’râbi (villageois).”

LA SAGESSE DU HAKÎM

YaHyâ Bin IsHâq était un expert médecin (Hakîm). Une fois, quand un Djanâzah passait par l’endroit où il se trouvait, il s’exclama à haute voix : “Votre homme est toujours en vie. Il n’est pas permis de l’enterrer.” Les gens avec le Djanâzah furent surpris. La procession s’arrêta et le Hakîm fut questionné.

Il les instruisit de ramener le Djanâzah à la maison. Une fois là-bas, le Kafan fut retiré, de l’eau fut chauffé et le Hakîm y ajouta une poudre. Quand cette mixture fut aspergée sur le « Mayyit », l’on remarqua certains mouvements de son corps. Peu après, le « Mayyit » reprit vie.

Quand il fut demandé au Hakîm d’expliquer comment il comprit que la personne n’était pas morte, il répondit que c’est par la position des jambes du « Mayyit » qu’il déduisit la présence de vie en lui. (*Note : Le Djanâzah dans la plupart des endroits est différent de ce que nous utilisons. D’habitude c’est un lit léger avec un cadre en bambou et un drap recouvrant le Mayyit. De ce fait, le corps fut facilement observé par le Hakîm.*)

PROCLAMER LE HAQQ

S’adressant au dirigeant cruel et assoiffé de sang qu’était Hajjâj Bin Youssouf, Hadhrat Hassane Basri (RaHmatoullah ‘aleyh) a dit :

SOUBOULAS SALÂM

“Ô ennemi d’Allah ! Nous avons vu tout ce que tu as fabriqué. Ô toi qui attise les flammes du Fisq et du Foujour (le mal et l’immoralité) ! Ô toi dévot du péché et de la transgression ! A quoi te servira tous cela (les luxes du bas-monde) ? Les habitants du ciel te maudissent. Le courroux des habitants de la terre a atteint ses limites de tolérance face à ta cruauté, ton satanisme et ton oppression.

En vérité, Allah a pris l’engagement des ‘Oulamâ qu’ils proclameront la vérité aux gens et ne la cacheront point.”

L’IMPORTANCE DU QOUR-ÂNE

Un homme de la tribu des Banî Makhzoum vint à Amîroul Mou-minîne Hadhrat ‘Ousmâne Bin ‘Affâne (Radhyallahou ‘anhou) et dit qu’il était lourdement endetté et demandait l’assistance pour payer ses dettes.

Hadhrat ‘Ousmâne : “Si tu le mérites vraiment, nous règlerons tes dettes.”

Le Makhzoumi : “Ô Amîroul Mou-minîne ! Pourquoi ne le mériterais-je pas alors que tu connais ma maison et mes relations familiales ?”

Hadhrat ‘Ousmâne : “Peux-tu réciter le Qour-âne ?”

Le Makhzoumi : “Non.”

Hadhrat ‘Ousmâne : “Approches-toi.”

Quand le Makhzoumi fut proche de Hadhrat ‘Ousmâne, Hadhrat enleva le turban qu’il (le Makhzoumi) portait et il

SOUBOULAS SALÂM

(Hadhrrat) le fit couper (le turban) en morceaux. Puis il dit à ses compagnons : “Prenez ce crétin avec vous et ne le laissez pas partir jusqu’à ce qu’il ait appris à réciter le Qour-âne.”

Après quelques temps, un autre homme vint, demandant aussi de l’aide pour régler ses dettes. Hadhrrat ‘Ousmâne (Radhyallahou ‘anhou) demanda s’il savait réciter le Qour-âne. Quand l’homme répondit : “Oui.”, il lui fut demandé de réciter dix Âyât de la Sourah Anfâl et dix autres de la Sourah Barâ-ah. Après qu’il les ait récité, Hadhrrat ‘Ousmâne (Radhyallahou ‘anhou) commenta : “Oui, nous réglerons tes dettes. Tu le mérites bien.”

LA Dernière TENTATIVE D’ADZÂNE DE BILÂL

Après le décès de Rassouloullah (Sallallahou’aleyhi wa sallam), Hadhrrat Bilâl (Radhyallahou ‘anhou) abandonna complètement le devoir de proclamation du Adzâne. Il n’arrivait simplement pas à réunir assez de courage pour proclamer l’Adzâne en l’absence de Rassouloullah (Sallallahou ‘aleyhi wa sallam). Comprenant l’émotion de Hadhrrat Bilâl (Radhyallahou ‘anhou), Hadhrrat Abou Bakr (Radhyallahou ‘anhou) accepta sa démission.

Entretemps, Hadhrrat Bilâl (Radhyallahou ‘anhou) participa à un certain nombre de batailles. Après plusieurs années, Beytil Maqdis (Jérusalem) fut conquise par les SaHâbah. Pour prendre – officiellement - possession de la ville, Amîroul Mou-minîne Hadhrrat ‘Oumar (Radhyallahou ‘anhou) voyagea de Madinah à Jérusalem.

A cette mémorable occasion, beaucoup d'illustres SaHâbah se rassemblèrent à Masjidoul Aqsa. Hadhrat Bilâl (Radhyallahou 'anhou) était aussi là. Ce fut le moment du Zouhr. Hadhrat 'Oumar (Radhyallahou 'anhou), se tournant en direction de Hadhrat Bilâl (Radhyallahou 'anhou), dit : "Je te demande, à cause d'Allah, de proclamer l'Adzâne."

Hadhrat Bilâl : "Je te demande de ne pas me rappeler les temps passés."

Hadhrat 'Oumar : "Ô Bilâl ! Crains Allah ! Amîroul Mou-minîne te fais une demande."

Comprenant que c'était un ordre, Hadhrat Bilâl (Radhyallahou 'anhou) se leva. C'était un Bilâl – devenu - âgé et affaibli (Radhyallahou 'anhou). "**Allâhou Akbar ! Allâhou Akbar !**" Après tant d'années, les SaHâbah entendirent la voix familière qu'ils avaient l'habitude d'entendre du vivant de Rassouloullah (Sallallahou 'aleyhi wa sallam). Les souvenirs des temps passés se ruèrent dans leurs esprits et ils furent accablés par l'émotion. En même temps que la proclamation de Hadhrat Bilâl (Radhyallahou 'anhou), les pleurs de Hadhrat 'Oumar (Radhyallahou 'anhou) se manifestèrent. Les sanglots d'Amîroul Mou-minîne étaient si forts qu'ils étouffaient – le son de - la voix du vieux Bilâl (Radhyallahou 'anhou).

S'ensuivirent les sanglots de tous les SaHâbah et du reste de l'armée. Les murs de Masjidoul Aqsa répercutaient les pleurs intelligibles des vaillants de l'Islam qui élevèrent la bannière d'Allah Ta'ala aux sommets du monde. Ils pleuraient comme des bébés, sans pouvoir se contrôler.

Les souvenirs de Rassouloullah (Sallallahou ‘aleyhi wa sallam) étaient insoutenables.

RESPECT POUR LE HADITH

Hadhrat Sa’îd Bin Mousayyab (RaHmatoullah ‘aleyh) fut l’un des plus grands et illustres Tâbi’îne. Il ne manqua pas une seule Solât Djamâ’at en quarante ans. Pendant sa dernière maladie, il fut questionné à propos d’un Hadith. En ce temps-là, il n’arrivait plus à se lever tellement il était devenu faible. Il dit au questionneur : “Assied-toi, et met-moi en position assise.”

Les présents objectèrent, disant qu’à cause de sa maladie il devrait rester allongé. Il dit : “Laissez-moi m’asseoir. Je viens d’être questionné à propos de la parole de mon bien-aimé (c.à.d. Rassouloullah (Sallallahou ‘aleyhi wa sallam). Comment puis-je rester couché ?”

LE HAUT Piédestal DU ‘ILM

Une fois, il y avait une sévère dispute sur un Mas-alah relatif au Hajj, entre le Khalifah Souleymâne Bin ‘Abdoul Malîk et ses fils. Le Khalifah demanda où se trouvait Hadhrat Atâ Bin Abî Rabâh qui était un illustre Tâbi’î célèbre pour son savoir et sa piété. Le Khalifah fut informé qu’on le trouverait (Hadhrat) dans la Masjidoul Harâm.”

Arrivé à Masjidoul Harâm, le Khalifah vit une large foule autour de Hadhrat Atâ qui donnait un discours. La Khalifah se mit à traverser la foule pour arriver devant. Hadhrat Atâ s’exclama : “Ô Amîroul Mou-minîne ! Arrête-toi là où tu es.

SOUBOULAS SALÂM

Ne te place pas devant les gens, car en vérité, ils étaient ici avant toi.”

Le Khalifah s’assit parmi les gens. Quand l’opportunité lui fut donné, il (le Khalifah) posa sa question et Hadhrat Atâ y répondit. A son retour, le Khalifah dit à ses fils : “Ô mes fils ! Cultivez la Taqwâ et devenez fiables dans le Dîne. Par Allah ! Dans – toute – ma vie, personne ne m’a jamais humilié comme cette esclave.”

Hadhrat Atâ (RaHmatoullah ‘aleyh) était un esclave affranchit. Le ‘Ilm et la Taqwâ l’ont élevé au haut piédestal qu’il occupa.

HAYÂ (MODESTIE/PUDEUR)

Rassouloullah (Sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit : “Tout Dîne (religion) a son attribut spécial. L’attribut spécial de ce Dîne (l’Islam) c’est le Hayâ (la modestie/la pudeur).”

L’HONNEUR DES MUSULMANS

A l’occasion de la conquête de Beytil Maqdis (Jérusalem) par les SaHâbah, Amîroul Mou-minîne, Hahdrat ‘Oumar Ibn Khattâb (Radhyallahou ‘anhou) arriva pour prendre – officiellement - possession de la cité prise. En cette occasion mémorable, il fit les observations - toutes aussi mémorables - suivantes :

“Très certainement, nous (les arabes) étions la nation la plus méprisable. Puis Allah nous honora (nous fit don du respect) avec l’Islam. A chaque fois que nous chercherons de l’honneur

SOUBOULAS SALÂM

dans quoi que ce soit d'autre que ce par quoi Allah nous rendit honorables (c.à.d. l'Islam), en vérité, Allah va ensuite nous humilier.”

LES DROITS DES ANIMAUX

Pour ceux qui sont cruels envers les animaux, il y a le conseil suivant de Rassouloullah (Sallallahou ‘aleyhi wa sallam) : “Ne craignez-vous pas Allah concernant ces animaux dont Allah vous a fait propriétaires ?”

TÎNOUL KHABÂL

Rassouloullah (Sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit : “Tout éniyant est Harâm. En vérité, Allah Azza Wa Djal a fait le serment qu’IL fera boire le *Tînoul Khabal* aux consommateurs de liqueurs.” Les SaHâbah demandèrent : “Ô Rassouloullah ! Qu’est-ce que le Tînoul Khabal ?” Rassouloullah (Sallallahou ‘aleyhi wa sallam) dit : “Le pus des occupants de Djahanna.”

Les Halâliseurs de l'alcool devraient particulièrement prendre note.

LA VALEUR DE LA SADAQAH

Rassouloullah (Sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit :

“Toute personne (au Jour de Qiyâmah) sera sous l’ombre de sa Sadaqah jusqu’à la fin du jugement.”

“En vérité, la Sadaqah éteint le courroux d’Allah, et conjure une mauvaise mort.”

SOUBOULAS SALÂM ZAM-ZAM

Rassouloullah (Sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit : ‘‘L’eau de Zam-Zam est destinée à toute intention pour laquelle on la consomme.’’

En buvant de cette eau, il est bénéfique de faire Dou’â pour – l’accomplissement de - ses besoins.

LA Générosité DES SAHÂBAH

Hadhrat ‘Abdoullah Bin Dja’far, Hadhrat Hassane, Hadhrat Housseyn ainsi qu’un compagnon Anssâri (Radhyallahou ‘anhoun), voyageaient de Makkah à Madinah. Le long du voyage, ils furent pris dans une tempête. Ils cherchèrent refuge sous la tente d’un bédouin. Après la pluie, le A’râbi (bédouin) égorga une chèvre pour eux. Ils restèrent trois jours près de leur hôte qui les traita avec grande hospitalité.

En partant, ils dirent au A’râbi que quand il viendra à Madinah, il devrait les visiter. Après plusieurs années, la pauvreté du A’râbi le contraignit à aller à Madinah. Sur place, il rencontra premièrement Hadhrat Hassane (Radhyallahou ‘anhoun) qui lui offrit 100 chameaux. Puis il partit chez Hadhrat Housseyn (Radhyallahou ‘anhoun) et reçut 100 chèvres en cadeau. Il alla ensuite chez Hadhrat Dja’far qui lui donna mille dirhams.

Après cela, le A’râbi visita le compagnon Anssâri. Le compagnon Anssâri chargea tous les chameaux de fruits. Ainsi, le A’râbi rentra dans sa contrée en homme riche.

SOUBOULAS SALÂM
SES PROPOS ET SA Générosité

Un homme devait 700 dirhams (pièces d'or). Il vint à Hadhrat ‘Abdoullah Ibn Moubârak (RaHmatoullah ‘aleyh) pour chercher assistance. Hadhrat Ibn Moubârak écrivit une lettre instruisant à son gérant de donner sept milles dirhams au porteur de cette lettre. Au lieu de sept-cents dirhams, il écrivit sept milles par erreur.

Quand la personne, n'étant pas au courant du contenu de la lettre, la présenta au gérant, ce dernier se douta que Hadhrat Ibn Moubârak avait fait une erreur. Il demanda à l'homme quel était son besoin. L'homme répondit 700 dirhams. Le gérant lui dit d'attendre. Entretemps il écrivit à Ibn Moubârak pour l'informer que le besoin de l'homme ne concernait que 700 dirhams, d'où il (le gérant) espérait une clarification (de la part de Hadhrat).

Hadhrat Ibn Moubârak (RaHmatoullah ‘aleyh) écrivit en retour : “En recevant cette lettre que voici, donne quatorze-milles dirhams à cet homme.”

Bien qu'il réalisât son erreur, il ne se rétracta point quant au montant. Au lieu de cela, sa générosité le poussa à doubler le montant initial mentionné dans la – première - lettre.

LA TAQWÂ DE ‘OUMAR BIN ‘ABDOUL ‘AZÎZ

Le gouverneur de Ourdoune (la Jordanie) envoya un cadeau de deux paniers de dattes fraîches au Khalifah, Hadhrat ‘Oumar Bin ‘Abdoul ‘Azîz (RaHmatoullah ‘aleyh). Le Khalifah demanda : “Comment ces dattes furent-elles livrées ?” Il fut

donc informé que des chevaux servant de facteurs furent utilisés pour cette livraison. Il dit : ‘‘Je n’ai pas plus de droit que le public général quant à ces chevaux. Vendez les deux paniers de dattes et utilisez l’argent pour acheter de quoi nourrir ces chevaux.’’

Quand le prix des dattes fut évalué au marché, le neveu du Khalifah acheta les deux paniers. Il en offrit un au Khalifah et se réserva l’autre. Hadhrat ‘Oumar Bin ‘Abdoul ‘Azîz (RaHmatoullah ‘aleyh) commenta : ‘‘A présent, il est Halâl pour moi de manger ces dattes.’’

100 MEURTRES ET UN PARDON

Un homme avait commis 99 meurtres. Un jour il réfléchit et se demanda si jamais il y aurait du pardon pour lui. Il se rendit chez un grand ‘Âlim et demanda s’il y avait la possibilité qu’il fasse Tawbah. Le ‘Âlim lui dit qu’après avoir commis 99 meurtres il n’y avait pas d’espoir de Tawbah. Le meurtrier dégaina son sabre et tua le ‘Âlim, complétant ainsi la centaine.

Quelques temps plus tard, il se demanda encore s’il y avait toujours moyen qu’il fasse Tawbah. Il partit chez un autre illustre ‘Âlim et le questionna. Ce ‘Âlim l’informa que rien ne pouvait l’empêcher de se repentir. Le ‘Âlim lui conseilla de partir dans un certain village où les habitants étaient très pieux. Il devait y aller et passer ses jours en ‘Ibâdat. Ainsi il s’en alla en direction de ce village de piété.

Le long de la route, sa Mawt se manifesta (il mourut). Deux groupes d’anges apparurent, les anges de la miséricorde et

SOUBOULAS SALÂM

ceux du châtiment. Les deux groupes voulaient prendre possession de son âme. Une dispute se développa entre eux.

Ceux du châtiment dirent qu'il n'avait jamais commis la moindre bonne œuvre. Il n'avait fait que pécher, d'où leur droit de prendre son âme. Ceux de la miséricorde répondirent qu'il était en route pour le village de la piété, d'où leur droit plus méritoire de prendre son âme.

Allah Ta'ala envoya un ange – de plus – pour faire l'arbitrage. L'arbitre demanda à ce que la distance soit mesurée entre le corps et les deux villages (celui de la piété et celui d'où l'homme venait). Quand les distances furent mesurées, il fut découvert qu'il n'était qu'à un empan plus proche du village de la piété. Ainsi, les anges de la miséricorde prirent son âme.

‘AĪSHAH SIDDÎQAH

La générosité et la pauvreté de Hadhrat ‘Aġshah Siddġqah (Radhyallahu ‘anhâ) sont proverbiales pour les musulmans. Rassouloullah (Sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit qu'elle entrera dans Djannat cinq-cents ans avant beaucoup d'illustres SaHġbah, et ce à cause de son extrême pauvreté et générosité.

Ses jours avec Rassouloullah (Sallallahou ‘aleyhi wa sallam) passèrent dans la pauvreté et la quasi-famine. Pendant des jours il n'y avait aucun feu dans sa maison. Pendant des jours il n'y avait rien à manger dans la maison.

En fait, sa subsistance était basée de quelques dattes et d'eau. Sa pratique consistait à immédiatement distribuer aux

SOUBOULAS SALÂM

Fouqarâ tout bien lui ayant été offert. Une fois, Hadhrat Mou'âwiyah (Radhyallahou 'anhou), l'Amîroul Mou-minîne en ce temps-là (entre l'an 41 et l'an 60 de l'hégire), lui envoya cent-milles dirhams en cadeau. Le soir venu, tous les dirhams avaient été distribué. Elle oublia de garder ne fut-ce qu'un dirham pour acheter de quoi faire l'Iftâr (la rupture du jeûne).

Une fois, Rassouloullah (Sallallahou 'aleyhi wa sallam) lui a dit :

“Ô ‘Aïshah ! Si tu veux te joindre à moi (c.à.d. dans Djannat), alors contente-toi du peu de provisions mondaines suffisantes à un cavalier en voyage ; prend-garde à t’asseoir en compagnie du riche (ne fréquente pas les riches), et ne considère jamais un vêtement comme étant devenu vieux (méritant d’être jeté) tant que tu peux le raccommoder.”

CONTRÔL TA LANGUE

Imâm Kissâ-î et Imâm Yazîdi étaient deux fameux Qâris du temps du Khalifah Haroun Rashid. Une fois, quand ce fut l'heure du Maghrib, Imâm Kissâ-î fut désigné Imâm (pour diriger la Solât). Il s'avéra que cet expert Qâri fit plusieurs erreurs en récitant Sourah Kâfiroune. Après la Solât, Imâm Yazîdi commenta : “Tu es l'Imâm et le Qâri du peuple de Koufah, pourtant tu commets autant d'erreurs (dans une si courte Sourah) !”

Cette même nuit, Imâm Yazîdi fut l'Imâm pour la Solât du 'Ishâ. De façon surprenante, cet Imâm du Qirâ-at fit plusieurs

SOUBOULAS SALÂM

erreurs dans la Sourah FâtiHah. Après la Solât, Imâm Kissâ-î commenta : “Contrôle ta langue, et ne dis pas ce qui pourrait être une cause de ta mise à épreuve. La plupart des épreuves sont les conséquences des paroles (imprudentes) de l’homme.”

L’IMPORTANCE DE LA SALÂT EN DJAMÂT DANS LA MASJID

Hadhrat ‘Abdoullah Ibn Oumm-é-Maktoum (Radhyallahou ‘anhou) était un SaHâbi âgé et aveugle. Une fois, il dit à Rassouloullah (Sallallahou ‘aleyhi wa sallam) : “Ô Rassouloullah ! Je suis aveugle. La route menant à la Masjid est accidentée et jonchée d’obstacles. Ma maison est située loin de la Masjid. Je n’ai personne pour me conduire à la Masjid. Y a-t-il la moindre concession – possible – pour que je fasse la Solât chez moi ?”

Rassouloullah (Sallallahou ‘aleyhi wa sallam) lui donna la permission de faire la Solât à la maison. Puis Hadhrat ‘Abdoullah s’en alla. Quand il (le SaHâbi) était en chemin pour se rendre chez lui, Rassouloullah (Sallallahou ‘aleyhi wa sallam) envoya un autre SaHâbi l’appeler. A son retour (celui du SaHâbi), Nabi (Sallallahou ‘aleyhi wa sallam) demanda : “Entends-tu l’Adzâne (depuis ta maison) ?” Hadhrat ‘Abdoullah (Radhyallahou ‘anhou) dit : “Oui, je peux l’entendre.” Rassouloullah (Sallallahou ‘aleyhi wa sallam) dit : “Répond alors à l’Adzâne. Je ne trouve aucune concession pour toi.”

MAS-ALAH

Il est permis pour un aveugle n'ayant pas de guide ou bien n'étant pas capable de se rendre seul à la Masjid, d'accomplir la Solât chez lui. Cette règle est basée sur un autre hadith. Rassouloullah (Sallallahou 'aleyhi wa sallam) accorda la permission à un autre SaHâbi aveugle de faire la Solât chez lui. Quant à Hadhrat 'Abdoullah Ibn Oumm-é-Maktoum (Radhyallahou 'anhou), malgré son inconvénient, il était capable de se rendre à la Masjid, et il le faisait déjà bien avant de questionner – Rassouloullah – à ce sujet (en cherchant une permission). De ce fait, Rassouloullah (Sallallahou 'aleyhi wa sallam) l'instruisit de – continuer à – venir à la Masjid.

L'AMOUR POUR ALLAH ET SON RASSOUL

Un garçon d'à peu près 12 ans était assis dans la Masjid Nabawi en train de suivre un discours (Bayâne) de Rassouloullah (Sallallahou 'aleyhi wa sallam). Le Bayâne eut un profond effet sur le cœur du jeune. Il partit chez son oncle, Djoullâs Bin Souweyd qui était un Mounâfiq faisant la Solât avec les SaHâbah et se comportant en musulman. Le garçon vint donc dire à son oncle : “Ô mon oncle ! J'ai entendu Rassouloullah (Sallallahou 'aleyhi wa sallam) nous informer à propos de l'Heure imminente (de Qiyâmah). C'est comme si je suis en train de voir Qiyâmah de mes propres yeux.”

Djoullâs le Mounâfiq répondit : “Mon garçon ! Par Allah ! Si MouHammad est véridique, alors nous sommes tous pires

que des ânes.” Autrement dit, MouHammad (Sallallahou ‘aleyhi wa sallam) est un imposteur.

Le teint du jeune prit une autre couleur. Il fut choqué d’entendre une parole si blessante et un tel dénie vis-à-vis de Rassouloullah (Sallallahou ‘aleyhi wa sallam) par son oncle qu’il – le jeune – pensait être un musulman sincère. Consterné, blâmant son oncle, le jeune dit : “Ô oncle ! Par Allah ! Tu étais celui que j’aimais le plus. Par Allah ! Tu es maintenant la personne que je déteste le plus. Ô oncle ! Je me retrouve entre deux options. Soit, je trahis Allah et Son Rassoul en ne pas l’informant de ce que tu as dit, soit je l’informe et laisse les choses suivre leur cours.”

Le garçon informa Rassouloullah (Sallallahou ‘aleyhi wa sallam) du Nifâq de son oncle, mais il (l’oncle) nia la réclamation de son neveu. Allah Ta’ala fit descendre du WaHi pour confirmer la véracité de la réclamation du garçon. L’amour pour Allah et Son Rassoul ainsi que l’obéissance ne tolèrent pas que les liens de parenté soient maintenus avec les ennemies d’Allah et ceux qui profèrent des paroles blessantes/mauvaises/injurieuses etc., à l’égard de Rassouloullah (Sallallahou ‘aleyhi wa sallam).

Ce garçon, c’est ‘Oumar Bin Sa’d (Radhyallahou ‘anhou). Hadhrat ‘Oumar Bin Khattâb (Radhyallahou ‘anhou) le désigna comme gouverneur de Hims (prononciation arabe de Homs, en Syrie).

SOUBOULAS SALÂM

